Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12503 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 11 AVRIL 1985

Décrispation avec Séoul

Même s'il n'a pas ramené une brassée de contrats dans ses bagages, M. Fabius a rempli le sien au cours du séjour qu'il vient de faire à Séoul. De quoi s'agissait-il ? Avant tout, de clarifier la politique française à l'égard de la Corée du Sud et de dissiper pas mal de « malentendus » qui s'étaient accumulés entre les deux capitales.

Pour arriver à ce but, le premier ministre n'a pas fait dans la nuance. En affirmant publiquement que la France « se gardera de toute initiative qui ne serait pas acceptable pour les Coréens eux-mêmes », M. Fabius a donné entière satisfaction aux autorités de Séoul, qui se voient ainsi accorder une sorte de droit de veto sur une éventuelle reconnaissance de la Corée du Nord par Paris. C'est dire avec quelle satisfaction elles ont accueilli cette clarification, leur psychose, en ce domaine, n'étant nullement feinte. De là à en déduire, comme l'a fait hâtivement Mme Cresson, que la route aux contrats tous azimuts est ouverte, il y a une marge. Disons qu'un obstacle majeur a été levé, mais que c'est aux industriels français, maintenant, de jouer.

Ainsi se referme une parenthèse dans la politique française à l'égard de la péninsule coréenne qui avait été ouverte par M. Mitterrand lui-même lorsqu'il s'était rendu à Pyongyang, quelques semaines avant son élection à la présidence, en tant que premier secrétaire du Parti socialiste. Avait-il alors promis à M. Kim Il Sung de reconnaître la Corée du Nord une fois au pouvoir ? On l'a toujours nié à l'Elysée, mais, une telle disposition figurant dans le programme commun de la gauche, les Sud-Coréens avaient toutes les raisons de s'inquiéter. La visite, en août 1982, de M. Cheysson, alors ministre des relations extérieures, ne suffit pas à calmer ces inquiétudes, d'autant plus qu'on signalait quelques mois plus tard M. François de Grossouvre — l'homme des missions « discrètes » de M. Mitterrand — à Pyongyang... L'élévation au rang de délégation de la mission commerciale nord-coréenne en France, en décembre dernier, a été interprétée dans un tel contexte par Séoul comme un ballon d'essai français en vue de la reconnaissance du régime du Nord. D'où la crise déclenchée par la Corée du Sud et le gel de toutes les négociations commerciales bilatérales.

M. Fabius, qui avait été impressionné par le dynamisme de l'économie sud-coréenne lors d'un séjour qu'il fit dans ce pays en décembre 1983 en tant que ministre de l'industrie et de la recherche, a voulu en finir une fois pour toutes avec les ambiguïtés et les arrière-pensées. Pour le premier ministre — qui avait sans doute obtenu dans cette affaire le feu vert de l'Elysée, — il est impératif en effet que la France ne « rate pas le train sud-coréen » comme elle a « raté il y a une vingtaine d'années le train japonais ».

Sa mise au point aura été d'autant mieux accueillie à Séoul qu'elle s'accompagnait d'une invitation du président de la République au général Chun Doo Hwan à se rendre en France, peut-être l'an prochain lorsque les deux capitales fêteront le centenaire de l'établissement des relations diplomatiques. M. Fabius et M. Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, ont aussi assuré leurs interlocuteurs du total appui de la France pour l'organisation en 1988 à Séoul des prochains Jeux olympiques.

Autant de gestes qui seront particulièrement mal reçus à Pyongyang — même si les Nord-Coréens viennent de donner leur accord pour la reprise le mois prochain du dialogue intercoréen. C'est un risque que M. Fabius ne pouvait pas ignorer et qu'il assume, semble-t-il, sans aucun problème.

Un échec pour M. Gorbatchev : les Européens rejettent le moratoire sur les missiles

Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. van den Broeck, a réaffirmé, mercredi 10 avril, à M. Gromyko, que seule une réduction du nombre des SS-20 soviétiques amènera son pays à refuser l'implantation de missiles de croisière de l'OTAN. Ainsi, l'ensemble des gouvernements alliés des Etats-Unis ont jugé inacceptable l'offre de moratoire sur les euromissiles formulée par M. Gorbatchev lundi dans la Pravda. *Mercredi, le gouvernement français, a rappelé* « l'avance prise par l'URSS entre 1977 et 1983 » *et estimé que l'annonce soviétique* « ne saurait se substituer aux négociations de Genève ». *Quant à la Chine, elle s'est bornée à* « prendre note » *de la décision soviétique et de la réaction des Etats-Unis.*

M. Gorbatchev n'aura pas eu de chance avec sa première initiative de politique étrangère. On s'attendait certes à une réaction négative des Etats-Unis à propos du moratoire sur les euromissiles, mais le nouveau secrétaire général du PC soviétique pouvait espérer une attitude plus compréhensive de la part des Européens, qu'il prétend vouloir cultiver un peu plus que ses prédécesseurs.

N'a-t-il pas dit à deux reprises, en décembre au cours de son séjour en Grande-Bretagne et à nouveau dans ses déclarations de lundi à la *Pravda*, qu'il n'envisage « *nullement le monde à travers le prisme des seuls rapports soviéto-américains* ».

Or ceux-là mêmes auxquels sa proposition était destinée ont fait la fine bouche. Non seulement aucun gouvernement de l'alliance occidentale n'a pris vraiment au sérieux le moratoire annoncé, mais les milieux d'opposition les plus critiques — y compris les mouvements pacifistes qui ont manifesté durant les fêtes de Pâques — ont refusé de s'en saisir comme d'un argument décisif.

Sans doute ces mouvements craignent-ils d'être présentés comme manipulés par la propagande soviétique. Mais ils comprennent aussi, comme tout le monde, que l'écart qui sépare les arsenaux des deux systèmes d'alliance est trop grand pour qu'un simple moratoire ait quelque signification.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

L'accord RPR-UDF : « Gouverner ensemble et seulement ensemble »

Ce mercredi 10 avril, en fin de matinée, au moment même où le conseil des ministres adoptait le projet de réforme de la loi électorale, MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet signaient, à l'Assemblée nationale, un texte de trois pages scellant la volonté du RPR et de l'UDF de « gouverner ensemble et seulement ensemble » et présentant les « quatre objectifs essentiels » de gouvernement qui guideront l'action de l'opposition « parlementaire », devenue, comme elle l'espère, majoritaire en 1986.

Quelques heures avant cette cérémonie officielle, les deux principales formations de l'opposition négociaient encore les termes de cet accord, qui, après l'annonce de la modification de la loi électorale pour 1986, comporte un engagement de « *rétablir le mode de scrutin majoritaire afin d'assurer l'efficacité des institutions* ». Engagement assorti d'une « *opposition* » réaffirmée du RPR et de l'UDF à la proportionnelle, « *incompatible avec les institutions de la Ve République* », et d'une promesse de se « *concerter* », une fois le nouveau mode de scrutin connu dans ses moindres détails, pour « *définir le meilleur moyen d'assurer* [en 1986] *la plus large majorité à l'opposition* ».

La conclusion de cet accord de gouvernement avait été voulue, de manière pressante, par le RPR. Son secrétaire général, M. Toubon, expliquait notamment qu'il était important de « *fixer des objectifs simples, peu nombreux, sur lesquels l'opinion publique* [pourrait] *dès maintenant reconnaître le message de l'opposition et juger son action dans les mois qui viendront* ».

M. François Léotard, secrétaire général du PR, s'était joint à lui pour souligner l'« *urgence* » d'une telle démarche, que les centristes, les radicaux et les « barristes » du Parti républicain avaient tendance, pour leur part, à envisager avec plus de réticence. Ces derniers plaidaient pour le respect d'un certain « *calendrier* » qui devait permettre à l'UDF et au RPR de continuer à élaborer, chacun de son côté, des propositions d'action pour l'après-86 avant de signer un texte commun. Ils se défiaient de tout « *catalogue* » de promesses.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 6.)

Une loi pour moderniser la police

L'Assemblée nationale, durant cette session, sera appelée à débattre de la police et, par conséquent, de la sécurité. Le gouvernement y tient. C'est le sens de la communication que devait faire, ce mercredi 10 avril, en conseil des ministres, M. Pierre Joxe.

Le ministre de l'intérieur propose en effet que le gouvernement soumette rapidement un projet de loi de programmation, visant à dégager les moyens financiers nécessaires à une modernisation pluri-annuelle de la police nationale.

Informatisation, immobilier — qu'il s'agisse des locaux de police ou des logements des policiers, — formation des personnels, transmissions, parc automobile, police scientifique, armement et équipement individuels... Autant de chapitres que devrait développer ce projet de loi, dont le détail précis n'est pas encore connu. Il s'accompagnerait, de plus, de mesures catégorielles, remédiant aux « préjudices de carrière » subis par certains corps — les officiers de la police en tenue notamment.

Le choix du gouvernement est politique. Il vise, tout à la fois, à s'assurer de la « paix sociale » dans un secteur de l'Etat parfois indiscipliné et séduit par les sirènes extrémistes ; à contraindre l'opposition à un débat public et rationnel sur les moyens de la sécurité ; et enfin à systématiser l'œuvre de modernisation et de professionnalisation de la police qu'il a entrepris depuis 1983. La qualité passe avant la quantité : après la création de 10 000 emplois policiers au début du septennat — il y a aujourd'hui 121 862 postes budgétaires dans la police nationale, — la recherche d'une police plus efficace, mieux motivée, plus proche de la population, privilégiant les critères professionnels plutôt que l'improvisation quotidienne, devient la priorité.

Les statistiques sur la criminalité constatée en 1984, bientôt rendues publiques, viendront renforcer le plaidoyer gouvernemental : comme en 1983, la croissance des délits et crimes serait de moins de 5 %, alors que, depuis 1974, elle était en moyenne de 10 % par an.

EDWY PLENEL.

(Lire nos informations page 16.)

Pérou : une démocratie en état de choc

LIRE PAGE 5 LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE DE MARCEL NIEDERGANG

Le Monde — ARTS ET SPECTACLES

Marin Karmitz

Rétrospective officielle à Beaubourg pour cet éditeur de films en marge du système

Claude Chabrol

Un « Poulet au vinaigre » très acide

Molière

« Le Misanthrope » réunit Desarthe et Engel à Bobigny

Pages 9 à 15

Les attentats au Pays basque français

Après une longue période de calme, les attentats ont repris au Pays basque français. Trois attentats en moins d'une semaine (les 26, 29 et 30 mars), deux morts, deux blessés. Tous revendiqués par le GAL (Groupe antiterroriste de libération).

A Bayonne, on se demande si cette nouvelle flambée de violence ne vise pas à provoquer une insécurité générale dans la région. D'autant que, dans sa lutte contre les tueurs du GAL, la police française voit lui échapper, faute de charges suffisantes ou pour irrégularités de procédure, des suspects considérés comme importants et dont les pistes se perdent parfois au-delà des Pyrénées.

La piste du GAL se perd à la frontière

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Bayonne. — Les policiers chargés des « dossiers basques » n'ont pas le moral. Ils n'en disent rien, ou si peu, ne se plaignent pas, respectant les consignes de discrétion données par leur chef, le commissaire Alain Tourre. Il est pourtant de notoriété publique, de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, qu'ils éprouvent une forte impression de lassitude et d'isolement.

Avant même la réaction de la CFDT, qui a mis en cause, jeudi 4 avril, leur compétence en des termes abrupts, il ne faisait pas de doute, pour eux, que la dernière série d'attentats du GAL (Groupe antiterroriste de libération) allait avoir pour principal effet de les rendre responsables du climat de violence au Pays basque français.

Il n'est pas question, cette fois, du simple réflexe populaire qui, à la moindre alerte criminelle, réveille l'éternelle question : « *Mais que fait donc la police !* ». Plus profond, le malaise tient davantage à l'usure psychologique du Pays basque face à la conjonction de plusieurs phénomènes ; l'ignorance persistante de la nature réelle de ce contre-terrorisme imposé par le GAl ; cette apparente impunité, en tout cas cette « liberté d'expression » dont semble jouir ses commandos et auquel ne paraît répondre qu'une certaine aphasie de l'État et de l'opinion. La liste impressionnante d'assassinats enfin — douze en moins de quinze mois — qui modifie une perception traditionnelle du « problème basque ». « *L'addition des incertitudes*, dit un inspecteur, *ronge les nerfs et entraîne des erreurs de jugement.* »

Mais ce n'est pas encore là le fond de la préoccupation policière. L'actualité, à en croire certains enquêteurs, présente des signes plus inquiétants. Le GAL, après une première année d'attentats, pourrait chercher, désormais, à provoquer de toutes pièces l'insécurité de la population, en avivant les querelles politiques locales, en pesant sur les égoïsmes corporatistes jusqu'à ce que l'opinion publique régionale finisse par se retourner contre les ressortissants basques espagnols installés dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le GAL pourrait faire très cyniquement le pari qu'à défaut de pouvoir enrayer le mal, la France n'ait plus d'autre recours que de prier plus fermement les Basques espagnols d'aller se réfugier ailleurs.

Comment expliquer autrement, demandent certains policiers, et avec eux quelques magistrats, les actuels dérapages de la violence contre-terroristes ? Le GAL a su faire, on ne peut mieux, la preuve de son efficacité. Pourquoi alors ces chargeurs de fusil ou de calibres 11,43 désormais vidés à la porte de cafés bondés ? Pourquoi ces tueurs imprécis qui ne visent même plus leurs cibles supposées, les Basques soupçonnés d'être liés à l'ETA, mais tirent au jugé, que les consommateurs soient espagnols ou français ?

Le GAL, dit un enquêteur, a les moyens — il l'a montré encore le 30 mars en abattant sans bavure Galdeano Arana à Saint-Jean-de-Luz — de s'offrir les services de tueurs professionnels.

(Lire la suite page 8.)

LIRE

هكذا من الأصل

Page 2 – LE MONDE – Jeudi 11 avril 1985 •••

débats

ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Les Etats-Unis et la France mènent des politiques économiques différentes mais dont la marge de manœuvre est de plus en plus étroite. Pour Angélos Angélopoulos, les facilités obtenues par les dettes américaines ne pourront se prolonger longtemps. Selon Michel Beaud, la différence des choix entre la gauche et la droite se restreint tous les jours.

Pour un président de gauche avec une Assemblée de droite

La voie la plus sûre pour affronter la crise

par MICHEL BEAUD (*)

IL y a quelque chose d'irréel dans le débat politique français. Tout se joue comme si deux politiques radicalement différentes étaient proposées face à la crise : celle de la gauche et celle de la droite. La tradition historique, les ancrages idéologiques, le système même de la V[e] République concourent à ce face-à-face. La réalité est autre : l'importance des transformations réalisées dans la société française sous la pression de différents mouvements sociaux depuis plus d'un siècle, la situation d'équilibre atteinte entre les intérêts des différents groupes, couches et classes de la société, la pression enfin de la compétition, de la guerre économique qui s'aiguise dans la grande mutation mondiale, tous ces facteurs restreignent considérablement la marge de manœuvre des équipes au pouvoir.

Certes, sur le papier, dans les idéologies et donc dans les affrontements de tribune, deux options s'opposent : l'étatisme et le libéralisme. Curieusement, cette alternative ne coïncide pas absolument avec le clivage gauche/droite. Certes, l'ensemble des dirigeants communistes restent attachés au modèle soviétique d'une étatisation généralisée, à condition que ce soit sous la direction du Parti communiste ; certains socialistes sont favorables à tout ce qui renforce le champ d'action et le pouvoir de l'Etat, comme le sont, à droite, certains hommes d'ordre et d'autorité. Symétriquement, si quelques hommes politiques de la droite ont embouché les trompettes du libéralisme, faut-il rappeler que la droite, le patronat français, n'ont jamais poussé très loin la mise en œuvre du credo libéral... alors qu'à gauche les courants anti-étatistes et libertaires ne peuvent pas ignorer une certaine logique du libéralisme ?

La seule véritable alternative, face à la crise qui transforme le monde, est le renfermement malthusien ou l'engagement de l'ensemble des forces vives du pays pour relever le défi.

Le renfermement malthusien est une tentation permanente de la société française avec en fin de compte le déclin. Chacun à sa manière, de Gaulle, Pompidou, François Mitterrand, ont refusé ce choix.

Par rapport à ces options, ni les élections législatives de 1986 ni la présidentielle de 1988 ne peuvent marquer une rupture : l'effort national devra être poursuivi ; pour l'essentiel, les acquis démocratiques et sociaux seront maintenus ; le problème du chômage devra être pris en charge.

La gauche demeurant au pouvoir le ferait. Et le ferait aussi une droite qui reviendrait après cinq années d'opposition : certes, elle pourrait dénationaliser quelques banques, s'engager un peu plus dans la levée des contrôles – des changes et des prix, – prendre quelques mesures fiscales favorables aux entreprises. Mais elle éviterait – comme elle l'a fait jusqu'en 1981 – d'engager des remises en cause systématiques des acquis du monde du travail, car elle sait qu'un affrontement global, frontal avec les forces syndicales risquerait de freiner, peut-être de bloquer, le redressement entrepris.

Ainsi, avec quelques différences de style, de pondération, d'éclairage, la gauche et la droite mèneront le même type de politique économique dans les prochaines années ; l'une et l'autre seront confrontées au même problème du chômage, qui ne peut, dans la période actuelle, être jugulé que par une attitude concertée, négociée de l'ensemble des forces sociales (1) : aucun dirigeant de droite ne propose une solution face à ce problème qui ronge la société française ; et toute politique qui accentuerait l'effort de modernisation, d'efficacité, de productivité, accélérerait la progression vers les trois millions de chômeurs.

Il serait donc raisonnable, sur la base d'un tel constat, de prôner une « grande coalition » pour faire face à la crise. Le monde politique français n'y est pas prêt.

Il serait tentant pour le président de la République de jouer sur des majorités mouvantes qui pourraient naître d'un scrutin proportionnel. La démocratie y perdrait, si cela prend l'apparence de l'habileté sans principes et de la confusion.

La voie la plus sûre serait que la société française, et d'abord la société politique, apprenne la démarche de la négociation publique, claire, et du compromis nettement passé, face à l'opinion. Une occasion pourrait en être donnée en 1986, si la gauche ne gagnait pas les élections législatives : plutôt que de s'épuiser en des affrontements stériles ou en une crise institutionnelle, pourquoi ne pas accepter que, pour mettre en œuvre la seule politique que la France peut avoir face à la crise, travaillent ensemble un président de la République porté au pouvoir par une majorité de gauche et, à l'Assemblée nationale, une majorité de droite ?

C'est peut-être cela aussi, la démocratie.

(*) Auteur de : *la Politique économique de la gauche*, Syros, t. I, *le Mirage de la croissance*, 1983, t. II, *le grand Ecart*, 1985.

(1) *Rapport de l'intergroupe Emploi pour la préparation du IX[e] Plan*, la *Documentation française*, 1983.

L'Europe ne financera pas longtemps les déficits américains

Aucun pays, si grand soit-il, ne peut progresser durablement seul en oubliant les intérêts des autres

par ANGÉLOS ANGÉLOPOULOS (*)

C'EST un fait curieux, certes, mais un fait que le « reste du monde », et particulièrement l'Europe, finance l'économie américaine. Ce transfert de capitaux, en constante augmentation, explique en partie la relance de l'activité économique des Etats-Unis au cours de ces dernières années.

Selon le *New York Times* du 18 novembre 1984, l'entrée des capitaux aux Etats-Unis entre le 1[er] janvier 1980 et le 30 juin 1984 s'est élevée à 417 milliards de dollars, dont 170 provenaient d'Europe, 120 du Canada, 90 du Japon et 27 d'autres pays.

En d'autres termes, le président Reagan poursuit une politique keynésienne fondée sur un déficit budgétaire, en utilisant l'épargne des autres pays pour compléter les vides financiers des Etats-Unis.

En lui-même, le déficit du budget américain, qui se situe entre 180 et 200 milliards de dollars par an au cours de cette dernière période, n'est pas très élevé. Il est presque au même niveau que celui des grands pays industriels, c'est-à-dire autour de 3 % du PNB. L'anomalie résulte de ce que le déficit est couvert par l'épargne, non pas intérieure, mais étrangère, l'épargne américaine ne représentant que le tiers de celle des pays industriels. Ainsi les Etats-Unis vivent au-dessus de leurs moyens.

Le transfert de capitaux a permis aux Etats-Unis d'accélérer leur taux de croissance (de – 2 % en 1982 à 6,5 % en 1984), de diminuer leur chômage (de 10 % en 1982 à 7,4 % en 1984) et de réduire leur inflation (de 6 % en 1982 à 3,2 % en 1984).

Il est vrai que la relance américaine profite à l'économie mondiale dans son ensemble. Les Etats-Unis ont assuré 70 % environ de la croissance de la demande dans la zone OCDE, en donnant une très forte impulsion aux exportations des pays membres et également des pays en développement. En 1984, les exportations européennes vers les Etats-Unis ont augmenté de 34 % par rapport à l'année précédente et les exportations japonaises de 46 %. Du coup, le déficit du commerce extérieur américain a doublé entre 1983 et 1984 pour atteindre 125 milliards de dollars en 1984 et probablement 140 milliards en 1985. Le déficit de la balance des paiements, qui a été de l'ordre de 90 milliards de dollars en 1984, sera de 120 milliards en 1985. Il faut trouver le solde à l'étranger.

Pour attirer ces capitaux nécessaires à la poursuite de la reprise, les Etats-Unis ont maintenu des taux d'intérêt élevés, créant un dollar fort, surévalué de 25 à 30 % par rapport aux principales monnaies.

Les Etats-Unis n'en sont pas moins préoccupés par la charge énorme que l'augmentation de la dette publique fait supporter au budget américain. Elle atteindra en 1986 la somme de 2,1 trillions de dollars, avec un service annuel de 143 milliards de dollars. La dette publique et privée totale s'élève actuellement à 7,2 trillions de dollars. Ajoutons que les Etats-Unis, longtemps pays « créditeur », sont devenus une nation « débitrice nette » envers l'étranger. Cette dette, qui ne cessera d'augmenter avec les années, représente un lourd fardeau pour les générations futures et offre de réels dangers pour l'avenir de l'économie américaine.

Si le transfert des fonds aux Etats-Unis influence favorablement leur économie, c'est le contraire pour les pays fournisseurs de capitaux et particulièrement l'Europe. Car celle-ci, au lieu d'utiliser ces capitaux (170 milliards de dollars) pour investir et créer des nouveaux emplois, contribue à réduire le chômage américain. Précisons que selon l'OCDE le niveau de l'emploi en 1986 sera en Europe le même que celui de 1975.

L'erreur des Etats-Unis

Le transfert des capitaux nécessaires pour équilibrer les déficits américains pourra-t-il continuer longtemps ? Tout dépend d'abord de la santé de l'économie américaine.

En outre, si l'Europe constituait une « entité économique et politique » solide, elle pourrait sans doute influencer le flux de ses capitaux et leur utilisation. Sinon, il ne reste que l'exode actuel des capitaux, à condition que ceux-ci existent – particulièrement en Europe – en quantité suffisante et cherchent, pour plusieurs raisons, un « refuge » sur le marché américain. Cette année, l'Europe pourra transférer encore vers les États-Unis une somme suffisante pour compléter la couverture du déficit américain. Ce sera plus difficile pour l'année 1986. Dans ce cas, la crise du dollar sera sérieuse.

Aucun pays, aussi grand soit-il, ne peut seul progresser longtemps en oubliant les intérêts des autres. L'erreur de la politique américaine se situe dans le fait qu'elle profite actuellement de sa domination économique internationale et qu'elle préfère vivre avec l'argent des autres. Si le déficit du budget américain désorganise actuellement l'économie mondiale, cela est dû au fait que les États-Unis évitent de le couvrir par leurs propres moyens. Qui ignore que le poids fiscal total aux États-Unis est de 30 % inférieur à celui qui existe dans les pays européens ? Que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui constitue désormais un impôt de base des systèmes fiscaux, est seulement de 8 % en Amérique et de 18 à 20 % en Europe ? Que la taxe sur l'essence est de deux à trois fois supérieure dans les pays européens par rapport à celle appliquée aux États-Unis ? Une légère hausse seulement de ces impôts pourrait couvrir le déficit américain et créer les conditions favorables pour une relance économique mondiale.

Les leaders européens pourront-ils, au sommet des pays industrialisés, qui aura lieu en mai prochain à Bonn, exercer une pression sur les Américains pour les engager à ouvrir la voie d'une nouvelle politique fondée sur une coopération économique internationale constructive et efficace afin de faire sortir définitivement l'économie mondiale de son marasme ?

Bien que l'expérience des sommets précédents soit restée décevante, espérons que la raison prévaudra cette fois-ci dans l'intérêt tant des pays industriels que des pays en développement.

(*) Professeur, ancien gouverneur de la Banque nationale de Grèce.

LU

« HISTOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE »

de Jacques et Michel Dupaquier

Un bond de la science

LA science, même sociale, ne procède pas par la conquête méthodique, continue, de l'inconnu. Hors d'atteinte des griffes de la planification, elle va par bonds capricieux, suivis, si l'on ose dire, de périodes de lente digestion.

Si longtemps science sauvage, appelée ici « *la plus exacte des sciences sociales* », la démographie est encore loin de rendre tous les services qu'elle porte en elle. N'accusons plus le manque de bons spécialistes, mais regrettons, une fois de plus, que tant d'économistes, géographes etc., attelés à divers sujets, portent un jugement sur la forêt, en oubliant les arbres.

Historiens et démographes ont longtemps vécu non certes en mésintelligence, mais suivant chacun leur voie, si comblante, si nourrissante, que faible était le besoin de s'en écarter. L'Institut national d'études démographiques (INED) (Anita Hirsch, Jacqueline Hecht, Yves Charbit, *d'autres encore*) *a rappelé* à la vie de grands maîtres, tels Cantillon, *Quesnay, Boisguilbert*, Süssmilch, Malthus et d'autres encore, mais il restait à *faire*... presque tout : rassembler les humbles et les illustres qui, depuis les premiers balbutiements, ont été suffisamment « déraisonnables » pour échapper aux chaînes de leur vie personnelle et locale et chercher à *concevoir*, à mesurer, un ensemble transcendant à la vie et à la conscience.

Le bond de la science, cité plus haut, nous sommes en train de le faire, grâce à l'initiative, en apparence insensée, de Jacques et Michel Dupaquier, du père historien et du fils sociologue. Il a eu, le père, le si rare mérite de s'initier en pleine maturité aux techniques ingrates de la métrologie humaine, qui autorisent l'accès à ce monde mouvant, en permettant de mesurer, de jauger, de juger, de prévoir. Comment le père et le fils ont-ils pu *accumuler, ordonner, commenter* tant de richesses ? Quelle peine, dira-t-on, n'ont-ils pas éprouvée ? Entendons-nous bien sur le mot, si ambigu, de *peine*. Ne s'agit-il pas, au contraire, d'une tension continue, soudain transformée en émotion, en saveur, par l'effet de la découverte ?

S'agit-il *ici de doctrines de population*, économiques, sociales, politiques ? *Tel* n'est pas l'objectif fondamental ; mais comment parler de Petty, de Vauban, de Quesnay, de Malthus, sans pénétrer quelque peu la fermentation de leur *pensée* ? A la lecture de cet ouvrage, qui ne déconcerte le *spécialiste que par sa richesse*, tout en le faisant sourire à la naïveté des plus grands, dans leurs premiers pas, que ressentira le non-initié ? Saisi par ce monde nouveau, pittoresque, émaillé d'anecdotes et de querelles, il *surmontera* vite son trouble premier. Des noms rébarbatifs, au *début, tels Struyck, Kerseboom*, prendront vie à l'exposé de leurs *inimitiés*. Grandiose la *scène*, saisissants les acteurs. Ajoutons que notre profane saisira vite que *l'arithmétique politique* du XVII[e] siècle n'a pas de rapports avec la savante loi électorale que mijotent les énarques du gouvernement français, en 1985, à grands coups d'ordinateur.

Histoire nécessaire d'une science nécessaire, conclut le préfacier. C'est *grâce à ces visées* sur le passé que nous allons pouvoir prendre conscience de nous-mêmes, nous tourner vers l'avenir et finalement le maîtriser.

ALFRED SAUVY

★ Editions Perrin, 462 p., 150 F. Préface de Pierre Chaunu.

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à M. Albert Pen

Il est *vraiment* dommage que le député de Saint-Pierre-et-Miquelon *affaiblisse la signification et la portée* de son appel en faveur de l'outre-mer français (*le Monde* du 27 mars, page 2) par des propos médiocrement politiciens sur « *l'incurie qui aurait régné pendant les dernières décennies* » dans les DOM-TOM (...).

Il est vrai également que la véhémence de M. Pen vient à l'appui d'une offre non équivoque de services pour un ministère des DOM-TOM « *de plein exercice, ayant pouvoirs et moyens* ». Les populations intéressées apprécieront d'autant mieux cette proposition que le pouvoir *actuel* n'a pas encore démontré – mais on le lui souhaite – sa capacité à poursuivre l'effort entrepris... depuis des *décennies en* vue de concilier dans les *départements et territoires d'outre-mer* progrès économique et protection *sociale*.

Au contraire, il apparaît d'ores et déjà que la priorité accordée à des réformes institutionnelles inspirées d'esprit partisan (projet d'assemblée unique censuré par le Conseil constitutionnel ; superposition au conseil général d'un conseil régional élu à la représentation proportionnelle), de même que les résultats de certains « *redécoupages* » *de circonscriptions* cantonales ne sauraient longtemps *tenir lieu de bilan* (...).

HENRY JEAN-BAPTISTE,
président de l'association France-outre-mer.

Carte unisexe

(...) Les services de carte grise de la *préfecture de Paris refusent* de délivrer une nouvelle carte grise si vous lui *demandez* d'ajouter le nom de votre *conjoint*.

D'après ce service, pour faire figurer le nom de votre conjoint sur une carte grise, il faut lui vendre votre véhicule. Mais dans ce cas, la nouvelle carte grise est établie au seul nom du conjoint. En bref, *un mari et sa femme* ne peuvent plus être reconnus *propriétaires communs de leur véhicule*, ce qui signifie que les gens mariés sont traités comme des concubins (...).

M. SAIDI
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; *Maroc*, 4,20 dir. ; *Tunisie*, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AFRIQUE

TCHAD

La « pacification » du Sud... en attendant le pétrole

De multiples exactions contre les populations civiles auraient de nouveau été commises ces dernières semaines dans le sud du Tchad par l'armée du président Habré, notamment dans le Moyen-Chari. Des témoignages recueillis par l'AFP, à Bangui (Centrafrique), font état de la mort de plus de cent civils aux environs de la sous-préfecture de Maro. D'autre part, selon le HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés) des Nations unies, le nombre des réfugiés tchadiens, au Centrafrique, a augmenté de 25 % au cours des seuls mois de février et mars, et approche aujourd'hui le seuil des quarante mille.

De notre envoyé spécial

Sahr. – L'« objectif » se situe à 2 850 mètres de profondeur. Là, en principe, il doit y avoir de l'« huile ». Le « guide » vient de Houston, Texas. Evidemment, comparés aux puits qui s'alignent sur la côte du golfe du Mexique, le derrick du site de Makou, à 80 kilomètres au nord-est de Sahr, dans la région de Kyabé, est un tout petit derrick... Mais, pour le Tchad, il est porteur de grands espoirs. Nous sommes à la mi-mars. Depuis trois semaines, 2 millions 800 000 dollars ont déjà été « engloutis » à la recherche du pétrole de Makou. A raison de 50 000 dollars par jour – *« que l'on pompe ou pas, cela coûte le même prix »*, – cela va vite. D'autant qu'il y a ici 7 000 tonnes de matériel en provenance des Etats-Unis et acheminés, via Douala, par le Cameroun.

Le forage, à raison de 250 pieds (76 mètres) par jour, est rapide, grâce à la nature sédimenteuse du sous-sol. On saura dans peu de temps si la poche, repérée par l'exploration sismique, contient du pétrole. Dans la négative, la trentaine de techniciens d'EXXON (1) se déplacera à 120 kilomètres plus à l'ouest sur un autre site qui est déjà préparé en prévision de leur arrivée.

Le « plan libyen »

Lorsque M. Hissène Habré s'est rendu à Makou, lors de sa première tournée dans le sud tchadien (*le Monde* du 26 mars), les techniciens – comme tous les « pétroliers » – se sont montrés extrêmement prudents : *« Nous n'avons encore rien trouvé, mais il y a des signes encourageants. »* Ces « signes », des échantillons de terre et de roche, sont envoyés à Houston, pour analyse. En septembre, un bilan pétrolier global sera dressé pour les régions du Moyen-Chari et du Salamat. Makou n'est en effet que le premier d'une série de six sites qui ont été choisis pour une nouvelle campagne de prospection pétrolière. S'il y a du pétrole – en quantité suffisante – au Tchad (aucun gisement commercial n'a encore été mis au jour), les projets de pipe-line jusqu'à Douala, voire de raffinerie – pour laquelle un financement de la Banque mondiale était prévu (2), – pourraient être sérieusement envisagés. Mais, comme le note un technicien, *« il faudrait des promesses de production vraiment très intéressantes »*.

Le pétrole tchadien, M. Hissène Habré y croit. Il l'a dit à Doba, Sahr et Moundou : *« Le Tchad est plein de pétrole, d'uranium, de fer, d'or et d'argent, et c'est cela que la Libye veut et c'est pour cela qu'elle entretient la guerre. »* La guerre au nord, bien sûr, mais aussi au sud : les autorités tchadiennes sont persuadés que les « codos » (commandos) ne sont que les instruments – conscients ou non – de Tripoli pour ruiner l'économie du Tchad « utile », c'est-à-dire du sud. Selon cette thèse, le *« plan de subversion »* consiste à payer les maquisards sudistes qui, de leur côté, interdisent aux paysans de planter le coton, poussant ainsi la population rurale privée de ressources à se dresser contre l'autorité centrale. Au bout du compte, l'Etat tchadien se voit amputé de sa principale source de recettes – le coton, – ne peut plus payer convenablement son armée et se trouve donc affaibli. Au nord du territoire, la guerre et surtout la sécheresse, poussent, d'autre part, plusieurs milliers d'éleveurs à descendre vers le Sud. Les troupeaux bororos y piétinent allègrement les cultures, ce qui provoque d'inévitables conflits avec les paysans sudistes, sédentaires. Enfin, cette « invasion » des gens du Nord – islamisés – contribue à propager la langue arabe et l'islam dans un Sud sara, c'est-à-dire majoritairement chrétien. Vaste « complot »...

Le gouvernement de N'Djamena a cependant vigoureusement contre-attaqué. Investis par M. Hissène Habré d'une mission de « pacification » du sud tchadien, MM. Idriss Deby, le « com-chef », commandant en chef des FANT (Forces armées nationales tchadiennes), et Ibrahim Mahamat Itno, ministre de l'intérieur, ont sillonné le Sud depuis le début du mois de novembre et... les résultats sont là : l'activité des groupes « codos » a été réduite (sauf dans le Moyen-Chari), et la tournée du président tchadien s'est si bien déroulée qu'il en a entamé une seconde, depuis le 7 avril, dans le Mayo-Kebbi et la Tandjile. *« Nous avons fait une campagne de sensibilisation et nous avons été compris par la masse »*, nous a assuré avec aplomb M. Itno. A 18 kilomètres et 26 kilomètres au sud de Doba, dans les villages de Béti et Ndokobo, les paysans gardent pourtant un cuisant souvenir de cette action « psychologique » : *« Les Goranes arrivent, ils tirent en l'air pour nous faire fuir, et ils volent le mil »*.

Les habitants de Béti, dont le village a été brûlé à trois reprises depuis deux ans, font état de multiples récits de la répression sanglante et souvent aveugle menée par l'armée « régulière » tchadienne. Ils se plaignent également, outre de la sécheresse, du détournement de l'aide alimentaire : *« L'aide internationale est arrivée à Doba : on l'a bien vue de nos yeux mais on ne l'a pas touchée avec nos mains. »* A une quarantaine de kilomètres de là, dans le village de Bodo, qui est l'un des derniers foyers de résistance dans le Logone oriental, les « codos », nous ont affirmé des villageois, seraient prêts à « sortir » (se rallier) *« si leur sécurité était assurée »*.

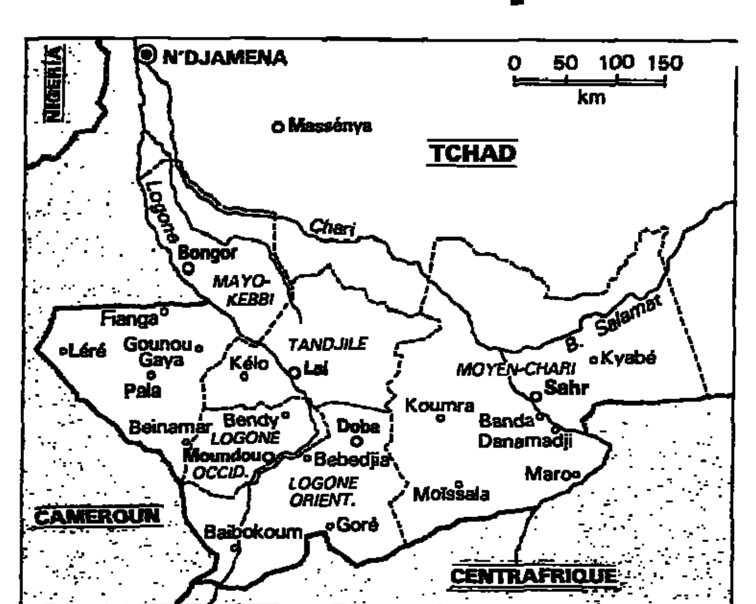
Nombreux sont ceux qui ont accepté de déposer les armes ou, plus exactement, d'intégrer les FANT pour, parfois, « pacifier » à leur tour d'autres maquisards, dans d'autres départements. Sao, Ngarkada, Baïtolum, Kolinger, surtout, qui dirigeait les « codos verts » et qui est aujourd'hui commandant de zone dans le Logone oriental : autant de noms de chefs « codos » cités dans le Sud qui ont mesuré la détermination des FANT et senti que le moment était venu de quitter la brousse. D'autres résistent cependant, comme le lieutenant-colonel Kotiga ou le commandant Nadjita, qui, selon le « com-chef », ont leurs propres champs de coton, le premier dans la région de Danamadji, le second dans celle de Moïssala, et qui se gardent bien d'en interdire la récolte.

Trois mille « codos » ?

Combien sont-ils ? Le 1er avril, reprenant les estimations de M. Itno, M. Habré a cité le chiffre de *« trois mille « codos » qui sont retournés dans la légalité »*. Une telle affirmation doit être relativisée, dans la mesure où les groupes de « ralliés » sont composés de véritables combattants armés, mais aussi de paysans qui ne le sont pas. *« Les jeunes,* explique un prêtre, *n'ont souvent qu'une solution, c'est d'aller s'engager chez les « codos ». Ici, ils n'ont rien à faire. »* Parfois, des villages entiers (avec femmes et enfants), qui étaient dominés par une poignée de maquisards, font allégeance, dans l'espoir de recevoir le prix de leur capitulation.

« Des innocents ont payé de leur sang ces combats. (...) C'est une étape que nous traversons. Nous allons pallier ces insuffisances » des FANT. Tout en reconnaissant ainsi les « bavures » commises par ses troupes à l'encontre des populations civiles, le « com-chef » affirme que les responsables – des *« éléments isolés »*, selon M. Itno – ont été châtiés : *« A Doba et Sahr, il y a eu des exécutions publiques. »* Selon lui, l'intégration des Nordistes dans le Sud se fait peu à peu : *« Il y a des combattants goranes qui se marient avec des filles sudistes. »* A voir pourtant les réactions de rejet des sudistes à l'égard des Goranes – 5% de la population tchadienne mais le fer de lance de l'armée, – on est fondé à croire que ces unions ne sont pas très nombreuses.

Pour une part, cependant, les razzias qu'effectuent les FANT dans le Sud sont compréhensibles. L'armée tchadienne n'a pas les services d'intendance des militaires français de Manta. Outre une demi-solde (15 000 francs CFA (3) par mois), les soldats tchadiens touchent la PGA (prime générale d'alimentation), qui est de 100 francs CFA par jour, pour leur alimentation de base (boule de riz ou de mil). Ils reçoivent aussi un peu de sucre, de thé et d'huile. Pour le reste, ils pourvoient eux-mêmes à leurs besoins, c'est-à-dire dans la pratique, que, ils prélèvent un tribut sur les paysans. En revanche, il ne semble pas que les troupes dépêchées par N'Djamena puissent être accusées de répression sélective envers les paysans chrétiens. Dans les écoles, d'autre part, l'enseignement du catéchisme s'effectue librement. Comme le dit un religieux, *« il semble bien que Hissène Habré joue la carte de la laïcité »*.



« Une armée d'occupation »

Les missionnaires, quant à eux, ont des rapports difficiles avec les autorités, qui les accusent de venir en aide aux « codos ». De nombreuses missions ont été évacuées en raison de l'insécurité, et la hiérarchie catholique a été menacée à plusieurs reprises de voir remise en cause sa présence (4) dans le Sud si elle ne se tenait pas *« à l'écart des querelles intertchadiennes »*. *« Ici,* remarque un prêtre donnant quelque fondement à l'accusation, *le fait d'être chrétien est aussi une manière de s'opposer à l'armée d'occupation »*. Pour leur part, les Européens expatriés, notamment Français, n'ont pas été inquiétés. Depuis la mi-février, quatre gendarmes ont été envoyés à Moundou pour assurer la sécurité du consulat et rassurer la population européenne. Le seul cas où les « codos » s'en sont pris à des non-tchadiens reste celui des deux techniciens américains du site de Makou, enlevés le 8 février et libérés le 13 contre une rançon de 300 000 francs CFA.

La « pacification » du Sud est d'importance vitale pour le président Hissène Habré. L'année dernière, grâce à une augmentation des prix payés aux cultivateurs et à l'action de la Cotontchad, grâce surtout au calme relatif qui a régné dans les cinq départements du Sud, la récolte de coton a atteint le niveau record de 158 000 tonnes. Outre d'appréciables rentrées financières dans les caisses de l'Etat, le président Habré en avait retiré un fort prestige personnel. 11 milliards de francs CFA avaient pu être distribués aux paysans, contribuant ainsi à dynamiser le commerce local. Le Trésor public avait, de son côté, prélevé 5 milliards de francs CFA lors des opérations de commercialisation. Cette année, en raison, pour l'essentiel, de la recrudescence des troubles, la prochaine récolte, selon plusieurs experts, ne dépassera pas 90 000 tonnes, ce qui entraînera, corrélativement, une baisse de la production des huileries. Sur le plan financier, comme sur le plan politique, la révolte des « codos » entrave donc singulièrement la marge de manœuvre du président tchadien. De là à voir dans le pétrole une manne providentielle...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Exxon, qui a remplacé la société américaine Conoco, est l'« opérateur » d'un groupe de compagnies pétrolières comprenant aussi Royal Dutch Shell et Chevron. Jusqu'en 1979, vingt et un forages, qualifiés d'« encourageants », avaient été effectués au Tchad. Interrompue par la guerre, l'exploration pétrolière n'a repris qu'en février dernier. Les réserves du Tchad ont été estimées à environ 500 millions de barils (10 millions de tonnes environ).

(2) En 1978, un projet, cofinancé par la Banque mondiale, concernait un champ de pétrole situé au nord du lac Tchad. Un pipeline de 350 kilomètres avait été envisagé, ainsi que l'installation, à N'Djamena, d'une mini-raffinerie.

(3) Un franc CFA vaut 0,02 franc français.

(4) Il y a 111 missionnaires « inscrits » dans le Moyen-Chari et 171 dans les deux Logone.

NOUVEAU REBONDISSEMENT AU SOUDAN

Le chef de la rébellion sudiste somme la junte de remettre le pouvoir aux civils avant le 16 avril

Tandis que la vie normale reprenait à Khartoum – à la suite d'un accord conclu entre le chef de la junte soudanaise, le général Abdel Rahman El Dahab et les syndicats, le chef de la rébellion sudiste adressait un ultimatum au nouveau régime militaire. Dans une allocution radiodiffusée à partir de l'Ethiopie, le colonel Gareng donne au général El Dahab sept jours pour rendre le pouvoir aux civils.

Le président du Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS) s'engage à respecter une trêve jusqu'au 16 avril. Il menace de reprendre les hostilités et de couper les voies de communications entre le Sud et le Nord si les militaires ne se retiraient pas dans leurs casernes. *« Nous empêcherons le pétrole et l'eau de couler vers le Nord, nous empêcherons tout véhicule de se déplacer dans le Sud, nous paralyserons le pays »*, a déclaré notamment le colonel Gareng. Il a ajouté que son mouvement ne *« négociera jamais avec le régime de Nemeiry revêtu d'un nouvel uniforme »*. En effet, à ses yeux, les auteurs du coup d'Etat du 6 avril ont renversé le régime *« sur l'ordre de puissances occidentales afin de confisquer la révolution aux syndicats »*. Le colonel Gareng lance un appel pressant aux syndicats, aux unions professionnelles, aux commerçants et aux étudiants afin qu'ils poursuivent grèves et manifestations jusqu'à l'accession des civils au pouvoir

Cet appel est parvenu trop tard à Khartoum. Un accord venait d'être conclu entre le général El Dahab et les représentants syndicaux, qui avaient reçu l'assurance que le pouvoir serait transmis aux civils *« dans les plus brefs délais »*. En attendant, le chef de la junte s'est engagé à respecter la liberté de la presse et les droits syndicaux, à abroger *« les lois scélérates dites islamiques »*. Le chef des Frères musulmans, M. Hassan Tourabi, interné peu vant la chute du maréchal Nemeiry, a été néanmoins libéré mardi. Cependant, les tribunaux islamiques ont été d'ores et déjà suspendus, et le président de la Cour suprême a été limogé.

Mercredi matin, le calme régnait à Khartoum : les banques, les magasins, les agences de voyages avaient rouvert leurs portes. L'aéroport n'a pas été pour autant rendu au trafic international. On s'attend que cette décision soit prise très prochainement par le Conseil militaire transitoire, organe suprême du nouveau régime qui a été constitué mardi soir *(voir ci-contre)*. Composé de quatorze généraux et d'un amiral, ce conseil concentre entre ses mains tous les pouvoirs, exécutif et législatif.

Le gouvernement américain a décidé de venir en aide au nouveau régime. Il a offert ce mercredi au Soudan une allocation pour financer ses achats de pétrole à court terme. Une première somme de 40 millions de dollars a été mise à la disposition du gouvernement de Khartoum. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

LA COMPOSITION DU « CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION »

Khartoum (Reuter). – Voici la composition du Conseil militaire de transition (CMT), dont la création a été annoncée mardi soir 9 avril par le général Abdel Rahman El-Dahab :

Général Abdel Rahman Sewar El-Dahab, président; général Taj Al-Din Abdallah, vice-président; membres : général d'aviation Mohammed Mirghani Taher, amiral Youssef Hussein Ahmed, général Mohammed Tewfick Khalil, général (à la retraite) Youssef Hassan Haj, général Fibian Agang Long, général James Loro, général Osman Amin Sayed, général Ibrahim Youssef Awad Gaali, général Hamad Abdoul-Azim Hamadah, général Osman Abdoullah Mohammed, général Fadlallah Burmah, général Abdel-Aziz Mohammed Amin, général Fares Abdallah Hosni.

Ce Conseil exercera, selon un communiqué, *« les actes de souveraineté et le pouvoir législatif pendant la période transitoire »*.

ASIE

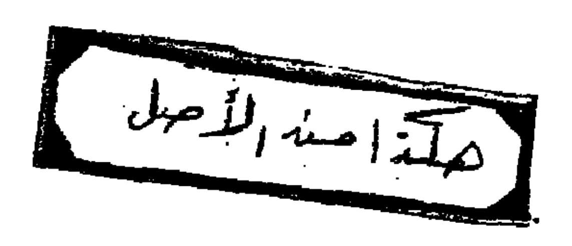
Chine

Pékin souhaite « élever le niveau de ses pourparlers avec l'URSS »

Pékin *(AFP)*. – La Chine veut élargir les pourparlers sino-soviétiques sur une normalisation des rapports bilatéraux et étendre les relations actuelles entre les deux pays au domaine politique, a déclaré, mardi 9 avril à Pékin, M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC chinois. La Chine *« est prête à élever le niveau de ses pourparlers avec l'URSS, mais on ne sait pas encore jusqu'à quel point cela sera possible »*, a déclaré M. Hu, en ajoutant que Pékin espérait étendre à la sphère politique les contacts économiques et culturels entre les deux pays.

Les pourparlers sur une normalisation des rapports bilatéraux, tendus depuis la brouille des deux géants communistes il y a un quart de siècle, ont repris, mardi à Moscou, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, MM. Qian Qichen et Leonid Ilitchev. M. Hu a ajouté que l'amélioration des relations sino-soviétiques était conditionnée par l'élimination de la *« situation d'insécurité aux frontières nord et sud de la Chine »* et le respect de l'autodétermination et de l'indépendance chinoises en matière de politique extérieure. Pékin posait jusqu'à maintenant trois conditions à l'amélioration de ses relations avec Moscou : la cessation des concentrations de forces soviétiques à la frontière nord de la Chine, la fin du soutien soviétique aux troupes vietnamiennes au Cambodge et le retrait de l'armée rouge d'Afghanistan.

Le secrétaire général du PC chinois a, d'autre part, annoncé que 70 % des plus hauts responsables du gouvernement central et des provinces seront remplacés d'ici à la fin juin. Il a expliqué que ce remaniement visait à rajeunir les organes centraux du gouvernement chinois de sorte que 70 % des ministres et hauts responsables de ministères et des gouverneurs de certaines provinces soient âgés de moins de soixante ans. De vingt à vingt-cinq ministres âgés de plus de soixante ans se trouvent ainsi théoriquement visés. Selon M. Hu, l'armée ne serait pas concernée par ce remaniement, mais cent sept organismes du gouvernement central et dix-neuf provinces verraient leurs responsables changer.



PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

UNE ADOLESCENTE CONDUIT UNE OPÉRATION-SUICIDE DANS LE SUD

Deux soldats israéliens tués

Une jeune libanaise conduisant une Peugeot 504, bourrée d'explosifs, s'est lancée contre un convoi militaire israélien dans le Liban-Sud, tuant deux soldats et en blessant deux autres. L'opération-suicide, accomplie le mardi 9 avril, a été revendiquée par le Front de la résistance nationale libanaise.

Peu après l'attentat, la télévision libanaise a diffusé une interview qu'avait enregistrée la jeune fille, âgée de seize ans, Sana Mohaydaleh, pour expliquer son sacrifice. « *Je suis très décontractée*, disait-elle, *et je vais faire cette opération, que j'ai choisie, parce que je remplis un devoir envers mon peuple.* »

L'attentat, qui s'est produit sur la route Bater-Jezzine, à 30 kilomètres à l'est de Saïda, est le troisième de ce type en moins d'un mois. Il porte le bilan global des pertes de l'armée israélienne depuis son entrée au Liban à six cent quarante-neuf tués.

D'autre part, trois combattants palestiniens ont été tués et six autres blessés mardi au cours d'un raid israélien contre une base du Front de lutte populaire (organisation palestinienne pro-syrienne) située à 15 kilomètres au sud-est de Beyrouth.

Un porte-parole du Parti socialiste progressiste (PSP druze), a pour sa part indiqué que l'aviation israélienne a attaqué aux roquettes mardi à l'aube une base de son parti à Chemlan, dans la région d'Aley, à 15 kilomètres au sud-est de Beyrouth. Le PSP a précisé que trois de ses miliciens ont été blessés et quatre autres sont pris sous les décombres d'un bâtiment de deux étages détruit par le raid.

RÉUNIES EN CONGRÈS

Des personnalités chrétiennes apportent leur soutien au président Gemayel

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Réuni à la va-vite, le congrès chrétien qui s'est tenu mardi *9 avril* au siège du patriarcat maronite à Bkerké s'est terminé par la publication d'un communiqué lénifiant, plein de bonnes intentions mille fois exprimées, mais sans prise sur la réalité. Comment pouvait-il en être autrement dès lors que les principales forces politiques et militaires sur le terrain, le Parti Kataeb et les Forces libanaises (milices chrétiennes), notamment, en étaient absentes ?

Présidées par le patriarche maronite – le cardinal Khoreiche, ces assises, qui réunissaient les principales personnalités religieuses de la communauté chrétienne, un ancien président de la République, M. Camille Chamoun, président du Front libanais (rassemblement des partis conservateurs), trois ministres, une trentaine de députés – ont réaffirmé l'indépendance, la souveraineté et l'arabité du Liban ; elles se sont prononcées contre tout projet de cantonisation et pour la légalité, et ont dénoncé les « projets partitionnistes » d'Israël au Liban du Sud. Le congrès chrétien a, d'autre part, lancé un appel à la tenue d'un autre congrès, cette fois islamo-chrétien. Enfin, les participants ont réclamé l'arrêt des combats dans la région de Saïda, le retrait des miliciens et le renforcement de l'armée.

Ces résolutions, qui apparaissent comme autant de vœux pieux, constituent malgré tout un appui au chef de l'Etat, le président Amine Gemayel, qui avait récemment demandé, devant la multiplication des pressions syriennes, au Front libanais l'adoption « *d'une position claire quant à l'avenir du pays, notamment en ce qui concerne le projet israélien de cantonisation* ».

Le congrès n'a, en revanche, pris aucune mesure de nature à satisfaire les dirigeants du Mouvement du 12 mars. Les dissidents des Forces libanaises espéraient que Bkerké serait la première étape vers la création du « *congrès chrétien permanent* » qu'ils appellent de leurs vœux. M. Fouad Abou Nader, ancien commandant en chef des Forces libanaises, a d'ailleurs sévèrement critiqué ces assises, déclarant : « *Ceux qui ont participé au congrès de Bkerké ne représentent pas la base agissante chrétienne, et le communiqué final n'exprime pas toutes les aspirations de la collectivité chrétienne au Liban. La manière dont ont été prises les résolutions en lieu et place des chrétiens n'est pas saine, et cette manière d'agir ne correspond pas à ce qu'attendait la collectivité chrétienne.* »

Pour sa part, l'ancien président Soleiman Frangié, un des grands absents de ces assises, a affirmé qu'il « *n'en attendait rien* » et que la convocation d'un tel congrès « *est en retard de sept ans au moins* ». On voit mal, dans ces conditions, sur quoi pourraient déboucher les résolutions de Bkerké, d'autant plus que sur le terrain, à Saïda notamment, les accrochages entre, d'une part, Forces libanaises et Milices musulmanes et de gauche, et, d'autre part, les Palestiniens se poursuivent. Les renforts de l'armée promis depuis maintenant plus de dix jours n'ont toujours pas quitté Beyrouth, et rien ne laisse prévoir leur arrivée prochaine dans la capitale du Liban du Sud.

L'objectif essentiel de ce congrès n'était-il pas, en définitive, de satisfaire Damas, qui aura toutefois bien du mal à se contenter d'une déclaration n'engageant pas les véritables protagonistes ? Comme l'écrit ce mercredi *l'Orient le jour*, le seul résultat de ces assises sera peut-être de « *tempérer l'impatience des Syriens* ».

F. C.

● *La Croix-Rouge visite les détenus libanais en Israël.* – Les délégués du CIRC ont pu rencontrer, durant la journée du 9 avril, les 1 167 détenus libanais transférés en Israël après la fermeture du camp d'Al-Ansar, au Liban du Sud. D'autres visites devaient avoir lieu ce mercredi. Quant aux 752 prisonniers libérés d'Al-Ansar, 535 sont rentrés dans la partie non occupée du Liban et les autres dans trois régions du Liban du Sud.

● *Prochaine rencontre Moubarak-Weizman.* – M. Ezer Weizman, ministre israélien sans portefeuille qui avait contribué aux négociations du traité de paix israélo-égyptien de 1979, rencontrera le président Moubarak au Caire la semaine prochaine, a annoncé, ce mardi 9 avril, le ministre israélien des affaires étrangères.

Un village à l'ombre d'Israël

De notre envoyée spéciale

Khiam. – A quelques kilomètres de la frontière, Khiam est en plein dans *la « zone de sécurité »*. Vidée de ses occupants en 1978 lors de la première invasion israélienne, l'agglomération ne revit un peu que depuis 1982. Entre ces deux dates, le bourg, qui compta naguère trente-cinq mille habitants, avait servi de « cible d'exercice » à l'aviation israélienne et de champ de manœuvres pour l'entraînement de l'infanterie et des miliciens au combat de rues. Avec les trois quarts de ses maisons détruites, Khiam semble ravagée par un tremblement de terre. Pourtant, cinq mille personnes environ y sont revenues. L'autorité, ici, c'est Abou Hassan, le chef de la milice. Pour tous renseignements, le mouktar (maire), qui, fez rouge vissé sur la tête, tremble de peur, nous renvoie à Abou Hassan.

Visage tanné d'un homme habitué à travailler dans les champs, rides profondes, treillis fatigué, celui-ci nous explique : « *Nous n'aimons pas les gens qui sont contre Israël. Israël, c'est notre voisin, et nous devons vivre en paix avec lui.* » Les gens, ce sont d'abord, pour lui, les Palestiniens qui de 1976 à 1978 lançaient des opérations anti-israéliennes à partir de Khiam, ensuite les résistants « *qui ne veulent pas la paix* ».

La milice locale des hommes du village, payés 1 000 livres libanaises par mois sur la caisse noire du général Lahad, a reçu ses armes d'Israël. « *Nous espérons que notre gouvernement viendra nous défendre*, dit, presque pour s'excuser, Abou Hassan, *mais en attendant il vaut mieux le faire nous-mêmes.* »

Quelques familles extérieures au village ont été réinstallées ici d'office par les Israéliens. Mohamed Ali Wehbé, marié, huit enfants, est ainsi arrivé il y a quatre jours. On lui a donné sa maison et toutes les facilités pour s'y installer. Après quinze ans au Brésil, cinq en Espagne, il avait racheté une échoppe à Rased, petit village chiite de la Bekaa ouest. « *Mais*, raconte-t-il, *il y a six mois, quelqu'un a essayé de me tuer. Les gens parlaient trop de politique dans le village. Alors, quand j'ai su que les Israéliens allaient partir, je suis allé les voir et ils m'ont amené ici.* »

Des rumeurs sur l'arrivée de soixante-dix nouvelles familles circulent à Khiam, ce qui, visiblement, n'enchante pas les habitants, mais, comme dit l'un d'eux : « *Nous n'avons pas le choix avec les Israéliens. C'est le prix de la paix. J'ai une femme, trois enfants, ma mère. Si demain un officier vient et me dit de partir, que puis-je faire ? Mais ils ne m'ont jamais rien fait. Pourquoi les haïrais-je ?*

FRANÇOISE CHIPAUX.

DIPLOMATIE

Israël acceptera probablement de participer au programme de recherches américain sur la « guerre des étoiles »

De notre correspondant

Jérusalem. – Embourbés au sud du Liban, les Israéliens sont loin de s'intéresser à la « guerre des étoiles ». C'est sans doute ce qui explique que l'offre américaine d'associer Israël aux travaux de recherche scientifique sur l'« initiative de défense stratégique » (IDS) du président Reagan ait été accueillie dans l'indifférence. Il aura fallu le message personnel adressé vendredi dernier par le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, à son homologue Yitzhak Rabin pour susciter en Israël l'ébauche d'un débat. Bien que le gouvernement de M. Shimon Pérès dispose de soixante jours pour se prononcer, tout indique déjà que la réponse israélienne sera positive. Au ministère de la défense, on a annoncé que « *la proposition américaine et ses implications seront examinées de manière approfondie d'un œil favorable* ». Et à la présidence du conseil, dans l'entourage de M. Pérès, on a tenu à souligner qu'« *une participation aux recherches sur la guerre des étoiles ne pourrait que contribuer à améliorer considérablement le potentiel technologique et scientifique d'Israël* ».

Les avantages qu'Israël est en droit d'attendre sont, en effet, indéniables. Ils se doublent d'ailleurs d'avantages économiques, puisque des crédits américains devraient remplir les caisses des centres de recherche israéliens, favoriser le développement des industries de pointe et donner un second souffle à la collaboration qui existe déjà entre l'agence spatiale israélienne et la NASA. Le ministre de la recherche scientifique, M. Guideon Patt, a d'ailleurs été le seul membre du cabinet à prendre publiquement position en faveur d'une acceptation de l'invitation américaine, qu'il considère comme un « *coup de chapeau aux capacités technologiques d'Israël* ».

Il est certain, cependant, que les problèmes posés par une participation israélienne à l'initiative de défense stratégique sont avant tout militaires et politiques. C'est l'examen de ces aspects de l'offre américaine qui pourrait éventuellement faire hésiter le gouvernement de M. Pérès.

Sur le plan strictement militaire, Israël devrait certes tirer profit des travaux de recherche sur l'IDS, car, comme le fait remarquer un commentateur du quotidien *Haaretz*, les fruits de la mise au point de nouvelles technologies antibalistiques pourraient servir Israël non pas dans une improbable guerre des étoiles, mais dans des guerres conventionnelles auxquelles Tsahal risque encore d'être confrontée à l'avenir.

Reste l'aspect politique. En acceptant de collaborer au projet IDS, Israël ne risque-t-il pas d'envenimer encore ses relations avec l'URSS et de provoquer une nouvelle détérioration de la situation des juifs soviétiques ? Le même débat s'était déroulé récemment autour de la question de l'installation en Israël d'un émetteur relais de « La Voix de l'Amérique ». A présent, avec l'IDS, les partis de gauche expriment leur crainte d'un renforcement de la dépendance de Jérusalem à l'égard de Washington et de son corollaire : une hostilité grandisssante de l'URSS à l'égard d'Israël. M. Victor Chemtov, du MAPAM (six sièges), a réclamé un débat d'urgence à la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset pour examiner les implications d'une participation à la guerre des étoiles sur les relations israélo-soviétiques. Et M. Yossi Sarid, du mouvement Ratz (quatre sièges), a affirmé que « *ce projet de M. Pérès était plus avantureux encore que le projet d'Ariel Sharon, il y a quelques semaines, de signer un accord de coopération stratégique avec les Etats-Unis* ».

L'ensemble de la presse considère cependant que ces craintes d'effaroucher l'URSS ne devraient pas peser d'un poids déterminant dans la décision que le gouvernement est appelé à prendre. « *Dans le conflit entre les deux grandes puissances, il y a longtemps qu'Israël a choisi son camp* », écrit le quotidien travailliste *Davar*.

(Intérim.)

Les Européens rejettent le moratoire sur les missiles

(Suite de la première page.)

Quant au gouvernement néerlandais, celui qui est allé le plus loin dans la voie de la conciliation, puisqu'il fait dépendre son acceptation des missiles américains du maintien de l'arsenal soviétique à son niveau de juin 1984 (et non pas *à celui de 1979, voire de 1977* comme l'ont considéré les autres pays de l'OTAN), il n'a pu que réaffirmer, à la veille des entretiens que son ministre des affaires étrangères devait avoir mercredi à Moscou avec M. Gromyko, la même position : le déploiement aux Pays-Bas aura lieu si Moscou ne revient pas au niveau de ses 378 SS-20 atteints l'été dernier, contre 414 aujourd'hui. Il doit donc y avoir réduction, et pas *seulement le maintien en l'état* annoncé par M. Gorbatchev.

Comme on l'a dit ici (*le Monde* du 9 avril), un moratoire de six mois n'a guère de sens quand il s'applique à des armements de ce type, dont la gestation prend dix ans et plus et le déploiement à peu près autant.

A cette objection s'en ajoute une autre, toujours sur la forme : pour être crédible, une telle décision devrait reposer sur des chiffres, de manière que le respect du moratoire puisse être vérifié par comparaison aux autres données existantes. Or, depuis une ouverture notoire faite à l'automne 1981 en ce domaine, le Kremlin en est revenu au secret traditionnel.

Aujourd'hui, à nouveau, les seuls chiffres disponibles sur l'état des arsenaux sont américains, au point que c'est par Washington même que l'on apprend les réductions d'armements soviétiques... Ainsi, le dernier bilan publié par le Pentagone sur la puissance militaire soviétique fait état de 120 euromissiles de la première génération SS-4, alors que le dernier chiffre publié à ce sujet à Moscou (à l'automne 1983, sous Andropov) est de 200 !

Une dernière observation réduit encore la portée du geste de M. Gorbatchev : plus de dix ans après avoir développé le SS-20, les bureaux d'études de l'armée rouge doivent bien évidemment travailler à la relève de cet engin. Confirmant une information publiée par le *Washington Post*, un porte-parole du Pentagone a indiqué mardi que les Soviétiques travaillent sur un nouveau missile de portée analogue, qui sera doté « *d'une plus grande précision et d'autres améliorations* ». Que le déploiement du SS-20 soit suspendu pour six mois afin de préparer l'introduction de son successeur paraît bien normal dans ces conditions, et M. Gorbatchev n'aurait fait qu'exploiter à des fins diplomatiques une situation déjà décidée par ses militaires.

A cela s'ajoute que le programme SS-20 paraissait, de l'avis de beaucoup d'experts, en voie d'achèvement. Le déploiement intense des premières années (plus de deux engins par semaine) s'est considérablement ralenti depuis le début de 1983, avec en outre un accent plus fort sur les cibles asiatiques que sur l'Europe : depuis deux ans, environ 25 missiles ont été ajoutés à l'arsenal européen, contre une trentaine à l'arsenal asiatique.

Le double d'il y a vingt ans

Malgré ce ralentissement, et de quelque manière que l'on considère les chiffres, le déséquilibre est proche du taux de 1 à 8 (ou, selon les porte-parole, 1 à 11) avancé à Washington. Avec plus de 1 300 ogives nucléaires opérationnelles sur missiles intermédiaires, l'arsenal balistique eurasiatique de l'URSS est à peu près le double de ce qu'il était il y a vingt ans, au sommet de la courbe alors atteinte avec les fusées SS-4 et SS-5.

De son côté, l'OTAN, avec ses 118 Pershing 2 et missiles de croisière présents en Europe occidentale (il s'agit du chiffre officiel atteint en décembre dernier), retrouve tout juste son arsenal d'euromissiles du début des années 60, celui que constituaient les fusées Thor et Jupiter déployées en Grande-Bretagne, en Italie et en Turquie avant leur rapatriement par Kennedy entre 1961 et 1963.

Même lorsque le déploiement actuel de l'OTAN sera terminé, en 1988, le stock d'ogives disponible (572) sera encore inférieur à la moitié de l'arsenal soviétique actuel et aux deux tiers de la part de cet arsenal qui vise l'Europe. Et l'on peut penser que dans l'intervalle, les militaires soviétiques ne resteront pas inactifs.

Les références faites par l'agence Tass aux « *moyens américains de stationnement avancés* » ne changent pas grand-chose à cette situation : l'URSS dispose aujourd'hui en Europe de beaucoup plus d'avions à capacité nucléaire que les Etats-Unis et leurs alliés (près de 3000 contre 700, selon les Américains) et de beaucoup plus de missiles à courte portée (700 contre 100), seule l'artillerie nucléaire faisant apparaître une supériorité pour l'OTAN (1 100 canons contre 900).

Les perspectives d'un sommet

Restent bien sûr les forces nucléaires françaises et britanniques, qui n'ont pas d'équivalent à l'Est et ont posé le problème que l'on sait aux négociations de Genève avant 1983. Rappelons simplement qu'en dehors de l'argument connu sur l'indépendance de ces forces, c'est l'ensemble des moyens nucléaires soviétiques qu'il faudrait mettre en balance avec celles-ci, en particulier la composante sous-marine fort similaire à celle de Paris et de Londres. Or, avec ses 62 sous-marins et leurs 928 missiles, selon les dernières estimations, Moscou n'est pas en retard dans ce domaine non plus.

Concluons ce bilan par l'inventaire des productions militaires respectives des deux superpuissances dans certains domaines clés, tel qu'il figure dans le récent recueil du Pentagone : entre 1977 et 1983, l'URSS a produit 1 500 engins balistiques intercontinentaux et les Etats-Unis 135 ; 1 300 missiles balistiques sous-marins contre 390 aux Etats-Unis ; 5000 chasseurs contre 3000, enfin 15000 tanks contre 5000. Il faudrait certes ajouter à ces chiffres la production des alliés européens et parler aussi des missiles stratégiques de croisière, pour lesquels les Etats-Unis disposent d'une claire supériorité.

Il est vrai encore que Moscou peut toujours contester les chiffres du Pentagone, mais tant que d'autres données aussi précises ne seront pas publiées de l'autre côté, ces démentis resteront peu crédibles. Et l'impression d'ensemble est que le complexe militaro-industriel soviétique se porte toujours fort bien, par delà les diverses successions qui se sont déroulées au Kremlin ces dernières années

M. Gorbatchev, premier dirigeant soviétique à n'avoir aucune expérience, ni de la vie militaire ni de l'industrie d'armement (non seulement il n'a pas participé à la guerre, mais il n'a même pas fait de service militaire, à la différence de Tchernenko) pourra-t-il et voudra-t-il changer cette situation ? Il est encore impossible d'en juger, mais la perspective d'une rencontre avec M. Reagan pourrait à cet égard lui être utile, ne serait-ce que pour arrêter ses options quant à ses programmes d'armement.

A la différence du président américain, qui a fait rappeler encore mardi par le secrétaire général de la Maison Blanche qu'un sommet devra « *parvenir à des résultats* », donc venir en conclusion d'une négociation fructueuse, on insiste aujourd'hui à Moscou, si l'on en croit de récents visiteurs du Kremlin, sur l'idée qu'un sommet soviéto-américain doit donner l'« impulsion » aux négociations en cours : autrement dit qu'une telle rencontre devrait s'intercaler dans ce processus sans que des résultats soient forcément en vue au préalable.

Si cette indication est confirmée, il ne devrait plus y avoir d'obstacle à la tenue de cette réunion à l'automne, assez probablement en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, qui fêtera alors son quarantième anniversaire.

MICHEL TATU.

La position française : « L'ANNONCE SOVIÉTIQUE NE SAURAIT SE SUBSTITUER AUX NÉGOCIATIONS »

Commentant pour la première fois l'initiative de M. Gorbatchev, le porte-parole du quai d'Orsay a déclaré mardi 9 avril : « *Le gouvernement français examine attentivement l'annonce faite par l'Union soviétique d'un moratoire unilatéral de six mois sur le déploiement des armes nucléaires soviétiques de portée intermédiaire en Europe. Il constate cependant que c'est précisément l'avance prise par l'Union soviétique entre 1977 et 1983 concernant ces armes qui a conduit les pays membres du commandement intégré de l'OTAN, dans un premier temps, à chercher à corriger ce déséquilibre par la négociation, puis, à défaut d'y être parvenus, à s'employer à rétablir l'équilibre des forces par le déploiement de leurs propres missiles. L'annonce soviétique ne saurait donc se substituer aux négociations soviéto-américaines de Genève.*

Le gouvernement français rappelle sa position constante en faveur de la recherche d'un équilibre durable au plus bas niveau possible. Dans cet esprit, il a noté avec satisfaction le projet de rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev. »



EUROPE

Turquie

M. Ozal attend de sa visite à Washington un renforcement des liens économiques avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Ankara. — Une « nouvelle étape » s'est ouverte dans les relations turco-américaines, estime le premier ministre, M. Ozal, après la visite de dix jours qu'il vient d'effectuer aux Etats-Unis.

Lors de ses rencontres avec les dirigeants de Washington, les hommes d'affaires et les membres du Congrès américain, M. Ozal s'est efforcé d'expliquer qu'il n'était pas venu quémander une aide militaire accrue, mais plutôt plaider afin que soient levées les barrières protectionnistes auxquelles se heurtent les produits turcs. Il a invité les Américains à accroître leurs investissements en Turquie, dont, a-t-il dit, le potentiel économique très riche attend d'être exploité. Cette approche économique a plu outre-Atlantique. Le président Reagan s'en est félicité. Il a souligné l'importance de la Turquie en tant que « pont » culturel et diplomatique entre l'Ouest et l'Est et la nécessité d'accélérer la modernisation de ses forces armées et de soutenir le programme de réformes économiques en cours.

En réalité, cependant, M. Ozal ne s'attend pas à un accroissement de l'aide militaire américaine en Turquie, au moment où le Congrès se préoccupe de réduire le déficit budgétaire. Il a qualifié d'absurde la remise en cause par le Congrès du rapport de 7 à 10 traditionnellement observé par les Etats-Unis dans l'aide militaire qu'ils fournissent à Athènes, d'un côté, à Ankara de l'autre (1). Pilier du flanc sud-est de l'OTAN, bouclier par rapport aux pays pétroliers environnants, la Turquie doit être forte, a fait valoir le premier ministre.

Il a émis le désir d'obtenir l'annulation gracieuse des dettes (crédits militaires) que les Turcs ont contractés aux Etats-Unis : 7 milliards de dollars, dont 400 millions environ pour 1985 (soit plus de la moitié de l'aide américaine qu'Ankara aurait reçue pendant l'année en cours). Les Américains ont répondu qu'ils ne sauraient accepter une telle formule, qui constituerait un précédent pour d'autres pays alliés aux prises avec les mêmes problèmes économiques. Mais ils ont promis que l'administration s'efforcerait d'augmenter la partie de « dons » dans l'aide militaire et d'obtenir des conditions plus avantageuses pour la part crédits.

M. Ozal a saisi l'occasion de son séjour à Washington pour tendre une nouvelle branche d'olivier vers Athènes, en déclarant qu'il était prêt à rencontrer le chef du gouvernement grec « *n'importe où et n'importe quand* ». Les Turcs estiment qu'ils ont suffisamment démontré leur souplesse en vue de la reprise du dialogue inter-communautaire sur Chypre pour un règlement pacifique.

Aussi bon alliés qu'ils veuillent être, les Turcs ne souhaitent pas pour autant devenir « *les enfants sages* » du giron américain. M. Ozal a notamment évité de répondre à la question posée par certains sénateurs américains influents sur le fait de savoir si la Turquie serait prête à accueillir sur son sol les installations américaines qui se trouvent actuellement en Grèce au cas où Athènes ne reconduirait pas en 1988 l'accord de défense avec Washington. Washington voudrait aussi obtenir l'autorisation d'Ankara pour l'installation d'antennes géantes émettrices sur son sol afin de faciliter les émissions de la Voix de l'Amérique, de Radio Liberté et de Radio Europe libre.

Ankara, cependant, ne voit aucun intérêt à irriter son puissant voisin, l'URSS, avec laquelle ses relations sont en progrès depuis la visite de M. Tikhonov à Ankara (la Turquie a signé un accord de vingt-cinq ans pour la livraison de gaz naturel soviétique).

Les Etats-Unis, enfin, désireraient que la Turquie prenne ses distances à l'égard de la Libye. Sur ce point également, Ankara serait peu disposé à leur donner satisfaction. La Libye est en effet pour la Turquie un partenaire économique important en raison notamment d'un contrat de 4 milliards de dollars passé avec des firmes de travaux publics turques.

La presse turque, tout en soulignant « *les points marqués* » par M. Ozal aux Etats-Unis et le « *soutien moral tous azimuts* » qu'il a reçu de l'administration Reagan, note toutefois que le premier ministre a éprouvé des difficultés à convaincre ses interlocuteurs quand ceux-ci ont évoqué les progrès insuffisants réalisés dans le domaine des libertés et des droits de l'homme en Turquie.

ARTUN UNSAL.

(1) Le Congrès avait notamment proposé de réduire l'aide militaire à la Turquie tant que le pays ne reconnaîtrait pas le génocide perpétré contre les Arméniens en 1915.

Pologne

Un prêtre de Cracovie a subi des sévices

Varsovie (*AFP, Reuter*). — Un jeune prêtre de Cracovie, sympathisant du syndicat dissous Solidarité, a été attaqué le 6 avril à son domicile par un inconnu et a subi, aux mains, sur le visage et sur le corps, des brûlures au deuxième degré, a révélé, le mardi 9, le cardinal Franciszek Macharski, archevêque de la ville, successeur à ce poste du futur Jean-Paul II. Le Père Tadeusz Zaleski, vingt-neuf ans, a été assailli, comme il revenait de célébrer l'office de la nuit pascale, par un « *homme masqué de grande taille* », qui lui a projeté au visage un gaz destiné à lui faire perdre connaissance. Lorsque le prêtre est revenu à lui, il se trouvait dans sa cave et portait, sur tout le corps, une trentaine de brûlures disposées en forme de « V » — le signe de ralliement de l'ex-syndidat de M. Lech Walesa.

Dans un télex à l'épiscopat polonais, aussitôt rendu public à sa demande, Mgr Macharski souligne que le clergé et la population de Cracovie sont « *bouleversés par cet attentat* ». Cet émoi, explique le prélat, est avivé par le « *souvenir encore douloureux de l'événement tragique de ces derniers mois* » — allusion à l'assassinat, en octobre, du Père Popieluszko par trois membres de la police politique du régime. Le cardinal demande au secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale, Mgr Dabrowski, d'intervenir auprès du ministère de l'intérieur afin que « *les auteurs de l'attentat* [contre le Père Zaleski] *soient retrouvés, les circonstances élucidées et les sources du mal liquidées* ».

L'attentat contre le Père Zaleski est la seconde agression de ce type en moins d'un mois à Cracovie. Le 14 mars dernier, un libraire français, M. Frédéric Castaing, quarante et un ans, avait été enlevé par trois inconnus et brûlé à la cigarette sur tout le corps, alors qu'il sortait d'un commissariat où il avait été interrogé pendant quarante-huit heures sur ses contacts avec des opposants polonais. M. Castaing avait accusé la police. Tout comme dans le cas du Père Zaleski, les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête.

D'autre part, l'agence officielle PAP a annoncé l'arrivée, le mardi 9 avril à Varsovie, du maréchal Serguei Sokholov, ministre soviétique de la défense, pour une visite officielle « *d'amitié* », dont ni la durée ni le programme n'ont été précisés. Ce déplacement survient à un mois du trentième anniversaire de la création du pacte de Varsovie, qui doit être renouvelé pour le 14 mai entre l'Union soviétique et ses cinq autres membres.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

• ACCORD FRONTALIER AVEC LA MAURITANIE. — L'Algérie et la Mauritanie ont signé, mardi 9 avril, un accord sur le tracé de leur frontière, qui marque l'aboutissement de trois ans de négociations. Le document a été signé par les ministres algérien et mauritanien de l'intérieur, M. M'Hamed Hadj Yala et le lieutenant-colonel Jibril Ould Abdellah. Les deux pays sont liés depuis décembre 1983 par le « traité maghrébin de fraternité et de concorde », auquel a également adhéré la Tunisie. L'une des conditions d'adhésion en était le règlement des contentieux frontaliers. — (*AP, Reuter.*)

Inde

• QUINZE MORTS DANS UN ACCIDENT D'AVION. — Quinze personnes ont été tuées, mardi 9 avril, dans l'accident d'un chasseur de l'armée de l'air qui a pris feu et s'est écrasé sur un village du nord de l'Inde. Au moins dix personnes qui se trouvaient au sol ont été tuées sur le coup. Cinq personnes sont décédées à l'hôpital des suites de leurs blessures.

AMÉRIQUES

Pérou

Une démocratie en état de choc

I. — *Etrange campagne présidentielle !*

Des élections présidentielle et législative ont lieu le dimanche 14 avril au Pérou. Huit millions d'électeurs sont appelés à désigner un président, deux vice-présidents, et à renouveler le Parlement, qui comprend cent quatre-vingts députés et soixante sénateurs. Face au président sortant, M. Fernando Belaunde, le favori de la consultation est M. Alan Garcia, de l'APRA.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Ayacucho. — « *C'est Alan, le prochain président du Pérou...* ». Dans la foule rassemblée sur la place d'armes d'Ayacucho, frêle dans son poncho noir, pieds nus, la petite paysanne indienne a le regard rivé vers le balcon hérissé de micros, à l'aplomb des arcades. M. Alan Garcia, candidat de l'APRA (1) à l'élection présidentielle du 14 avril, affirme avec force qu'il est venu « *saluer le Pérou profond* ». Celui de la douleur et de la mort, qui supporte la violence avec stoïcisme mais aussi avec espérance. Il est grand, costaud, brun, en blouson de toile bleue. « *La révolution*, dit-il, *commencera avec les pauvres* ».

C'est un meeting imprévu, improvisé, mais spectaculaire et symbolique. Aucun candidat présidentiel ne s'est encore risqué à Ayacucho, fief du Sentier lumineux qui a juré de saboter les élections. « *Non au vote*, proclament les tracts du Sentier, *mais développons la guérilla pour la conquête du pouvoir par le peuple* ». Pour les insurgés, qui poursuivent leurs actions coup de poing, les exécutions des « traîtres » et des « mouchards » — malgré la présence massive des militaires dans les zones en « état d'urgence » — les candidats aux élections sont des « opportunistes » et des « démagogues ».

Le candidat de l'APRA n'a, pas plus que ses adversaires, prévu ce jour-là de parler à Ayacucho. Il doit se rendre à Andahuaylas, une bourgade andine nichée à 3 000 mètres d'altitude dans une cuvette verdoyante du département d'Apurimac, puis à Abancay et à Cuzco. Contretemps : dans l'avionette qui l'amène de Lima, il apprend que la piste d'Andahuaylas est impraticable. Sa décision est vite prise : « *Posons-nous à Ayacucho.* » Ajoutant : « *Il faut savoir prendre des risques.* » L'aéroport est en état de siège : sacs de sable, mitrailleuses sur les toits, soldats en tenue de combat. Sur la piste, des avions de transport Hercules et des hélicoptères. Les militaires paraissent éberlués. Dans la petite cité, dominée par un cirque de collines ocre et pelées, la surprise est totale.

Etrange campagne électorale, plutôt paisible, et sans vraie passion. La ferveur est seulement présente dans les meetings organisés par les deux formations les mieux placées : l'APRA, de M. Garcia, et la gauche unie, dont le champion est M. Alfonso Barrantes, le maire marxiste mais très pragmatique de Lima. La presse, complètement libre, et même parfois agressive, analyse, spécule, suppute. Mais il y a peu de vrais débats d'idées et aucune controverse directe et publique entre les principaux chefs de file des partis en lice. Comme si les jeux étaient déjà faits. C'est la « *chronique d'une victoire annoncée* », affirme un éditorialiste de *la Republica*, car les sondages prévoient avec ensemble que l'APRA arrivera en tête au premier tour.

Thèmes simples et efficaces

M. Alan Garcia a fait une bonne campagne « *à l'américaine* » grâce à des fonds apparemment importants. Spots publicitaires à la télévision, placards quotidiens dans la presse, dénonciation répétitive dans les meetings de la corruption administrative et de l'exploitation du Pérou par les « *intérêts étrangers* ». Des thèmes simples mais efficaces, adaptés aux différents publics. Et un slogan permanent : « *Nous ferons un gouvernement nationaliste, populaire et démocratique.* »

Il a le sens du geste : à Ayacucho, après son allocution sur la place d'armes, il est descendu dans la foule et a traversé à pied une partie de la ville, acclamé, et presque porté « a hombros » (sur les épaules) comme un matador vainqueur qui sort de l'arène, par les habitants séduits par son audace. Un risque ? Sans doute. « *Ici*, dit un policier visiblement inquiet, *on ne sait pas qui est pour le Sentier. Tout le monde et personne. Ils sont là sur la place et dans les rues. Tout peut arriver.* »

A quelques kilomètres seulement d'Ayacucho, les sendéristes stoppent les bus, confisquent les cartes d'électeurs ou les marquent du sigle de la faucille et du marteau. La campagne, en fait, leur appartient. Les troupes des différentes unités — six mille hommes pour la seule capitale du département — occupent les localités importantes et se méfient d'une population apparemment réceptive aux slogans de l'insurrection.

Les questions les plus graves ne sont guère abordées. Crise économique et sociale d'une ampleur sans précédent, inflation galopante, chute brutale du niveau de vie, marginalisation accélérée des secteurs les plus défavorisés de la société, explosion démographique, dette extérieure de 13 milliards de dollars, que le Pérou semble hors d'état d'honorer, délinquance (encore que le niveau d'insécurité à Lima soit bien inférieur à celui de Bogota ou de Rio), montée préoccupante du pouvoir des trafiquants de drogue, chômage et sous-emploi, terreur délibérée du Sentier lumineux et contre-terreur, pratiquée par les forces de l'ordre dans les départements « *en état d'urgence* », menaçant de déclencher au Pérou un processus de « *sale guerre* » comme dans l'Argentine des militaires.

Un « masochisme historique »

« *Aucun candidat*, dit un professeur de l'université de San-Marcos, *n'a vraiment dénoncé les violations des droits de l'homme. Ni parlé du rôle des forces armées* ». Il ajoute :



« *Il y a chez tous les candidats et d'abord à gauche, le souci de ne pas prendre le risque de heurter les militaires qui ont pourtant promis catégoriquement de respecter les résultats des élections* ». Ni veto, ni coup d'Etat, a répété le général Julia, ministre de la guerre. Mais chacun sait ici que l'armée reste un facteur essentiel du jeu politique. Et l'hypothèse d'une éventuelle intervention militaire en cas d'aggravation dramatique de la situation n'est pas vraiment écartée.

Pas de veto ? La précision s'adresse d'abord à l'APRA, fondée dans les années trente par Victor Raul Haya de La Torre, une force de la nature, un tribun. Haya a été le chef charismatique de l'APRA pendant un demi-siècle et a dirigé d'une main de fer un parti profondément enraciné dans le peuple. L'APRA a une longue histoire tumultueuse, sinueuse, tragique, faite de frustrations, de déceptions, de remises en causes permanentes, de louvoiements, de déchirements. Mais il n'a jamais accédé au pouvoir.

Poursuivi, emprisonné, exilé, plusieurs fois candidat malheureux à la présidence, frustré aux élections générales de 1962 d'une victoire enfin entrevue, Haya est mort respecté, ayant enterré la hache de guerre avec les militaires, mettant ainsi fin à « l'affrontement historique » entre l'APRA et l'armée provoqué par le soulèvement apriste de 1932 à Trujillo, mais il n'a jamais réalisé son rêve : accéder à la charge suprême.

Cette longue patience jamais récompensée a développé chez les dirigeants « historiques », chez les vieux militants apristes, ce que M. Alan Garcia appelle un « *complexe masochiste* ». Le sentiment d'être passé à côté de l'histoire. Au départ, l'APRA se proclamait résolument anti-impérialiste, nationaliste, populaire. Haya préconisait la nationalisation des terres et des industries, se réclamait du monde andin humilié et exploité depuis la conquête, reprenait le rêve bolivarien d'une « *unité de toute l'Amérique latine* ».

L'APRA devait être une alliance populaire révolutionnaire de tous les peuples du continent américain. Il est aujourd'hui seulement le PAP, le Parti apriste péruvien, tout en ayant conservé le sigle créé par Haya. Un parti de classes moyennes qui a tempéré son langage et ses prétentions lyriques des premières années de lutte.

Souvent placé en porte-à-faux, en raison des hostilités qu'il a suscitées, l'APRA a parfois conclu des alliances contre nature, par exemple envers le premier gouvernement Belaunde en 1963. Le coup d'Etat de 1968 du général Velasco Alvarado a de nouveau placé les apristes dans une situation ambiguë. Adversaires par principe de toute prise du pouvoir par les militaires, ils ont dû admettre que les « velasquistes » ont mis, ou tenté de mettre en place, des réformes de structure figurant à leur propre programme. La mort de Haya de La Torre, président de l'Assemblée constituante de 1979, et l'échec sévère aux élections de 1980 d'un parti assez comparable, dans sa trajectoire et ses ambitions, à l'action démocratique du Venezuela, ont relancé les querelles de tendances internes entre « gauchisants », dirigés par M. Armando Villanueva, et « centristes » qui l'ont emporté en portant M. Alan Garcia au poste de secrétaire général.

Né dans le sérail

Un choix heureux. Le nouveau « patron » de l'APRA n'a que trente-cinq ans. Mais il est né dans le sérail. Ses parents ont été militants apristes. Lui-même, après des études à Madrid, à l'université Complutense, puis à Paris, à la Sorbonne, sous la direction du sociologue François Bourricaud, il est rentré au Pérou en 1977 pour se lancer dans l'arène politique. Une ascension rapide : député apriste de Lima en 1980 et secrétaire général dès septembre 1982. Depuis, il s'efforce, non sans succès, de « dépoussiérer » le parti. Mais non sans difficultés.

« *J'ai dû*, dit-il, *me battre durement pour faire comprendre que nous devions nous adapter et nous moderniser, mettre nos vieilles banderoles au vestiaire et renoncer à des slogans usés. L'APRA a trop longtemps proclamé sur tous les tons que nous étions les meilleurs, les plus forts, les plus intelligents. « L'APRA, oui, les autres, non ». Un cri de guerre qui nous a fait beaucoup de mal. Nous ne devons prononcer aucune exclusive, offrir la collaboration à tous les Péruviens de bonne volonté pour nous lancer dans la reconstruction d'une nation affrontée à une multitude de dangers et gravement menacée. Le sort des institutions démocratiques est en jeu. Chacun sait que nous n'avons plus beaucoup de temps. Nous sommes en sursis, pour éviter la catastrophe et le chaos...* »

L'homme est simple, cordial, intelligent, mesuré et modéré, très préparé à son rôle, et ne paraît pas effrayé par la perspective d'assumer la présidence d'un Pérou en crise profonde. « *Si je suis élu, nous ferons appel à tous les intellectuels de toutes tendances, à tous les indépendants qualifiés* ». M. Alan Garcia se réclame de Haya de La Torre « *qu'il a beaucoup admiré* », mais il affirme aussi, reprenant une formule de Felipe Gonzalez, qu'il faut savoir « *digérer l'histoire* ». « *Les morts de 1930 ne sont plus les nôtres*, ajoute-t-il. *C'est du passé...* ».

Le général Julia a employé la même formule pour parler des relations avec l'APRA, « *c'est du passé* ». Et M. Garcia a été invité par le CAEM (le centre des hautes études militaires, un organisme-clé des forces armées), pour exposer ses idées. Réception très cordiale, est-ce à dire que tous les nuages sont dissipés entre apristes et militaires ? M. Garcia sourit : « *J'espère, mais il n'est pas question de pacte. Celui passé avec Haya était purement verbal.* »

L'un des atouts de l'APRA est d'être « *resté au balcon* » depuis cinq ans. Le discrédit croissant du gouvernement Belaunde — illustré par la véritable déroute subie aux élections municipales de 1983 — joue davantage en faveur d'un parti apriste, qui n'a rien à justifier, que d'une gauche relativement unie, qui doit convaincre les électeurs de sa cohésion, de sa capacité à gouverner et surtout de son désir de conquérir vraiment tout le pouvoir. L'autre « carte » apriste, c'est la jeunesse et le talent de son nouveau chef.

Mme Leonor Zamora, maire d'Ayacucho, pasionaria de la ville-symbole, a elle-même annoncé qu'elle annulerait son vote le 14 avril. Pour se solidariser, dit-elle, « *avec le très fort courant qui existe dans les régions en état d'urgence* » et parce « *qu'aucun parti, y compris la gauche unie, ne représente vraiment ce peuple qui souffre* ».

A Andahuaylas, où toute la population attend le leader apriste depuis le matin, M. Garcia dénonce le « *centralisme liménien* » et les « *banques étrangères qui ont assez vécu de notre misère* », fustige « *les petits juges corrompus et les mauvais policiers* ». Il promet de « *développer l'agriculture andine pour produire ce que nous achetons à l'étranger* ». Des vivas montent de la masse compacte de petits visages bruns et ronds agglutinés sous la tribune, près de l'église coloniale. A Abancay, on le supplie d'être le parrain de plusieurs jeunes enfants. Il confie : « *Depuis le début de ma campagne, on m'a déjà offert trente bibles. Je me demande pourquoi...* »

La piste qui mène d'Andahuaylas au Cuzco traverse ce « Pérou profond » superbe, désolé et abandonné. Peu de trafic, un camion de loin en loin, des lamas et des chevaux dans les champs d'un vert tendre, des huttes d'adobe, surmontées de leurs petites croix blanches ou bleues, une indienne solitaire qui file en marchant tête baissée.

« *Vive la guerre de guérilla* » : Le slogan du Sentier éclate à chaque virage. A tout hasard, le garde du corps d'Alan à mis un chargeur dans sa mitraillette. Epuisé, le chef de l'APRA somnole, son grand corps secoué sans cesse par les cahots de la voiture. « *Je reviendrai fêter la victoire avec vous* », a-t-il dit aux militants enthousiastes d'Ayacucho. Sous les arcades de la place, des groupes serrés de jeunes écoutaient en silence.

(1) Alliance populaire révolutionnaire américaine, parti centriste.

Prochain article :

L'EFFONDREMENT DE LA DROITE

Chili

UN COMMANDO ARMÉ A ENLEVÉ DEUX SYNDICALISTES

Santiago (*AFP, AP*). — Un commando composé de dix hommes armés et masqués a enlevé, mercredi 10 avril, deux syndicalistes. Les auteurs du rapt ont dévasté le siège de la Confédération des travailleurs de la construction et ont emporté de nombreux documents, dont cinquante mille tracts appelant à une journée de protestation contre le régime militaire du général Pinochet prévue pour jeudi. La Confédération des travailleurs de la construction compte 180 000 adhérents. Elle avait déjà été l'objet d'une attaque le 6 novembre dernier, jour de l'instauration de l'état de siège au Chili.

D'autre part, sept bombes de fortes puissances ont explosé dans la nuit de mardi à mercredi à Santiago, dans la cité balnéaire de Vina-del-Mar et dans le port voisin de Valparaiso (à 150 km au nord-ouest de la capitale). Un passant a été blessé par le souffle d'une des explosions.

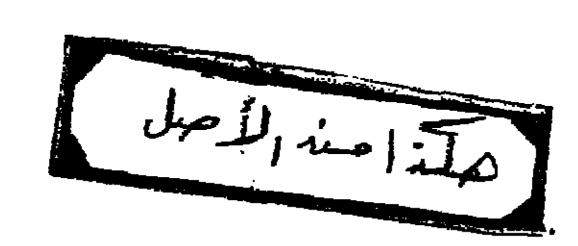
La journée de protestation annoncée pour jeudi a été décidée à la suite de l'enlèvement et de l'assassinat de trois opposants au régime militaire, retrouvés égorgés, le 30 mars, dans une banlieue de la capitale. Cette action, décidé par le Commandement national des travailleurs, est soutenue par la coalition centriste Alliance démocratique et par plusieurs partis d'opposition.

Brésil

LE PRÉSIDENT NEVES EST DANS UN ÉTAT « EXTRÊMEMENT GRAVE »

Sao-Paulo (*AFP, AP*). — L'état de santé du président Tancredo Neves, qui avait subi, mardi 9 mars, une trachéotomie pour faciliter sa respiration, s'est dégradé au point qu'il a été qualifié d'« *extrêmement grave* » par le porte-parole de la présidence, M. Britto. Il a annoncé que le président Neves souffrait d'« *altération de ses fonctions cardiovasculaires* » qui ont entraîné une augmentation de sa pression sanguine, de sa température et de son rythme cardiaque. La sixième opération subie par M. Neves était destinée à remplacer la sonde qui avait été posée pour faciliter sa respiration et qui le gênait.

L'aggravation de la situation de M. Neves intervient quelques jours après l'annonce, dimanche, du lancement d'un vaste plan social d'urgence, décidé par le chef d'Etat en exercice, M. José Sarney. Ce plan englobera les secteurs de l'alimentation, de la santé, de l'éducation, des transports et de l'emploi. Il reprendra les idées de la commission pour le plan d'action gouvernemental, créée par M. Neves, et sera présenté, le 15 avril, à l'issue d'un conseil des ministres qui fera le bilan des trente jours de la « nouvelle République ». Devant la prolongation de la maladie du président élu, M. Sarney s'était déclaré décidé à assumer pleinement les fonctions présidentielles.



politique

L'accord RPR-UDF

(Suite de la première page.)

L'annonce de la réforme électorale a vaincu les dernières réticences. Face à ce que l'opposition qualifie de « *tricherie* », de « *piège* » tendu par le pouvoir pour la diviser, ceux qui jusque-là avaient traîné les pieds convenaient avec leur partenaire de la nécessité de manifester « *plus que jamais* » l'union, la cohésion de l'opposition. Ou, comme l'a écrit dans *le Figaro* daté du 9 mars M. Jean-François Deniau, ancien président des clubs Perspectives et Réalités, d'« *organiser* », après « *les dénonciations et les protestations* », la « *riposte positive* » de l'opposition.

Si la rédaction des quatre priorités de gouvenement : « *renforcement des libertés publiques, reconstruction de l'Etat républicain, redressement de l'économie française et rétablissement de l'indépendance de la France* », n'a pas soulevé de difficultés — les termes sont suffisamment généraux pour satisfaire tout un chacun, — la rédaction d'un nouveau paragraphe marquant la volonté de l'opposition de revenir au scrutin majoritaire s'est révélée elle, plus délicate. Les centristes souhaitaient que ne figure pas dans ce texte commun une condamnation définitive de la proportionnelle.

« *Tant que nous sommes dans la Ve République, le scrutin majoritaire fait partie de la cohérence institutionnelle, mais, à terme, une réflexion doit pouvoir être engagée sur le devenir institutionnel français et un régime de séparation des pouvoirs* », nous a expliqué M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS M. Barrot ajoute : « *Nous ne faisons pas de la lettre des institutions un dogme pour l'éternité. Il ne faut pas préjuger de l'avenir.* »

De la même façon, ceux qui s'opposent, avec M. Barre, à la cohabitation, après 1986, entre M. Mitterrand et une majorité de droite s'accommodent de la rédaction de la phrase-clé du texte commun RPR-UDF. En affirmant, « *nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble* », l'opposition exclut le « *compromis* » avec le Front national bien sûr, mais aussi avec des socialistes modérés au sein d'une majorité dont les contours auraient été dessinés par M. Mitterrand. Elle ne ferme pas toutefois la porte à la cohabitation qu'envisage une partie de l'opposition, derrière MM. Jacques Chirac et Giscard d'Estaing. Mais il s'agirait alors d'une cohabitation conflictuelle qui « *ne mériterait plus alors le nom de cohabitation* », expliquent ceux qui veulent croire que le départ de M. Mitterrand sera alors inévitable.

Cet accord de gouvernement signé par le RPR et l'UDF, et auquel pourrait souscrire le Centre national des Indépendants et Paysans de M. Philippe Malaud, ne préjuge pas de la stratégie de l'opposition dans la bataille des législatives. Bien sûr, comme aux élections municipales et cantonales, le RPR et l'UDF seront liés par un code de bonne conduite, mais l'union affichée entre eux n'implique pas la constitution de listes *communes*. Les calculs ne sont pas encore finis, et déjà les déclarations de divers responsables de l'opposition laissent deviner que le choix sera difficile entre des listes d'union et des listes séparées et que l'on pourrait s'orienter vers des solutions différentes en fonction des départements.

Ce premier texte commun signé par le RPR et l'UDF n'exclut pas non plus la présentation, à l'automne, d'un « programme » de gouvernement plus détaillé sur lequel travaillent les deux formations tout comme les clubs Perspectives et Réalités et les clubs 89 sous le double parrainage de MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le refus du compromis

Voici le texte de l'« Accord pour *gouverner* » *conclu mercredi 10 avril par le RPR et l'UDF :*

« Dans moins d'un an, les Françaises et les Français éliront leur nouvelle Assemblée nationale. Cette échéance politique est capitale. Malgré les manœuvres du gouvernement, elle décidera du redressement de la France. A cette fin, les formations politiques de l'opposition parlementaire s'engagent dès maintenant sur les principes suivants :

– Si nous obtenons la majorité à l'Assemblée nationale, l'alternance sera réalité. Nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble.

– Nous refuserons notre confiance à tout gouvernement de compromis qui tenterait de s'appuyer sur une autre majorité, par nature instable et incohérente ;

– Nous mettrons alors en œuvre nos propositions communes de gouvernement, dont les objectifs sont rappelés ci-dessous.

Nos candidats aux élections législatives s'engageront sur ces principes préalablement à leur investiture.

Dès que le mode de scrutin aura été définitivement adopté, l'UDF et le RPR se concerteront pour définir le meilleur moyen d'assurer la plus large majorité à l'opposition nationale.

Quatre objectifs essentiels guideront notre action :

A. — **Le renforcement des libertés publiques.** — Nous assurerons la garantie constitutionnelle des libertés publiques et individuelles au premier rang desquelles : le libre choix de l'école par les familles ; la liberté de la presse et de la communication audiovisuelle ; les libertés d'entreprendre, de produire et d'échanger.

B. — **La reconstruction de l'Etat républicain.** — L'Etat républicain fait confiance à la liberté et à l'initiative des citoyens et se consacre à ses missions essentielles de sécurité, défense et justice. Son autorité ainsi rétablie en métropole et outre-mer lui permettra de garantir l'unité et la solidarité de la communauté nationale. Exigence primordiale des Français, la sécurité des personnes et des biens sera une priorité de l'action du nouveau gouvernement. Dans le respect par tous des droits de l'homme et des lois fondamentales de la République, il sera mis en œuvre une politique de contrôle et de limitation de l'immigration.

L'UDF et le RPR réaffirment leur opposition à la proportionnelle, car ce mode de scrutin est incompatible avec les institutions de la Ve République.

Afin d'assurer l'efficacité des institutions l'UDF et le RPR rétabliront le scrutin majoritaire.

C – ***Le redressement de l'économie française.*** — La gravité de la situation du pays obligera les Français à un effort soutenu pour rembourser les dettes contractées par les socialistes et préserver les acquis sociaux de la Ve République. Le gouvernement montrera d'emblée sa volonté de rompre avec les pratiques de socialisation progressive qui ont appauvri les Français et aggravé le chômage.

Quatre actions prioritaires seront décidées : la réduction de la part des dépenses publiques dans le produit national et l'allégement des prélèvements obligatoires ; la suppression des réglementations abusives, qui entravent la liberté d'entreprendre et de produire ; la dénationalisation progressive des entreprises publiques, industrielles, commerciales et bancaires, qui relèvent du secteur concurrentiel ; la libération des rapports sociaux par la renaissance de la politique contractuelle, la participation accrue des travailleurs et le refus de l'emprise excessive de syndicats politisés sur la vie de l'entreprise et du pays.

Ainsi, c'est par la libération des choix individuels et des initiatives de l'entreprise que seront assurés le redémarrage de l'activité économique et la création de nouveaux emplois.

D. — **Le rétablissement de l'indépendance de la France.** — Solidaire de ses alliés, décidée à jouer un rôle majeur dans la construction de l'Europe, engagée dans un effort de coopération avec les pays en voie de développement, tout particulièrement avec nos partenaires africains traditionnels, la France reprendra l'effort de défense indispensable pour combler les retards accumulés depuis 1981. Notre politique étrangère sera conduite fermement, sans complaisance et sans faiblesse à l'égard de quiconque et en fonction du seul intérêt national. Sur ces bases, ce qui constitue l'engagement que prennent le RPR et l'UDF vis-à-vis du peuple français, les deux formations publieront, à l'automne, leurs propositions de gouvernement.

JEAN LECANUET
et JACQUES CHIRAC.

Propos et débats

M. Debré : rétablir le scrutin majoritaire

M. Michel Debré, député (RPR) de la Réunion, a déclaré, le mardi 9 avril sur Europe 1, que le RPR et l'UDF doivent inscrire le rétablissement du scrutin majoritaire « au premier rang de leurs engagements » et en faire la « condition de leur retour au pouvoir ». *L'ancien premier ministre estime, d'autre part, qu'aux élections législatives de 1986, pour l'opposition,* « dans certains cas, la meilleure riposte à ce mauvais scrutin *[proportionnel]* sera la liste unique, dans d'autres cas, ce sera deux listes ».

M. Lajoinie :
pour une totalisation nationale des « restes »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste, a déclaré, le mardi 9 avril, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que le PCF approuve « le nombre de députés et la répartition, de même que le cadre départemental », *proposés par le gouvernement, mais qu'il refuse le seuil d'éligibilité (fixé à 5 % des voix) et qu'il souhaite, surtout, la totalisation des « restes » au niveau national et la répartition, en fonction de ce total, des sièges restant à pourvoir dans chaque département.*

M. Jeanneney : l'obstruction du Sénat

M. Jean-Marcel Jeanneney, maire de Rioz (Haute-Saône), auteur de la réforme régionale rejetée par le référendum d'avril 1969, s'est déclaré, le mardi 9 avril, au cours d'une réunion des maires de son canton, « partisan du scrutin majoritaire », *car* « la proportionnelle émousse l'effet dissuasif de la dissolution » *de l'Assemblée nationale.* « Je ne suis pas sûr que le projet de loi soit voté, *a poursuivi M. Jeanneney.* Il y aura probablement obstruction de la part du Sénat. »

● *M. Debré saisit la Haute Autorité.* — M. Michel Debré, député (RPR) de la Réunion, a indiqué, mardi 9 avril, qu'il avait saisi la Haute Autorité de l'audiovisuel au sujet des comptes rendus du congrès des indépendantistes, à la Guadeloupe, par la télévision. M. Debré a mis en cause notamment « *une présentation absolument scandaleuse* » par Antenne 2 de ce congrès, qui, selon lui, « *n'a été un succès que parce que la presse en a parlé* ».

M. PIERRE MAUROY PRÉSENTE SON NOUVEAU LIVRE

« A gauche », pour 1988 et au-delà

Lille. — M. Pierre Mauroy a présenté, mardi 9 avril à Lille, son nouveau livre, intitulé *A gauche* (1). Il s'agit d'un recueil de documents politiques, et notamment de ses discours de chef de gouvernement, de mai 1981 à juillet 1984. Ces morceaux choisis, ordonnés selon un classement thématique, sont précédés d'une préface en forme de manifeste, qui marque le retour au « *combat* » de M. Mauroy, après huit mois de quasi-silence politique.

L'ancien premier ministre exprime dans cette préface ses convictions, enrichies de l'expérience et du bilan de « *plus de mille jours à Matignon* ». Il expose un certain nombre d'orientations qui représentent l'ossature d'une plate-forme politique.

Tourné vers l'avenir, ce livre a aussi pour but de justifier et d'expliquer le passé. A travers les discours de M. Mauroy, le lecteur devrait découvrir, espère l'ancien premier ministre, « *quels ont été le sens et la cohérence de l'action menée durant plus de trois ans* ». Action menée par un gouvernement dont M. Mauroy entend montrer que les réformes ont fourni les soubassements de l'édifice qu'est en train de bâtir la gauche au pouvoir. « *La modernisation est à l'ordre du jour depuis mai 1981* », a souligné M. Mauroy à Lille.

Action aussi dont l'ancien chef de gouvernement veut montrer qu'il en avait alors pris toute sa part. Ainsi, à propos du choix de la « rigueur », M. Mauroy écrit : « *Le ministre de l'économie et des finances, avec qui j'ai assumé en étroite association la gestion de cette période délicate, trouvait trop sévère le blocage simultané des prix et des revenus. Les autres membres du gouvernement souhaitaient toujours plus de crédit et les partis de la majorité toujours plus de relance. Je me suis parfois senti bien seul. Heureusement, le soutien du président de la République ne m'a jamais fait défaut. C'est lui qui a d'ailleurs prolongé d'un mois le blocage des prix et des revenus que je proposais.*

De notre envoyé spécial

Sans doute fallait-il que cette mesure à l'aspect hérétique fût prise par des hommes dégagés des références strictement économiques et réagissant en politiques. »

De même, encore aujourd'hui, M. Mauroy veut assumer les deux volets de son action qui ont été les plus contestés, et dont l'un a abouti à son départ — volontaire, précise-t-il, — les projets de loi sur la presse et sur l'école privée.

Tout le souci de M. Mauroy, dans cette préface plate-forme, semble être de donner l'image de la synthèse réussie entre les idées « *rocardiennes* » à la défense desquelles il s'était associé en 1979 et la légitimité « unitaire » acquise à Matignon.

L'ancien premier ministre se plaît à brouiller les cartes, à rendre impossible toute identification sur d'anciens clivages. Lui, Pierre Mauroy, qui fut, rappelle-t-il, jugé parfois « *droitier* », affirme aujourd'hui avec force son ancrage à gauche. « *A gauche je suis, à gauche je reste* », écrit-il. Mardi, à Lille, il insistera : « *A gauche, naturellement* (...). *C'est une exigence, une nécessité. En tout cas, on ne peut rien attendre d'autre de moi.* »

Pas pressé

L'ancien minoritaire de 1979 (au congrès de Metz, les amis de M. Rocard et ceux de M. Mauroy s'étaient retrouvés dans la minorité du parti) se montre meilleur défenseur aujourd'hui de l'union de la gauche que bien des membres du courant A (mitterrandiste), qui, à l'époque, lui reprochaient sa tiédeur unitaire. Mardi à Lille, il a souligné : « *Il n'y a jamais eu autant de centristes avec la gauche que quand elle était belle et rassemblée.* » Quant aux opérations centristes qui ont été tentées, elles n'ont jamais pu avoir de « *réalité* ».

En privé, M. Mauroy, qui a appartenu à la SFIO, confie qu'il se méfie comme de la peste des dérives possibles d'un PS qui aurait rompu tous liens avec le PC.

Pour M. Mauroy, la question — fondamentale — de la durée impose à la gauche de « *concilier la fidélité à la tradition révolutionnaire et les nécessités de la pratique gouvernementale* ». De ce point de vue, le maire de Lille peut faire valoir que — plus que l'actuel premier ministre, qui n'a connu que la phase « *de gestion, de consolidation* » — il a quelque autorité pour proposer « *de nouvelles avancées* ».

Le socialisme de M. Mauroy, c'est un socialisme qui accepte le marché, « *en plaçant des contrepoids* », mais qui affirme qu'« *on ne peut pas vivre avec le chômage* ». Dès lors, le « *traitement social du chômage n'est qu'une anticipation de ce qu'il faudra faire et généraliser* ». C'est « *toute une organisation nouvelle de la société* » que M. Mauroy juge nécessaire.

Autant dire que le terme qu'il s'est fixé n'est pas 1986. Il s'agit-là d'un programme d'efforts « *pour 1988 et au-delà* ». Sans doute la préface de *A gauche* fournit-elle les éléments d'une éventuelle motion (dont les signataires se comptent) — et en tout cas d'une contribution — pour le congrès socialiste de Toulouse, à l'automne. Mais M. Mauroy n'est pas pressé. Il sait sans doute que l'image qu'il veut se forger ne s'imposera pas — si elle doit s'imposer — en un an. En outre, M. Mauroy, qui s'affirme loyal et cohérent avec l'importance qu'il attache à la « durée », souligne : « *Mon appui sera total pour permettre à François Mitterrand d'achever son septennat en 1988.* » Si M. Mauroy juge utile de préciser ce qui devrait aller de soi de la part d'un dirigeant socialiste, c'est probablement en partie pour se démarquer d'un Michel Rocard, soupçonné, à l'évidence, de « *jouer l'échec* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) *A gauche*, par Pierre Mauroy 1985. Ed. Albin Michel, 453 p., 90 F.

« Notre devoir c'est l'union »

Voici quelques extraits du livre de M. Pierre Mauroy :

● **L'UNION DE LA GAUCHE**

« L'union de la gauche est une triple nécessité », *historique, constitutionnelle et morale. M. Mauroy écrit notamment :* « On oublie trop souvent, me semble-t-il, qu'au second tour de l'élection présidentielle — déterminante, chacun en conviendra, dans notre système politique — seuls deux candidats peuvent demeurer en présence. La logique de l'affrontement droite-gauche est ainsi inscrite dans notre loi fondamentale. Et même si le PCF devait demeurer entre 10 % et 15 % des suffrages, ce pourcentage serait indispensable pour constituer une majorité de gauche. Cette réalité, arithmétiquement incontournable, doit être prise en compte dans nos choix politiques. »

Nécessité morale, car « l'union de la gauche n'est que la traductionpolitique de la volonté de transformation qui anime, dans nos sociétés, les exclus des sphères de décision, les victimes des mutations, les laissés-pour-compte de la connaissance comme de la consommation. Cette volonté de transformation sociale, nous devons la respecter et donc la prendre en charge. Seule l'union de la gauche peut le permettre ». *Selon M. Mauroy, il serait* « présomptueux pour les socialistes de prétendre à eux seuls, organiser l'ensemble de la base sociale de la gauche ».

M. Mauroy évoque l'histoire de ses gouvernements et ses relations avec les ministres communistes, qui ont « géré avec compétence et une solidarité sans faille. »

« Ces gouvernements d'union de la gauche, au-delà des débats d'aujourd'hui, s'inscriront dans notre histoire comme dans celle de la gauche. La direction du PCF ne devrait pas l'oublier. Elle ne devrait pas oublier la leçon de ce siècle et le rendez-vous fixé par Léon Blum dès 1920 », *ajoute-t-il.*

« Tout ce qui sera défait à partir de maintenant, il faudra le rebâtir dans l'avenir, *affirme M. Mauroy.* Au-delà des calculs des partis et des aigreurs passagères, je sais que cette conviction est au cœur de toutes les femmes et de tous les hommes de gauche, qu'elle est au cœur des communistes. Voilà pourquoi je n'accepterai jamais l'anathème qui est trop facilement lancé contre les communistes. Je serai toujours sévère face à des attitudes, et à plus forte raison à des orientations politiques, qui conduiraient à diviser la gauche, à nous faire oublier que notre devoir suprême vis-à-vis des travailleurs, c'est l'union. »

● **UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI**

« Ce n'est pas dans les technologies nouvelles que nous trouverons la solution au problème. La maîtrise de ces technologies est indispensable pour assurer l'avenir du pays, mais elles ne créeront pas le plus grand nombre d'emplois. (...) Les gains de productivité sont tels, en effet, que l'influence sur l'emploi sera faible, sans commune mesure avec le problème qui nous est posé.

» Il importe donc que la France, parallèlement à la mutation industrielle, s'attache à recréer ses activités traditionnelles. (...) Une des mesures décisives en faveur de l'emploi demeure, à mes yeux, la réduction du temps de travail. Incontestablement, le passage de la durée hebdomadaire de travail de quarante à trente-neuf heures s'effectuant avec compensation intégrale des revenus a figé le processus d'évolution vers les trente-cinq heures de la réduction négociée du temps de travail. (...) Pour être efficace, la politique de réduction de la durée du travail doit être multiforme et négociée au niveau de chaque entreprise. Elle doit jouer aussi bien sur la durée hebdomadaire de travail que sur les périodes de congés ou l'organisation des retraites. Elle ne doit pas entraîner une charge excessive pour les entreprises. »

● **LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES.**

« Je conviens parfaitement que « trop d'impôts tuent l'impôt », et j'ai donc préparé la baisse des prélèvements annoncée par le président de la République. Il m'apparaît toutefois que le débat serait plus clair, pour l'ensemble des Français, si étaient distingués, d'une part, les besoins de l'Etat et ceux de la protection sociale ; d'autre part, les prélèvements permanents et ceux que l'on peut qualifier de conjoncturels, car nés de la crise et devant disparaître avec elle. (...) La fiscalité d'Etat est stabilisée depuis une décennie. (...) Ce qui a augmenté, ces dernières années, ce sont les prélèvements sociaux. La part relativement stable et pratiquement incompressible des besoins de l'Etat étant ainsi fixée, la discussion devrait se développer en liant, comme c'est le cas en réalité, le niveau des prélèvements et celui de la couverture sociale. Aux citoyens de choisir, au Parlement de trancher.

» Présenter taxes et impôts comme une forme de spoliation (...) est un non-sens économique. C'est refuser en réalité la fonction de redistribution de l'Etat, c'est réclamer le retour au chacun pour soi, à la règle du que le meilleur gagne. »

● **« LE NOUVEL AGE DE LA PROTECTION SOCIALE »**

« La recherche (d'une) protection individualisée peut être associée au souhait de nombreux Français de bénéficier de plus de liberté et de plus de souplesse dans la gestion de leur vie professionnelle. (...) Pourquoi ne pas raisonner plutôt en annuités de travail que dans les termes relativement rigides dont nous usons actuellement. Chaque individu devrait à la société un certain nombre d'annuités de travail, qui pourrait être variable en fonction de la pénibilité. En échange d'un certain nombre d'années consacrées à la production, la collectivité contribue à l'éducation et à la retraite de chaque individu, elle assume les frais de santé et les périodes d'interruption de travail, qu'elles résultent d'un choix ou d'une nécessité.

» Un tel fonctionnement de notre système de protection sociale permettrait à ceux qui entrent très jeunes dans la production de partir avant même soixante ans et de pouvoir effectivement profiter de leur retraite. A l'inverse, les professions qui exigent de longues études verraient leurs titulaires prolonger leur activité de manière que la société bénéficie totalement de l'investissement qu'elle a réalisé. Quant au chômage, il devient un risque parmi d'autres, prévu et couvert par l'organisation sociale. Sa conséquence est d'amener le chômeur à prolonger son activité professionnelle en fin de carrière d'une période équivalente à celle de l'interruption d'activité. Les temps de formation pourraient d'ailleurs être décomptés de la période de non-activité. »

● *M. Mauroy ne comprend pas M. Rocard.* — M. Pierre Mauroy, qui présentait mardi 9 avril à Lille son livre *A gauche*, a rappelé son attachement à la proportionnelle, « *scrutin de la modernité, de la justice et de la liberté* ». A propos de la décision de M. Rocard de quitter le gouvernement, M. Mauroy a affirmé que, dans le passé, même quand il était en désaccord avec lui, il avait toujours « *compris* » M. Rocard. « *Mais là,* a-t-il souligné, *je n'arrive pas à comprendre. Pourquoi quitter le gouvernement sur un tel sujet ? Je ne comprends pas cette dramatisation.* »

● *Réplique à M. Poniatowski.* — *Les déclarations de M. Michel* Poniatowski sur l'immigration sont « *pitoyables pour son auteur, mais surtout irresponsables et dangereuses* », a déclaré, mardi 9 avril, M. Georges Morin, président de l'office national pour les Français musulmans. Dans une interview au *Journal du dimanche*, l'ancien ministre avait estimé que les Français laissaient « *s'organiser sous* [leurs] *yeux de petites Palestine à domicile* ». Pour M. Morin, « *chaque fois que des propos de ce type sont lâchés, un fusil se charge et bientôt c'est un gosse que l'on abat* ».

LA PUBLICITÉ EN FAVEUR DES ARMES A FEU

L'Assemblée nationale soutient M. Joxe pour une réglementation sévère

Par 327 voix pour (PC, PS), 87 voix contre (RPR) et 68 abstentions (UDF), l'Assemblée nationale a adopté mardi 9 avril le projet de loi visant à réglementer la publicité en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

Environ 270 000 armes à feu sont acquises en vente libre chaque année en France. On estime à 10 millions le nombre de ces armes actuellement détenues par des particuliers. Ces deux chiffres, cités par M. Jacques Fleury (PS, Somme), rapporteur de la commission des lois, donnent la mesure de l'attachement des Français à la possession d'une arme à feu, avec les risques que cela peut comporter. Les exemples ne manquent pas dans l'actualité récente d'accidents ou de meurtres prémédités. Jean-Marie Villemin, le père du petit Grégory, n'a-t-il pas tué Bernard Laroche avec une arme en vente libre, rebondissement de l'affaire Grégory auquel le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe, a fait allusion en soutenant son texte.

Il s'agit pour M. Joxe de *« débanaliser »* la vente et la détention d'armes à feu et d'en réglementer strictement la publicité. Le texte débattu mardi 9 avril s'inscrit dans une série de mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'insécurité et, en particulier, les décrets pris par M. Gaston Defferre, prédécesseur de M. Joxe, après « l'été chaud » de 1983. Certaines armes comme les armes de poing ou les carabines 22 long rifle furent soumises alors à autorisation administrative préalable.

Débanaliser la vente d'armes à feu, voilà une intention que personne sur les bancs de l'Assemblée ne pouvait contester. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), comme M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), ont félicité le gouvernement sur ce point, mais ont, tous les deux, jugé insuffisant le dispositif proposé. Le porte-parole du groupe UDF souhaiterait qu'on oblige l'acheteur d'un fusil de chasse, par exemple, à présenter non seulement sa carte d'identité, mais aussi son permis de chasser. M. Baumel, qui, contrairement à M. Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), semble s'accommoder du texte gouvernemental, souhaiterait, lui aussi, un contrôle plus strict par l'instauration d'une *« déclaration obligatoire »* de détention d'arme.

La détention individuelle d'une arme à feu est une vieille tradition en France. Et les intérêts économiques en jeu sont loin d'être négligeables. Selon M. Fleury, *« le marché civil français, seul directement concerné par le présent projet, représente environ 2,35 milliards de francs par an »*. D'où le choix de maintenir un système de réglementation mixte, certaines armes étant soumises à autorisation, d'autres non.

Une étape

Le projet est une étape dans le sens d'un contrôle plus strict, a déclaré prudemment M. Joxe. Ce sentiment est partagé par M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), même si celui-ci estime que l'application du texte risque de se révéler difficile. D'autant que si le texte prévoit des peines d'amende (de 30 000 à 300 000 F), il ne prévoit pas de peine d'emprisonnement ni de peine de substitution à ces dernières.

Le dispositif voté par l'Assemblée sur proposition de la commission des lois est plus restrictif que celui du gouvernement. C'est ainsi qu'un amendement a été adopté visant à limiter la publicité des armes à feu non soumises à autorisation aux seuls périodiques spécialisés dans la chasse, la pêche ou le tir sportif. Pour éviter que l'arme à feu ne soit perçue comme un bien de consommation courante – à cet égard M. Joxe a brandi un ticket de caisse d'une grande surface où un de ses fonctionnaires a pu acheter un paquet de bonbons et une mitraillette, – il sera interdit de proposer sur un même catalogue un jouet d'enfant, une machine à écrire, à côté d'un fusil. L'arme à feu aura un support distinct, et il sera également interdit d'envoyer des documents sur ces armes en vente libre à une personne qui n'en a pas fait la demande.

Les députés de l'opposition ont tenté d'élargir le débat à l'insécurité en général. M. Joxe s'y est refusé en promettant toutefois d'en discuter lors de la présentation du projet de modernisation de la police. Certes, le ministre semblait plutôt enclin à la sévérité en matière de contrôle et de commerce des armes à feu, mais il était également conscient des pesanteurs sociologiques et économiques dans ce domaine.

R. Sa.

Le savant et le politique

II. – *Reagan contre les experts*

par THOMAS FERENCZI

L'expertise dont a besoin le gouvernement est assurée en France par les « bureaucrates » plutôt que par les universitaires (*le Monde* du 10 avril). Aux Etats-Unis, l'écart est moindre entre la communauté scientifique et le pouvoir politique. Cependant le président Reagan n'est pas précisément en bons termes avec les intellectuels...

Au numéro 1800 de la rue K, l'une des artères commerçantes de Washington, dans un immeuble rectangulaire aux façades de marbre blanc et de verre noir, se tient, au quatrième étage, le Centre d'études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown, plus connu sous son sigle CSIS (Center for Strategic and International Studies). Cette institution, où travaillent des personnages aussi en vue que Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, anciens collaborateurs des présidents Nixon et Carter, est l'un des *think tanks* ou « réservoirs de matière grise » les plus prestigieux des Etats-Unis.

Son objectif, nous explique Michael Freney, l'un des principaux administrateurs du Centre, spécialiste des questions de défense, est de *« jeter un pont entre le monde des idées et le monde de l'action politique »*. Avec un budget annuel de 8 millions de dollars, alimenté pour l'essentiel par des dons et contributions, le CSIS fait partie de l'université de Georgetown, mais sa gestion est autonome. Même si le Centre a été fondé en 1962 par des professeurs de l'université de Georgetown et si plusieurs de ses membres y enseignent encore, Michael Freney insiste sur la différence d'optique entre les deux institutions. *« Nous sommes,* dit-il, *beaucoup plus orientés vers la politique que l'Université. »*

De fait, le CSIS est consulté aussi bien par le pouvoir exécutif que par les parlementaires. Il a, par exemple, « planché » devant une délégation du Congrès avant les négociations de Genève sur le contrôle des armements et se fait entendre régulièrement du Conseil national de sécurité placé auprès de la Maison Blanche.

Le rôle joué par le CSIS et par d'autres organismes comparables – liés à des universités comme l'Institut Hoover de Stanford ou indépendants comme le Brookings Institute, la Rand (1) Corporation, le Council on Foreign Relations – est conforme à la tradition américaine qui, notamment sous Roosevelt et Kennedy, a associé plus étroitement qu'ailleurs les chercheurs à la préparation des décisions politiques.

Cette interrelation entre la communauté académique et l'administration prend aussi d'autres formes, dont la plus spectaculaire est l'accession de professeurs réputés à des postes gouvernementaux – ce fut le cas de Henry Kissinger – et dont la plus courante est la participation d'universitaires à divers échelons du pouvoir. Le président Reagan a, lui aussi, ses professeurs d'Université, comme Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur à l'ONU jusqu'en février dernier.

Professeur de sciences politiques à l'université de Georgetown, Mme Kirkpatrick estime que sa formation et sa compétence universitaires lui ont été *« indispensables »* dans l'exercice de ses fonctions à l'ONU. Elle souligne que son but était de redonner aux Etats-Unis le *« respect »* et la *« considération »* dont jouissent, selon elle, à l'ONU tous les autres pays.

« Pour atteindre ce but, dit-elle, *j'ai fait une analyse du système politique de l'ONU. Après avoir découvert son mode de fonctionnement, je me suis demandé comment faire pour que les Etats-Unis y retrouvent ne serait-ce qu'une partie de l'influence qu'ils ont dans le monde... Franchement, je ne crois pas qu'il aurait été possible de restaurer une certaine présence des Etats-Unis à l'ONU sans une bonne connaissance du système et de la manière dont on peut agir sur lui. Pour cela, les outils de la science politique m'ont été très utiles. »*

Au-delà de cet exemple particulier, peut-on considérer que les relations entre le monde académique et le pouvoir politique sont satisfaisantes? *« D'une manière générale, oui »*, répond Mme Kirkpatrick. Ce n'est pas l'avis de plusieurs observateurs, qui attribuent quelques-uns des graves échecs de la diplomatie américaine à une méconnaissance des réalités profondes de nombreux pays étrangers. Le soutien prolongé accordé au chah d'Iran par le président Carter est souvent cité comme une preuve de l'aveuglement dont aurait fait preuve le gouvernement, faute d'une expertise assez solide, et certains adressent le même reproche au président Reagan pour sa politique au Proche-Orient. D'autres évoquent dans les mêmes termes la question de l'Amérique latine.

Mme Kirkpatrick reconnaît, en réponse à une question sur l'Iran, que *« des théories de l'histoire et de la modernisation, qui étaient critiquées et souvent rejetées dans le monde académique, ont été adoptées d'une façon presque inconsciente par les hommes politiques, qui agissent en conséquence selon des théories erronées du changement social »*. Elle souhaite que la formation des diplomates américains soit améliorée et que, par exemple, parmi ceux qui s'occupent de l'Amérique latine, plus de gens aient *« une connaissance approfondie »* des cultures et des langues de ces pays. *« Sans une telle connaissance,* affirme-t-elle, *vous ferez inévitablement des erreurs de jugement »*, ajoute-t-elle *« Toutefois, la véritable opposition n'est pas entre les universitaires et les bureaucrates, mais entre les experts authentiques et les autres. »*

La rupture du Vietnam

Sans doute. Cependant – Mme Kirkpatrick, elle-même, en convient, – les analyses conduites par les « bureaucrates », en poste pour une durée limitée, sont, sauf exception, plus superficielles que celles des spécialistes qui consacrent leur carrière à une seule région. S'il y a eu crise de l'expertise aux Etats-Unis au cours des vingt dernières années, comme le pense Michel Crozier, qui en fait l'un des symptômes du « mal américain », c'est peut-être parce que le monde du savoir a été trop souvent tenu à l'écart du monde du pouvoir. Dans son livre *le Mal américain*, le sociologue français note que *« au sortir de la deuxième guerre mondiale, les Etats-unis disposaient des meilleurs instruments de connaissance sur les pays qu'ils avaient dû combattre »*, ce qui devait contribuer notamment à la victoire en Corée, alors que dix ans plus tard, lors de la guerre du Vietnam, *« les experts ont disparu ou ne sont plus écoutés, c'est le règne de la pire bureaucratie »*.

Le Vietnam a été l'occasion de cette rupture. L'un de ses artisans fut le professeur Noam Chomsky, qui dénonça la façon dont les universitaires, abdiquant tout esprit critique, s'étaient mis au service d'une *« pacification »* qui était un autre mot pour la guerre. Par contrecoup, des chercheurs refusent, aujourd'hui encore, de travailler pour le gouvernement sur des sujets sensibles comme l'Amérique latine, où, nous dit Claud Duverlie, chef du département de langues modernes et de linguistique de l'université du Maryland, tout subside officiel est présumé émaner de la CIA... D'une manière générale, cette période a provoqué, semble-t-il, un déclin du rôle des experts.

Le déclin des études soviétiques

Ce déclin a touché, en particulier, les études soviétiques. Marshall Shulman, qui fut conseiller du secrétaire d'Etat Cyrus Vance, à l'époque du président Carter, dirige, à New-York, le département d'études russes de l'université Columbia, devenu, par suite d'une donation, l'Averell Harriman Institute for Advanced Study of the Soviet Union. Modeste, presque effacé, Marshall Shulman, qui passe pour une « colombe » mais s'en défend en précisant qu'il refuse seulement de confondre fermeté et agressivité, affirme, l'air désabusé, qu'il n'a *« pas eu beaucoup d'influence »* sur la politique du président Carter, puisque, fait-il observer, celui-ci a adopté une attitude dure à l'égard de l'Union soviétique.

Marshall Shulman assure que son institut ne cherche pas à susciter des travaux à usage gouvernemental, mais que lui-même, à titre individuel, apporte son concours aux autorités. C'est ainsi qu'il déposait, à la mi-février, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, en même temps qu'un autre universitaires, Richard Pipes, qui fut pendant deux ans l'un des collaborateurs du président Reagan au Conseil national de sécurité, avant de retrouver, à Harvard, sa chaire d'histoire russe.

Pourtant, le département d'Etat ne paraît pas toujours intéressé par le travail des experts. Un chercheur diplômé de Harvard, Mark Pinson, a raconté, dans un article de *Commentary*, en mai 1984, comment il a tenté de se faire embaucher par l'administration, qui se plaignait de manquer de bons spécialistes sur l'Europe de l'Est, et comment il s'est heurté à l'indifférence des bureaucrates.

Le défi de la Maison Blanche

E. Raymond Platig, qui dirige, au département d'Etat, l'une des sections du Bureau de renseignement et de recherche *(Bureau of Intelligence and Research)*, affirme que celui-ci travaille souvent en relation avec des experts mais reconnaît, en souriant, qu'il fait *« plus de renseignement que de recherche »*. Sur l'Iran, il considère qu'il y a eu erreur de politique plus qu'erreur d'analyse, car les avis des spécialistes n'ont pas été suivis. Il reconnaît tout de même que *« l'analyse n'a pas été aussi bonne qu'elle aurait pu l'être... »*.

Afin de rendre plus intelligible la réalité observée, Jack Snyder, professeur-assistant au département de science politique de l'université Columbia, insiste, dans la dernière livraison de la revue *International Security*, sur la nécessité d'une approche *« scientifique »* de la politique étrangère soviétique qui aille au-delà de la simple description des faits pour construire un réseau cohérent d'hypothèses qui permette certaines prévisions.

Les soviétologues, comme les autres chercheurs en sciences sociales, semblent donc soucieux, désormais, de compléter les données empiriques recueillies sur le terrain par une réflexion théorique qui est le domaine propre des institutions universitaires. Encore faudrait-il que ce travail intéresse les responsables politiques.

Le président Reagan, comme le notait il y a quelques semaines le *New York Times* (cf. *International Herald Tribune* du 22 janvier), *« défie avec assurance les experts »*. Il a rejeté avec persistance les avertissements des principaux économistes, qui l'invitaient à réduire le déficit budgétaire, comme il a refusé d'écouter les experts stratégiques qui jugeaient dangereux son programme de défense spatiale. Il n'est donc pas des mieux disposés à l'égard des « intellectuels ».

Irving Kristol, qui dirige la revue *The Public Interest*, exprime à sa façon, délibérément provocante, un point de vue très reaganien. *« On pourrait,* dit-il, *couper de moitié le buget de la recherche, cela n'affecterait en rien la qualité de la vie intellectuelle. La plupart des universitaires ne sont pas assez bons pour faire des experts. Croyez-moi, je refuse tous les jours des articles de professeurs; je sais quelles bêtises ils sont capables d'écrire... »*

Martin Feldstein, qui a quitté récemment la présidence du groupe des conseillers économiques du président Reagan, avec lequel il était largement en désaccord et qui va, comme Richard Pipes, retourner à Harvard, écrivait il y a quelques années, en préfaçant une publication du National Bureau of Economic Research, *The American Economy in Transition*, que les gouvernement sont par nature *« myopes »*, car soumis au jugement à court terme des électeurs. Il appartient donc aux experts d'opposer aux considérations immédiates une vision à long terme. Un tel conflit est dans la nature des sociétés démocratiques. L'avantage des institutions de recherche américaines est qu'elles ont la force de défendre leurs chances. Il reste que l'attitude de l'administration Reagan ne favorise pas un retour au dynamisme intellectuel, qui a, dans le passé, donné tout son éclat au système de l'expertise.

FIN

(1) RAND = Research and Development.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Grève générale des enseignants

De notre correspondant

Nouméa. – A la suite de la mort de Mme Simone Heurtaux, professeur d'éducation physique, le lundi 8 avril, dans la région de Houaïlou, les syndicats d'enseignants de Nouvelle-Calédonie ont appelé à une grève générale qui devrait commencer jeudi 11 avril et se terminer le mardi suivant. Ils appellent à une manifestation, jeudi, qui devrait s'achever devant le haut-commissariat. Sans s'associer formellement à cette manifestation, la fédération des fonctionnaires, syndicat local, a demandé à tous les adhérents de faire grève jeudi en signe de deuil.

D'autre part, le tribunal administratif de Nouméa a rejeté mercredi 10 avril le recours en annulation des procédures d'expulsion prononcées le 21 février contre quatre dirigeants du Front calédonien, extrême droite locale, (*le Monde* des 22 et 23 février). La juridiction a passé outre l'avis du commissaire du gouvernement qui avait préconisé l'annulation des arrêtés.

Les quatre responsables du pique-nique de Thio, le 17 février dernier, ne pourront donc pas sortir de sitôt d'une clandestinité qui dure depuis sept semaines. Les forces de l'ordre poursuivent les recherches pour tenter de les retrouver, multipliant les perquisitions à Nouméa comme en brousse à l'aide de pelotons de gendarmes mobiles et d'hélicoptères.

En vingt-quatre heures c'est la seconde décision importante que prend le tribunal administratif de Nouméa, puisque mardi il a annulé la délibération de l'Assemblée territoriale, datant du 6 février dernier, qui avait habilité le président du gouvernement territorial M. Dick Ukeiwé, à signer, le 13 février un protocole d'alliance entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Pour justifier sa décision le tribunal administratif s'est appuyé sur les textes de loi du 6 septembre 1984 portant statut de la Nouvelle-Calédonie, qui dispose que *« les autorités de l'Etat sont compétentes pour les relations extérieures, sans préjudices des dispositions de l'article 41 »*. Celui-ci énonce explicitement l'indispensable participation du représentant de l'Etat pour des négociations avec un autre Etat ou territoire, ces négociations devant préalablement faire l'objet d'une proposition du gouvernement territorial aux représentants de l'Etat français.

A Nouméa, le gouvernement du territoire a reconnu le bien-fondé des arguments invoqués par la juridiction administrative et a manifesté son intention de conclure un nouveau protocole en y associant, comme la loi l'y oblige, le représentant de l'Etat et en retirant du texte de l'alliance les passages jugés trop politiques.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Sociologie policière

Professeur de sociologie à l'université de Francfort, Ulrich Oevermann ne craint pas d'avouer qu'il travaille pour la police fédérale allemande, autrement dit le Bundeskriminalamt de Wiesbaden. Cet universitaire de gauche, ancien assistant de Jürgen Habermas – l'une des principales figures de Francfort, – est un spécialiste du langage et de l'herméneutique, autrement dit la science de l'interprétation. Il s'intéresse, nous explique-t-il, à tous ceux qui ont pour tâche de reconstituer une réalité sur la base de données incomplètes. C'est le cas, par exemple, des historiens, qui s'appuient sur des documents partiels pour faire revivre le passé, des journalistes, qui tentent de recouper leurs informations, des médecins, qui établissent leurs diagnostics en analysant des symptômes, et... des policiers, qui rassemblent renseignements, indices, témoignages, pour construire leur enquête.

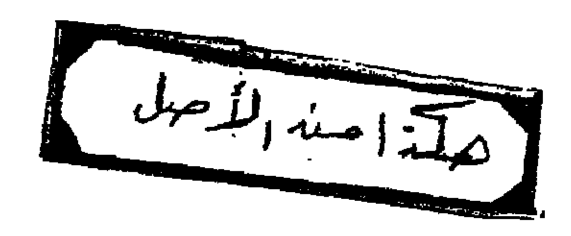
Standardiser les procédures d'interrogation

Le travail d'Ulrich Oevermann était donc de nature à retenir l'attention de la police. Aussi, celle-ci lui a-t-elle demandé d'aider à la standardisation des procédures d'interrogation et de description à l'usage des commissariats. A ceux de ses collègues qui lui reprochent de contribuer ainsi à l'efficacité des méthodes policières, il répond qu'une police criminelle est indispensable dans toute société et que les vrais problèmes se posent à un autre niveau, celui de la punition des coupables.

S'il a accepté cette activité particulière, c'est d'abord parce que, dit-il, dans un cas comme celui-là on sait clairement ce qui est demandé au sociologue, alors qu'en général, quand un chercheur travaille pour l'administration, *« la probabilité que son rapport soit lu tend vers zéro »*. C'est ensuite, bien sûr, que cette collaboration lui permet de financer ses recherches personnelles : un tiers de la somme va à l'exécution du contrat, deux tiers aux travaux de son équipe...

Ulrich Oevermann estime que la coopération des chercheurs avec l'administration, assez développée en Allemagne fédérale depuis 1968, est le plus souvent *« sans intérêt scientifique »*, car elle est, dit-il, soumise aux exigences du système bureaucratique. Aujourd'hui, affirme-t-il, *« la question n'est plus de savoir si on sert ou non le capitalisme, mais quelle distance on peut conserver par rapport à la logique administrative »*.

Une façon de maintenir cette distance est, comme aux Etats-Unis, de faire appel à l'une des nombreuses fondations qui assurent le financement des recherches en sciences sociales, et qui respectent davantage l'autonomie des chercheurs. Ces fondations sont liées aux entreprises (Volkswagen, Thyssen, Bosch...), aux églises, aux télévisions, aux syndicats ou encore aux partis : les libéraux ont la fondation Theodor-Heuss, les chrétiens-démocrates la fondation Konrad-Adenauer, les sociaux-démocrates la fondation Friedrich-Ebert. *« Si votre objet d'étude est la famille, il vaut mieux vous adresser aux chrétiens-démocrates »*, dit Ulrich Oevermann. *« Si vous vous intéressez aux relations du travail, vous aurez plus de chances avec les sociaux-démocrates... »*. – T. F.



société

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT VIVIEN

Les cinq « multinationales » visées

Parmi les sectes présentées par le rapport Vivien, voici les cinq principales. Actives en France, elles sont toutes d'origine étrangère et forment de véritables « multinationales », échappant facilement ainsi aux législations particulières des pays où elles implantent leurs « filiales ».

Moon ou l'Eglise de l'unification

Nom officiel : en France, Association pour l'unification du christianisme mondial (AUCM).

Fondateur : Sun Nyung Moon, Coréen.

Date de création : 1954 en Corée, 1961 aux Etats-Unis.

Organisation : très hiérarchisée avec, au sommet, Moon. Un responsable par pays (en France, M. Blanchard). L'organisation Moon contrôle un réseau de multiples associations et entreprises internationales, recouvrant de nombreux secteurs d'activité (commerce, pêche, restaurants, menées anticommunistes...).

Enseignement : Jésus ayant échoué dans sa mission, Moon est envoyé par Dieu pour restaurer le monde déchu. Un nouveau monde naîtra, après la victoire sur le communisme, gouverné par une « théocratie automatique ».

Nombre d'adeptes déclarés : environ deux millions dans le monde.

Publications : une revue en France, *le Nouvel Espoir*.

Scientologie

Nom officiel : Eglise de la nouvelle compréhension (en France).

Fondateur : Lafayette Ron Hubbard, Américain.

Date de création : 1950, aux Etats-Unis ; implantation en France fin des années 60.

Organisation : strictement hiérarchisée, discipline interne sévère. La Scientologie affirme être une religion et contrôler quatre-vingt-quatre églises, cent soixante-quinze missions, deux cent trente groupes dans trente-deux pays.

Enseignement : libéré de ses « engrammes » (traumatismes psychologiques provenant d'expériences douloureuses dans cette vie ou dans des vies antérieures), l'homme peut obtenir des pouvoirs illimités.

Nombre d'adeptes déclarés : cinq millions dans le monde.

Publications : des ouvrages de base et des cours, dont *Dianétique, science moderne de la santé mentale* ; des revues : *Arc, The Auditor, Justice et liberté*.

Krishna

Nom officiel : en France, l'AICK, Association internationale pour la conscience de Krishna.

Fondateur : A.-C. Swami Bhaktivedanta Prabhupada, Indien.

Date de création : fin des années 60.

Organisation : depuis la mort du fondateur en 1977, l'organisation est dirigée par une Commission du bureau du gouvernement qui comprend 11 gourous et 12 dévôts de haut rang. Chaque temple est placé sous la responsabilité d'un président, assisté d'un cabinet. Il existe plus de 40 temples aux Etats-Unis, 141 dans le monde, et des missions dans 46 pays.

Enseignant : au lieu d'être simplement un des avatars (incarnations) de Vishnu, comme dans l'hindouisme traditionnel, Krishna est ici considéré comme dieu unique, créateur universel. Le bhakti-yoga (yoga de la dévotion) permet aux adeptes de Khrishna de le connaître et de l'aimer.

Nombre d'adeptes déclarés : 6 000 environ dans le monde.

Publications : Back to Godhead (Retour à Krishna).

Enfants de Dieu

Nom officiel : Famille d'amour.

Fondateur : David Brandt Berg, qui a pris le nom de Moïse David (Mo), ex-pasteur, Américain, né en 1918.

Date de création : 1968 aux États-Unis.

Organisation : aujourd'hui, de petites communautés urbaines, prenant une forme quasi clandestine. L'association a été officiellement dissoute en France en 1979. Néanmoins, les Enfants de Dieu continuent à recevoir des fonds.

Enseignement : doctrine millénariste ; l'harmonie du paradis terrestre, créée par Dieu, a été détruite par Satan. Bientôt les riches s'entretueront dans une guerre atomique qui laissera les pauvres, dont les Enfants de Dieu, libres de reconstruire une société « primitive parfaite ». A noter : un antisémitisme forcené et le fait que Mo, outre lui-même, considère qu'il y a d'autres envoyés de Dieu sur terre : *Kadhafi et Idi Amin Dada*.

Nombre d'adeptes déclarés : 8 000 environ dans le monde, dont un tiers d'enfants.

Méditation transcendantale

Nom officiel : Association de méditation transcendantale (science de l'intelligence créatrice).

Fondateur : Maharishi Mahesh Yogi, Indien.

Date de création : 1958 en Inde, 1960 aux Etats-Unis et en Europe.

Organisation : des centres nombreux (Etats-Unis, Suisse, France, etc.). L'université internationale Maharishi forme des professeurs à la « science de l'intelligence créatrice » dans le but d'instaurer le « gouvernement mondial de l'âge de l'illumination » sous la direction du gourou. Les ministères du gouvernement sont déjà prévus : « ministère de l'intégrité culturelle, de l'invincibilité et de l'harmonie mondiale », « ministère de la santé et de l'immortalité », « ministère de toutes les possibilités ».

Enseignement : la MT préfère se présenter comme technique neutre, automatique, sans implications religieuses ni politiques, alors qu'elle évoque des divinités hindoues. Elle se prétend capable d'élever le niveau spirituel et intellectuel de chacun et de l'ensemble de la population mondiale (l'« effet Maharishi »). On peut également acquérir des pouvoirs supranormaux (invincibilité, invisibilité, lévitation).

Nombre d'adeptes déclarés : environ 1 million dans le monde, 20 000 en France.

Publications : cours et conférences, une revue : *Gouvernement mondial*.

« Chasse aux sorcières », disent les sectes

Comme on pouvait s'y attendre, le rapport Vivien sur les sectes (1) (*le Monde* du 10 avril) a provoqué un tollé chez les nouveaux mouvements religieux nommés par le député socialiste.

M. Michel Bredard, porte-parole de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (secte de Moon), a dénoncé une « *chasse aux sorcières* ». « *Pour éliminer les sectes, comme il les appelle*, a ajouté M. Bredard, *M. Vivien fait bon dos de la Constitution et de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat (2), ainsi que de toutes les dispositions plus récentes du code pénal réprimant toute discrimination religieuse et raciale. A moins qu'on ne réforme la Constitution et la loi pour exclure formellement les sectes ; à moins qu'on ne publie une réglementation qui donne la liste des sectes ainsi dénoncées à la vindicte publique, le rapport Vivien tombe sous le coup de la loi pénale.* »

Pour M. Lucien Dupuy, responsable de l'Association internationale pour la conscience de Krishna, installée dans le château d'Ermenonville (Oise), M. Vivien est tout simplement « *contre la religion* ». « *Il est franc-maçon*, explique M. Dupuy, *et ne fait aucune différence entre nous et les sectes. Comme tout ce qui est nouveau, nous faisons peur, mais c'est le rapport Vivien qui me fait peur parcequ'il est une menace pour le droit de penser librement. Les moines trappistes qui vivent en reclus entre quatre murs ne constituent pas une secte, alors pourquoi nous, qui vivons tournés vers l'extérieur, devrions-nous être les victimes du dialogue de sourds qui s'est instauré ?* »

De son côté, M. François Bonnet, président de l'Eglise de scientologie en France, déclare avoir constaté « *une similitude frappante et alarmante entre les propositions de M. Alain Vivien sur les sectes et les mesures prises à l'encontre des juifs sous le gouvernement de Vichy* ». Selon lui, l'attaque menée à l'heure actuelle contre les sectes proviendrait directement de groupes de pression antireligieux, car, dit-il, « *plusieurs phrases d'un récent document de l'Union rationaliste sont reproduites dans le rapport Vivien* ». M. Bonnet a dénoncé, d'autre part, ce qu'il appelle l'« *immixion d'une certaine psychiatrisation* », notamment dans la proposition de mise sous tutelle des adultes.

« Assistance à personne en danger »

L'Association pour la défense de la famille et de l'individu (ADFI) (3), en revanche, a exprimé sa satisfaction à la suite de la publication du rapport Vivien, qu'elle qualifie d'« *objectif* ». Elle a surtout apprécié l'« *insistance mise sur la manipulation mentale, qui enlève toute liberté aux adeptes* ». « *C'est un point capital*, a déclaré un porte-parole, *contre lequel nous mettons en garde. Nous sommes d'accord sur le danger encouru par les enfants et sur la nécessité d'une large information ; c'est notre activité numéro un, depuis dix ans.* » L'ADFI se déclare en désaccord, toutefois, avec M. Vivien sur la « *déprogrammation* », qui vise à soustraire les adeptes à l'influence des sectes. « *Il est resté sur la définition donnée par les sectes elles-mêmes*, estime l'ADFI, *alors que pour nous, la déprogrammation n'a rien à voir avec la manipulation mentale utilisée par les sectes et que nous réprouvons formellement.* »

Interrogé, enfin, sur les menaces pour la liberté individuelle que pourrait représenter sa sixième proposition, la mise sous tutelle provisoire d'un adepte majeur d'une secte en cas d'atteinte à son intégrité psychique ou physique, M. Alain Vivien nous a répondu que le problème est réel, mais souvent dramatique. « *Faut-il laisser faire n'importe quoi ?* demande-t-il. *La liberté des uns s'arrête là où celle des autres commence. Nous savons qu'il existe des abus dans certaines sectes, et on pourrait même invoquer la notion de « non-assistance à personne en danger ». Ma proposition est-elle une atteinte à la liberté ? A mon avis, il n'y a guère qu'un magistrat dont l'impartialité serait reconnue qui puisse juger de la situation à l'intérieur d'une secte. Cela dit, je ne suis pas sur le point de déposer une proposition de loi. Mes propositions s'adressent au premier ministre, et je souhaite un très large débat sur la question car je suis libéral de nature et contre toutes les formes de répression.* » A la question de savoir si sa proposition s'appliquerait également aux Eglises et aux ordres religieux, M. Vivien a répondu : « *Pourquoi pas ? Si elles n'ont rien à se reprocher, elles n'ont rien à craindre.* »

Selon l'épiscopat, l'embrigadement et le lavage de cerveau sont inadmissibles, et toutes les possibilités de la législation existante doivent être utilisées pour lutter contre ces pratiques, mais il considère qu'il serait périlleux de s'engager dans une législtion d'exception. Pour le Père Michel Boullet, porte-parole de l'épiscopat, « *les conclusions du rapport Vivien sont positives, réalistes et raisonnables* ».

ALAIN WOODROW.

(1) Le rapport de M. Alain Vivien – qui n'est plus vice-président de l'Assemblée nationale depuis 1983 (comme nous l'avions écrit par erreur) – est publié par la Documentation française, collection des rapports officiels, 140 pages, 60 F, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

(2) Aucune secte n'a demandé le statut d'association culturelle (loi de 1905), toutes sont constituées en associations déclarées (loi de 1901).

(3) Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), 4, rue Fléchier, 75009 Paris, tél. : 285-15-52.

Les attentats au Pays basque français

(*Suite de la première page.*)

Ce serait donc très consciemment qu'il aurait donné des « contrats » flous à des amateurs, les 4 et 26 mars à une jeune femme ou à un jeune couple en cagoule, le 29 mars à Pierre Baldès, tout petit truand de Tarbes et assassin présumé du Français Benoît Pécastaing.

Le GAL ne se satisferait plus, en 1985, de tuer discrètement, au nord des Pyrénées, des Basques espagnols pour venger l'Espagne des crimes de l'ETA. Il pourrait trouver maintenant un intérêt à ce que l'opinion des Pyrénées-Atlantiques et avec elle celle de la collectivité nationale, dépasse le stade de l'actuelle position communément ressentie : ETA-GAL... leur «sale guerre» d'exil ne nous concerne pas.

Déjà pointe une autre inquiétude : celle d'un dérèglement, cette fois moins maîtrisé, de la violence ambiante. Les tristes réussites du GAL font visiblement naître des ambitions. «*Il commence à y avoir beaucoup de monde sur ce marché du contre-terrorisme*», note un magistrat. A côté des équipes «officielles» de tueurs, pourrait bien émerger une génération de francs-tireurs bénévoles. Des voyous régionaux de petite envergure qui se mettraient d'eux-mêmes à contribution, agissant sans ordre, dans l'espoir d'une rétribution ultérieure.

Les enquêteurs n'excluent pas une éventualité que déjà dessinent quelques mauvais présages. Comme celui-ci : dans la nuit du 3 au 4 avril, des inconnus ont pénétré par effraction dans les locaux de l'ANPE de Saint-Jean-de-Luz et de Biarritz pour y consulter les fiches des Basques espagnols demandeurs d'emploi, comme si des tueurs en herbe manquaient des informations qui, d'habitude, se récoltent à Bilbao ou à Madrid. « *Comme en Corse*, explique un enquêteur, *toutes les délinquances commencent à fleurir à l'ombre de ces pseudo-contre-terrorismes.* » La dernière en date de ces éclosions bruyantes est due à un mystérieux groupe, XU-TIK, qui a revendiqué son hostilité au Front national par deux attentats commis le 3 avril contre une boutique de Bayonne et un restaurant d'Anglet.

Mauvais sort judiciaire

Les pressions du GAL, les dérèglements, la contagion... «*Les Basques vont finir par réaliser que la situation s'est dégradée.*» La grogne contre la police ne devrait donc pas tarder à monter.

La lassitude policière, en fait, peut se résumer à deux chapitres : la lutte contre la violence contre-terroriste manque de cohésion au nord et de sincérité au sud des Pyrénées.

Les enquêteurs tiennent ainsi à rappeler qu'en 1984 leur traque n'avait pas été aussi vaine qu'on s'apprête à le dire. Vingt-six membres présumés du GAL à qui on impute plus de 60 % des attentats et des assassinats répertoriés, ont été arrêtés. Hélas! Sur cette trentaine d'extrémistes de droite et de truands, seuls huit – et encore, en comptant le dernier entré, Baldès – sont toujours en prison.

Le mauvais sort judiciaire s'acharne, en effet, sur ces dossiers du contre-terrorisme basque qui ont presque tous été frappés de nullité pour irrégularités de procédure ou défaut de preuves. La chambre d'accusation de Pau, si prompte à reconnaître la validité des demandes d'extradition formulées par l'Espagne contre les «Etarras», paraît éprouver quelque réticence juridique en ce qui concerne les fautes du GAL.

Peu soupçonnables de sympathie pour l'organisation séparatiste ETA, les enquêteurs et quelques magistrats s'étonnent de cette inégalité de traitement.

Finalement annulés par la Cour de cassation, les principaux arrêts de la chambre d'accusation de Pau doivent être soumis à de nouvelles juridictions. Mais le mal est fait, comme dans le cas de la mise en liberté de Jean-Philippe Labade, un activiste de droite que les enquêteurs soupçonnent d'être l'un des sergents-recruteurs du GAL au nord de la Bidassoa. Celui-ci serait, aux dernières nouvelles, caché en Espagne où ne l'a pas encore touché la mandat d'arrêt international lancé contre lui.

Dommage, ne cessent de se répéter les enquêteurs, car Jean-Philippe Labade est certainement le seul contre-terroriste français auquel on puisse reprocher d'entretenir des liens avec des informateurs espagnols vraisemblablement des policiers de la *Guardia civil* de Bilbao. Avec Labade, c'est un des mystères du GAL qu'on espérait percer. Et cela avait bien failli réussir en septembre dernier : des écoutes téléphoniques placées chez un complice présumé de Labade avaient permis d'établir que privés de leur contact traditionnel, les honorables correspondants espagnols tentaient de maintenir en place le réseau existant.

Le complice devait retrouver deux Espagnols au village frontière de Dancharinea, près de Pampelune (Navarre). Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Gilbert Cousteau, muni d'une commission rogatoire, monta donc une souricière après avoir prévenu la police espagnole, mais personne ne vint au rendez-vous. Une fuite parmi les policiers de Bilbao, qui, dit-on aujourd'hui, « *ne voulaient pas arrêter l'un des leurs* ». Les policiers n'ont pas abandonné cette piste mais la disparition de leur principal suspect ne fait, bien sûr, pas leur affaire.

Un an après l'apparition du GAL, le contre-terrorisme basque conserve son opacité. *Les enquêteurs parviennent à reconstituer des attentats et même à mettre la main sur les commandos français.* Mais ce travail n'a encore jamais donné la moindre réponse sur la part espagnole, la plus importante, celle de l'organisation de base et des commanditaires. Les soupçons demeurent vagues, sur le rôle de truands français réfugiés près d'Alicante, sur certains milieux proches du fameux commissaire Ballesteros, ancien chef de la lutte anti-terroristes au Pays basque espagnol, sur une partie du patronat basque, lassé d'être «racketé» par ETA.

Aucune information ne remonte d'Espagne, constatent les enquêteurs. Aucune intervention policière, même la plus prompte à réduire les commandos, n'est actuellement en mesure d'agir à la source. « *La seule façon d'enrayer ces vagues meurtrières*, dit un haut-fonctionnaire, *c'est de faire pression politiquement sur l'Espagne. Ce n'est pas notre rôle, mais celui du gouvernement.* » C'est aussi sans doute ce que M. Tourre s'est permis de rappeler en haut lieu.

PHILIPPE BOGGIO.

« Présent » condamné pour diffamation envers trois médecins

De notre correspondant régional

Lyon. – M. François Brigneau, directeur de publication, et deux journalistes du quotidien d'extrême droite *Présent*, MM. Rémi Fontaine et Hugues Keralli, ont été condamnés, mardi 9 avril, pour « diffamation » à l'encontre de trois chercheurs immunologistes lyonnais : le professeur Jean-Louis Touraine et les docteurs René François et Paul Dubois. Les trois hommes avaient été cités dans un article du 26 novembre 1983 sous le titre : « Des fœtus vivants servent à l'expérimentation ». La sixième chambre du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par M. Vilvert, a conclu à la recevabilité des plaintes des trois médecins et a condamné solidairement les trois prévenus à une peine de 3 000 F d'amende pour chacun et au versement de 5 000 F de dommages-intérêts à chaque plaignant. La publication intégrale du jugement est imposée à *Présent* ainsi que cinq parutions par extraits.

Dans l'article incriminé, il était fait mention de « *trafic* » de fœtus, qualifié d'« *abominable* » et d'« *ignoble* ». L'hôpital Edouard-Herriot y était décrit comme offrant asile aux médecins qui « *font la chaîne pour choisir les mères, les faire avorter, prélever les organes et les utiliser* ». *Présent* avait fait état d'un nombre croissant de césariennes injustifiées. Le tribunal a estimé que l'argument de « bonne foi » ne pouvait être invoqué par les journalistes puisque, au cours de leur enquête, ils n'étaient jamais venus interroger les médecins, qualifiés par le quotidien de « *bouchers accrédités par le conseil de l'ordre* ».

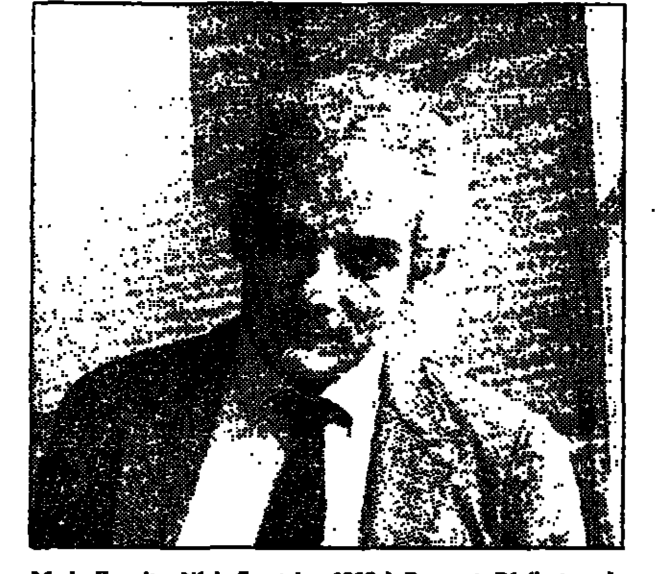
C. R.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Marin Karmitz

Producteur, distributeur, exploitant.
En dix ans, Marin Karmitz, ancien cinéaste lui-même,
est devenu pour les auteurs un interlocuteur précieux.
Il travaille dans les marges du système,
et le Centre Georges-Pompidou
lui consacre une très officielle rétrospective.



Marin Karmitz. Né le 7 octobre 1938 à Bucarest. Réalisateur de *Sept jours ailleurs* (1967), *Camarades* (1968), *Coup pour coup* (1971-1972).

PROFESSION : ÉDITEUR DE FILMS

UN film, un producteur. *Le Poulet au vinaigre* est dans les salles et les autobus promènent dans tout Paris la tête de Claude Chabrol qui sourit sur son affiche. Miser sur l'image de l'auteur et choisir cet auteur précisément, c'est l'idée, c'est le travail de Marin Karmitz

A partir de ce mercredi 10 avril, le Centre Georges-Pompidou, salle Garance, lui consacre une rétrospective : *Marin Karmitz, éditeur de films.* Editeur plutôt que distributeur ou producteur pour signifier *« le désir de découvrir et de faire découvrir des langages nouveaux »* et *« l'ambition de ne rien laisser échapper dans tous les domaines où se manifestera la qualité ».* L'éditeur a sa marque – le sigle MK 2 – et ses points de vente, ses vitrines, les cinémas 14-Juillet.

A Beaubourg, le catalogue proposé contient quatre-vingt-treize titres. Le feuilleter, c'est retrouver toute l'histoire de ces dix dernières années, suivre l'évolution d'un art et des mentalités, évolution présagée et vécue par Marin Karmitz, cinéaste devenu militant, puis homme d'affaires – de ces affaires salutaires qui font subsister le meilleur cinéma européen.

1974-1975 : le 14-Juillet-Bastille, ouvert pour donner droit de cité aux images révolutionnaires du monde entier, accueille, par exemple, le Chilien Miguel Littin, le Bolivien Jorge Sanjines.

1976 : les films sont encore politiques, mais la fiction commence à refléter les désenchantements *(le Grand Soir,* de Francis Reusser). A partir de 1977, année de la Palme d'or pour *Padre Padrone,* Marin Karmitz s'attache à une certaine culture dont les frères Taviani et Wim Wenders sont les principaux symboles.

Aujourd'hui, à quarante-six ans, il parle au nom d'une génération dont il se sait représentatif et qui passe par la CGT, les Jeunesses communistes, la guerre d'Algérie, un désengagement politique, puis 1968 et l'investissement dans les luttes d'alors, où il est interdit d'interdire, où l'imagination est au pouvoir. *« Une expérience historique qui amène à une pratique sociale spécifique et à une réflexion sur la relation entre le centre et la marge. »* Encercler le centre par périphérie, une vieille tactique maoïste, une notion qui a remplacé celle de lutte des classes. Marin Karmitz garde du passé un vocabulaire qui n'est pas celui de sa profession et une volonté inlassable de cohérence.

Œuvrer dans la périphérie, c'est s'installer à la Bastille et ne se rendre aux Champs-Elysées qu'une fois par semaine ; c'est étendre son petit circuit d'écrans à Montparnasse et à Beaugrenelle ; c'est rester un artisan pour qui chaque film est un *« prototype sans concession aux idées dominantes ».* L'artisan travaille dans une cour du douzième arrondissement en face d'ateliers qui le rassurent, lit tous les journaux avec passion et se révolte quand, dans son métier, *« le poids des apparences est plus fort que la réalité ».*

Il s'amuse de voir le centre le rejoindre, en créant un opéra dans son quartier. *« Depuis 1981, le centre a compris l'importance de la périphérie. Avant, il la niait, la repoussait. »* Avant, Marin Karmitz n'aurait pas pu, comme il l'a fait au mois de mars, créer une société d'achats et de ventes de droits audiovisuels, Canal 01, où MK 2 a 51 % des parts. Les perspectives de la télévision privée le font rêver, c'est-à-dire calculer et réfléchir encore. Les ressources du seul cinéma ne couvrent que de 40 % à 50 % du coût des films. Le reste du financement doit venir d'ailleurs, des nouveaux médias. Mais la télévision telle qu'elle est ressemble à ce qu'était le cinéma avant qu'on ne freine les monopoles : peu d'interlocuteurs, peu de décideurs. *« Ce goulet d'étranglement anéantit de nouveau le cinéma et rend impossible tout développement harmonieux. »*

Marin Karmitz dit qu'il pourrait travailler deux fois plus. Il préconise une *« télévision-kiosque ».* Elle serait *« un rassemblement des gens qui produisent des images, dessins animés, informations, films, etc. »,* Gaumont, Hachette, tout le monde, lui-même, chacun respectant le cahier des charges qui lui serait assigné sur la chaîne. *« Ce serait la seule façon de redonner vie à ce pays, qui a trop vécu sous l'autorité d'un Etat centralisateur. »*

Comment le marginal justifie-t-il cette tolérance extrême qu'il appelle de ses vœux ? En faisant référence à la Gauche prolétarienne. *« La GP pensait que, par la lutte militante, on pouvait attaquer le centre sur un certain nombre de problèmes-clés, attaquer les symboles, créer des contre-pouvoirs. Cela a donné les comités de prisonniers, de femmes, les groupes de base. »* A l'époque, on rassemblait des centaines de milliers de spectateurs autour des films en 16 mm, qu'on projetait un peu partout. Puis, se souvient Marin Karmitz, *« les marges se sont dissoutes du jour au lendemain avec le programme commun ».* On allait prendre le centre sur son propre terrain en empruntant les voies majoritaires.

Retour à la nécessité de la marge : *« Avec dix ans de retard, il faut reposer le problème. Par exemple, la campagne « Touche pas à mon pote » aurait été impensable il y a encore deux ans. »*

Discours politique, discours culturel. Karmitz produit Jean-Luc Godard, *Sauve qui peut (la vie),* et puis le très commercial *Bon Plaisir* de Francis Girod. Pour passer de l'esquisse à la fresque, pour mieux maîtriser son métier. Il n'y voit pas contradiction. Il faut savoir *« quelle est la morale exacte de l'argent, c'est-à-dire combien coûte un film, pour le résultat qu'on attend ».*

Dans la ville blanche, d'Alain Tanner, et trois films anglais – *Meurtre dans un jardin anglais,* de Peter Greenaway, *Local Hero,* de Bill Forsyth, *1984,* de Michael Radford – sont, d'une façon ou d'une autre, à placer sous son label. En 1984, le 14-Juillet-Bastille a doublé sa fréquentation. Le distributeur de *Yol,* le producteur de *Kaos,* croit à une intelligence *« de plus en plus aiguë »* des spectateurs, qui *« savent les films qu'ils ont envie de voir ».* Il cite le feuilleton *Heimat,* qu'il a entrepris de montrer au quartier Latin sans penser qu'il atteindrait un public de quelque vingt-deux mille personnes à ce jour. Il évoque ses productions ou coproductions du moment : *No man's land,* d'Alain Tanner, sélectionné pour Venise, et les prochains films de Jacques Doillon, Ken Loach, Ruy Guerra et Chico Buarque, et Chabrol, encore une fois.

« Je considère – j'ai toujours considéré – que l'art est aujourd'hui, peut-être plus encore qu'auparavant, un moyen de contester l'ordre établi, un moyen d'ouvrir une réflexion sur le changement, un moyen de casser les barrières », écrit Marin Karmitz dans la présentation de sa rétrospective. Il s'agit aussi de *« casser les discours tout faits ».* Chaque idée nouvelle pour lui doit *« avoir un sens ».* Il croit encore que, sous les pavés, on trouve la plage. Et à y croire, il y gagne.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 24 juin.

Claude Chabrol

Un poulet, c'est une lettre,
un flic, une volaille assaisonnée
à l'humour acide
par Claude Chabrol.



Michel Bouquet, acteur chabrolien

« POULET AU VINAIGRE »

DANS une petite ville de province, trois notables : le docteur Morasseau, riche par la fortune de sa femme, le notaire Hubert Lavoisier et le boucher Gérard Filiol. Ils préparent ensemble une opération immobilière. Pour qu'elle réussisse, il leur faut le bout de terrain sur lequel s'élève la maison vétuste de Mme Cuno.

Mme Cuno refuse de vendre. Abandonnée par son mari depuis plus de quinze ans, paralysée dans un fauteuil roulant, elle cultive ses souvenirs et sa hargne. Elle oblige son fils Louis, préposé à la distribution du courrier, à lui apporter les lettres adressées à ses trois ennemis. Enveloppes décollées à la vapeur, missives recopiées, enveloppes recollées, passez muscade ! Louis, garçon taciturne et soumis, obéit à sa mère et néglige les avances d'Henriette, la blonde demoiselle du bureau de poste. Or ce détournement de courrier va, brusquement, révéler un mystère criminel.

Grand pourfendeur de bourgeois hypocrites, Claude Chabrol tenait, de ce point de vue, un sujet en or avec l'excellent roman policier de Dominique Roulet, *Une mort en trop.* Pourtant, il n'a pas traité ce sujet comme il l'aurait fait dans les années 70. Il a préféré le plaisir du récit cinématographique à l'étude de mœurs au vitriol. Ce milieu provincial, où n'apparaissent que les personnages strictement nécessaires à l'action, relève, sans rapport étroit avec l'air du temps, d'une tradition réaliste et psychologique du cinéma français. Ce pourrait être celle de la « qualité » jadis pourfendue par *les Cahiers du cinéma.*

Tout est bien en place : l'exposition, le nœud dramatique des situations, la caractérisation des protagonistes, les dialogues (écrits par Dominique Roulet) et les numéros d'acteurs. Mais on sent bien que, tout en respectant l'intrigue du roman, Chabrol a filmé avec jubilation un genre classique, où il exprime avec un humour acide (comme le vinaigre) et une certaine tendresse ce qui, autrefois, chez lui, passait par la dérision.

Le changement de titre joue sur trois significations du mot *poulet* : lettre, flic et volaille. Gourmet et gourmand, Chabrol a fignolé deux scènes de bouffe : le repas d'anniversaire préparé par Mme Cuno, et où les recettes de la mère ont donné d'immondes résultats ; le repas dans un restaurant gastronomique avec Henriette, où le régal détaillé des plats choisis par elle correspond à son désir érotique pour le garçon.

Pas besoin de solliciter les images : Chabrol fait directement partager, par sa mise en scène, son propre plaisir de raconter cette histoire-là, où l'argent ne corrompt que les êtres médiocres et tordus, tels les trois associés. Si Henriette fauche dans la caisse de la poste de quoi payer le restaurant, si Anne Foscarie, la « femme légère », reçoit sans broncher l'argent du notaire venu s'offrir ses charmes, toutes deux restent à l'écart de la mare aux grenouilles, du panier de crabes. D'ailleurs Henriette – Pauline Lafont, éclatante de bonne santé, de malice et de finesse – est là pour l'éducation sentimentale et sexuelle du petit facteur coincé par sa mère abusive. Et Anna – Caroline Cellier insolente, énergique – disparaît pour avoir flairé quelque chose de louche chez Morasseau.

Une affaire peut en cacher une autre. Louis met, lui aussi, la main dans le piège. Côté suspense, on est gâtés. Le magouillage attire le meurtre et Chabrol tient le spectateur en haleine pour mieux préparer l'arrivée d'un enquêteur officiel, l'inspecteur Jean Lavardin, qui ne connaît personne dans le coin, ne cède à aucune influence, renifle les pistes et décide de mener rondement son travail. A partir de là, le film devient génial car Lavardin, c'est Jean Poiret et son personnage, venu d'ailleurs, est comme un bistouri dans un abcès.

Décontracté, narquois, Lavardin manifeste d'abord la fantaisie typique de Jean Poiret en surveillant, dans un café, la cuisson d'œufs au plat pour son petit déjeuner. Ensuite, il est plus subtil, plus inquiétant. Le défenseur de la loi a des méthodes expéditives pour interroger les suspects. Et s'il en fait voir de cruelles au notaire (Michel Bouquet, grand interprète chabrolien par excellence) pour la bonne cause, le tortionnaire qui doit dormir en Lavardin se réjouit carrément.

Donc, avec Poiret, l'ambiguïté s'installe, et Chabrol le place à la croisée de différents destins dont il devient le démiurge. Ce n'est pas le bien qui triomphe du mal. C'est la volonté de Lavardin qui organise la justice à sa manière. Chabrol nous réservait cette savoureuse confusion de valeurs, en manifestant sa maîtrise narrative et son goût pour les comédiens capables d'inventer un monde quels que soient leur âge et leur expérience. Ainsi Pauline Lafont et Lucas Belvaux (ce jeune Louis cherchant à vivre sans être étranglé par le cordon ombilical, est étonnant, émouvant), auxquels Chabrol réserve sa tendresse, ont-ils autant d'importance que Poiret, Bouquet et Jean Topart, l'interprète du docteur Morasseau, maniaque, obsédé, grimaçant.

Tapie dans la maison barricadée, Stéphane Audran donne à Mme Cuno, à la fois odieuse et touchante, la folie du malheur et de l'amour refusé. On a beau connaître son talent pour la composition, on la croit réellement paralytique. Il est vrai qu'elle fait marcher les autres.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Molière

LE CŒUR D'ALCESTE



Gérard Desarthe (Alceste)

Après Brecht et Beckett, Molière réunit Gérard Desarthe et André Engel. C'est le Misanthrope, *à Bobigny. A la périphérie d'une chasse à courre royale, les amours brisées d'un quadragénaire et d'une veuve de vingt ans.*

LA Maison de la culture 93, à Bobigny, présente du 16 avril au 12 mai *le Misanthrope*, mise en scène d'André Engel, décors de Nicky Rieti. Gérard Desarthe est Alceste.

Dès sa première mise en scène, André Engel dirigeait Gérard Desarthe. C'était en 1973, au Palace : *Don Juan et Faust*, de Grabbe, pour la Compagnie Vincent-Jourdheuil. La collaboration continue avec *Trotski à Cayoacan* de Hartmut Lange – jouée trente fois dans un ancien cinéma de la rue Monge, devenu grande surface, – c'est pourquoi Engel et Desarthe oublient souvent le spectacle dans l'exposé de leur biographie commune. D'ailleurs, elle commence réellement en 1976 à Strasbourg – où Jean-Pierre Vincent dirige le TNS – avec *Baal* de Brecht. La pièce se donne dans un haras, que Nicky Rieti transforme en décor pour film tourné en studio. On passe d'une salle à l'autre, d'un terrain vague entouré de murs pauvres au quai d'un port gris, aux palmiers ringards d'une Afrique de cinéma B dans la chaleur jaune des projecteurs. En 1979, le trio se retrouve et c'est *Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire* adapté de *En attendant Godot*, de Beckett, pour la cour d'un entrepôt noyé dans une nuit fantomatique.

Dans l'esprit d'André Engel, il y a une envie de cinéma sans doute, et surtout la question : qu'est-ce que je peux faire avec le théâtre ? Il trimballe son théâtre avec lui, l'emmène en des lieux étrangers qui ont leur histoire. L'histoire est là, présente, comme une sorte de mémoire confuse à laquelle se frotte la fiction artificiellement introduite, dans laquelle le public se trouve pris. André Engel met en scène l'histoire, la fiction, le public. Quand la fameuse séparation scène-salle existe encore, Nicky Rieti l'efface dans les brouillards blancs de l'Alaska *(Penthésilée)*. A la Maison de la culture de Bobigny, il enlève les fauteuils de la grande salle, construit un haras-arène que dominent des gradins en pente rude. C'est le décor du *Misanthrope*. Rien à voir avec « *le salon de Célimène* » indiqué par Molière.

« *La femme dans son boudoir*, dit André Engel, *ça me gênait, je l'avais trop vue. L'idée s'est imposée peu à peu. D'abord, je pensais à la cour, c'est-à-dire à une foule compacte. Puis j'ai pensé à la campagne. J'avais vu* Meurtre dans un jardin anglais, *j'ai aimé le film, le rapport de cette époque avec la nature m'a frappé, un peu comme dans* Barry Lindon. *Mais d'une manière plus importante, c'est le huis clos du dehors. De là, est venue l'idée d'une chasse à courre. Le roi chasse. A la périphérie, les courtisans attendent. Une question se posait : comment représenter la campagne ? Nous avions également pensé à une galerie de peinture, à un institut des arts. Des lieux de passage. Le haras a fait la jonction. Comme dans* Baal ; *le voyage, l'endroit où on ne peut pas rester.* »

Se retrouver dans un décor qui reconstitue le paysage de *Baal*, c'est un plaisir pour Gérard Desarthe et André Engel, qui n'avaient plus travaillé ensemble depuis Beckett. Pourtant, ils s'entendent et se complètent : Engel, petit, brun, hargneux/charmeur, cyclothymique. Desarthe, grand, blond, crispé, avec des immobilités inquiétantes et de brusques mouvements de loup. Deux caractères tendus, pas commodes, qui ont les mêmes exigences radicales. Leurs tensions respectives ne s'annulent pas, elles se conjuguent.

Les voir réunis n'est pas étonnant. Ce qui l'est davantage, c'est le choix du *Misanthrope*. Jusqu'à présent, André Engel ne s'est absolument pas intéressé aux classiques français. Mais après une série de spectacles noirs, particulièrement morbides, il se sentait disponible pour une comédie. Il en avait envie. Gérard Desarthe, lui, après *Dom Juan* avec Planchon et *l'Illusion* avec Strehler, avait envie de jouer Alceste – « *l'amour d'un homme de quarante ans, qui, auparavant, ne s'est peut-être pas tellement préoccupé d'amour, pour une femme très jeune* ».

C'était l'été dernier. Desarthe et Engel se rencontrent à Avignon. Ils vont passer quelques jours de vacances chez René Gonzalès, directeur du TPG de Saint-Denis, dans les Cévennes. Joël Chosson, qui vient d'être nommé à la tête de la Maison de la culture de Bobigny, passe en ami. Les vacances n'empêcheront jamais les gens de théâtre de penser au théâtre. Donc, ils y pensent, en parlent, élaborent des projets. André Engel craint les alexandrins, mais il connaît bien *le Misanthrope*. Il travaillait au TNS quand Jean-Pierre Vincent l'a mis en scène avec Philippe Clevenot, et il trouve la pièce belle. Il rassemble la documentation historico-sociologique habituelle des dramaturges. « *C'est une époque*, dit André Engel, *que je ne connaissais pas* » – et les vacances communes se poursuivent en Normandie, – un pays qui n'est pas étranger aux rêves de nature. Les personnages se précisent, la conception du spectacle prend forme. Pas la forme « théorico-terroriste ». Cette fois, le pari de raconter « *une histoire assurément contenue dans le texte sans la bouger* » excite l'imagination d'Engel. La réflexion de Desarthe s'enrichit à vérifier sa vision d'Alceste auprès de l'expérience, du background d'Engel.

Le personnage de malade atrabilaire, fermé au monde, Philippe Clevenot l'avait merveilleusement montré. L'Alceste de Desarthe est un intellectuel brillant – ses foucades, ses affirmations rétrogrades pourraient être des provocations. Il tient de hautes fonctions à la cour, c'est un homme important. « *Il est intempestif*, dit André Engel, *au sens que Nietzsche a donné au mot. Un mot que j'aime parce qu'il donne une image d'action agressive, et qui signifie hors du temps. De son temps. Donc scandaleux, en cette époque où le roi imposait des règles de comportement, d'habillement. Plumes et dentelles contre barricades de la Fronde. Alceste est séduisant, sinon, il n'y a pas de pièce, il ne peut pas être ridicule. Si les autres rient de lui, c'est leur affaire. Ils n'ont pas raison.* »

Les spectateurs n'auront pas à rire de lui, n'auront à rire de rien. *Le Misanthrope*, drame d'amour. Engel imagine Molière soir après soir jouant Alceste face à son Armande Béjart-Célimène, et ne l'imagine pas joyeux : « *Il devait penser : Vois comme notre amour est en train de finir. Il devait la regarder dans les yeux, elle si sensible aux marquis. Ce sont des types inquiétants, d'ailleurs, pas seulement des gandins branchés. Célimène le dit :* « S'ils ne peuvent nous aider, ils peuvent nous nuire »... *On doit jouer la sincérité des personnages, croire à leurs paroles. C'est plus difficile, mais tout devient lumineux. La différence entre la comédie et le drame tient à l'économie de la souffrance. Nous prenons le risque de ne pas chercher le rire, nous devons le remplacer par quelque chose d'aussi fort : l'émotion.* »

L'émotion au spectacle des amours brisées entre une jeune veuve intelligente qui apprend à connaître le monde et un quadragénaire « *qui désapprend d'aimer, qui, après cinq actes, se rend compte que, peut-être, il n'est pas fait pour aimer* », dit Gérard Desarthe.

C. G.

Marlène

Mme DIETRICH VOUS PARLE



Photo John Engstead (1950)

Marlène, insolente, ironique, impatiente, intelligente, lucide, généreuse. Sa voix d'aujourd'hui. La grande Dietrich dans un film de Maximilian Schell.

IL y a quelques années, sur le projet d'un producteur munichois, Marlène Dietrich accepta de participer à un documentaire dans lequel, sans se montrer, elle commenterait certains de ses films. Après de *longs pourparlers, Maximilian* Schell, qui avait joué avec elle dans *Jugement à Nuremberg*, de Stanley Kramer (1961), donna son accord pour réaliser ce film. En septembre 1982, il enregistre un long entretien, à Paris, chez Marlène Dietrich. Ils visionnent *ensemble des documents au* magnétoscope, ce qui entraîne quelques discussions. Un an plus *tard, pour échapper à l'aspect* documentaire, Maximilian Schell fait reconstituer, à Munich, l'appartement de Marlène, *une salle* de montage, et met en scène des séquences inspirées par son propre imaginaire.

Façon de s'affirmer comme un créateur dans cette curieuse entreprise qui *n'apprend rien* de plus sur ce que fut la star, justement parce que – Maximilian Schell *ne semble pas l'avoir* compris – Madame Dietrich en a assez, aujourd'hui, d'être une *vedette sans cesse confrontée* aux personnages mythiques de ses films, et aux reportages de ses *tours de chant.*

Le réalisateur, qui l'admire, espérait qu'elle se laisserait, finalement, voir. Là encore, malentendu : Madame Dietrich ne veut pas, *à juste raison*, satisfaire les curiosités idolâtres ou malsaines : quel âge a-t-elle ? comment est-elle, aujourd'hui, physiquement ? etc. Maximilian Schell n'a donc pu la filmer mais il essaie de la faire deviner, dans les scènes de studio – où en *réalité elle n'était pas* – derrière une porte ouverte. Et, comme elle avait tout de même en 1978 *consenti à faire une courte apparition* dans *Gigolo*, de David Hemmings (1), il l'a incluse au montage. Côté *réalisation, le* film nous semble relever de l'admiration, du dépit et d'une sorte d'affolement dans les images personnelles de Maximilian Schell.

Reste un extraordinaire élément dont il aurait pu faire meilleur usage : la parole de Madame *Dietrich, la voix que l'âge a rendue plus rauque*, marqué d'autorité et de raillerie, les propos flegmatiques, *les moments de* colère ou d'émotion, les refus de répondre à des questions stupides ou *déplacées*, en se retranchant derrière les termes du contrat...

Dérobade ? Non. – Ecoutez bien Madame Dietrich, disciplinée, intelligente, insolente, porteuse de l'humour berlinois – que Maximilian Schell a eu le mauvais goût d'associer aux ruines de la fin de la guerre – femme telle qu'en elle-même *elle* est restée, passé le temps des images. Elle l'aime bien, son interlocuteur, mais il l'agace parfois, avec son insistance pataude, son manque de métier.

Alors, elle raille, Madame Dietrich, en grommelant comme on tance un gamin : l'Ange bleu, une horreur kitsch. La séduction, *l'indépendance, la libération des* femmes ? Allez donc voir chez papa Freud si j'y suis. Discuter *pendant quarante* heures ? Vous êtes fou, on fera quatre-vingt-dix minutes. Cette bobine de *l'Impératrice rouge*, c'est le début, pas la fin, amateurs ! Baissez le son ! Bon, maintenant, c'est cela, montez le son, c'est un travail admirable. Et la voilà qui *commente, passionnément*, ce travail, avant de s'apercevoir que le montage n'est pas le bon.

Alors, regardez Marlène, dans des extraits de Sternberg et quelques autres, mais surtout tendez l'oreille, ne perdez pas un mot, pas une *inflexion* de cette voix humaine.

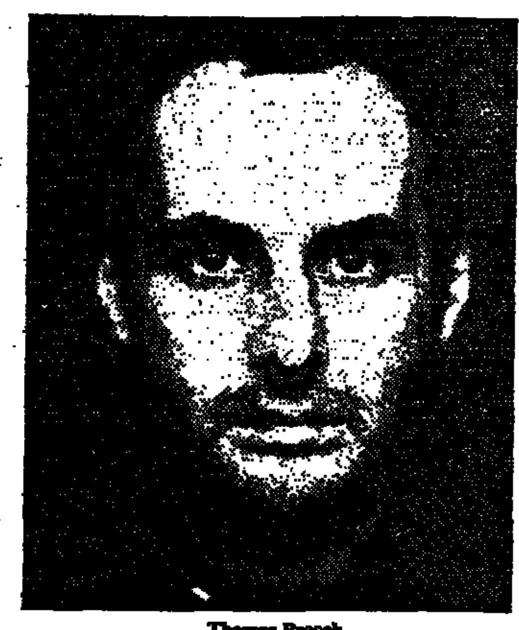
J. S.

* Voir les films nouveaux.

(1) *Gigolo*, qu'on croyait bien ne jamais voir, doit sortir en France le 22 mai 1985.

Thomas Brasch

Un homme et une femme jouent à Roméo et Juliette ; ils essaient d'imaginer un monde de désirs où il ferait bon vivre. Là-bas, sur l'autoroute, roulent les Mercedes. Mercedes, première pièce jouée en France, d'un Allemand, Thomas Brasch.



Thomas Brasch

« MERCEDES » AU TNP

MERCEDES est la première pièce jouée en France de Thomas Brasch (*Les fils meurent avant les pères*, et au cinéma, *les Anges de fer*). Les personnages sont un homme, une femme, un fantôme. Les vivants appartiennent au groupe de plus en plus nombreux des chômeurs. Ils sont dans un lieu, dans un temps indéterminés. Au-delà, roulent les Mercedes. « *Ils ne possèdent pas les éléments qui leur permettraient d'imaginer leur avenir*, dit le metteur en scène, Hans Peter Cloos, *cet avenir de l'électronique et du nucléaire, que nous vivons déjà sans pouvoir le contrôler, ni même le comprendre. Ce n'est pas le nihilisme du* no futur, *c'est un présent à inventer. L'homme et la femme (Sakko et Oï) tentent de trouver des relations nouvelles, une nouvelle façon de vivre, d'aimer. C'est une expérience en dix-sept séquences, entre un homme et une femme dont le passé est resté ailleurs.* »

Le passé de Thomas Brasch, c'est l'Est. Il n'aime pas en parler, de peur d'être mal compris. Sa biographie de dissident et l'utilisation qui en est faite lui pèsent. Il se méfie du succès qui le rend « *identifiable, reconnaissable. C'est une réaction d'enfant gâté, c'est délicat, compliqué* »...

Mercedes a été jouée aux Etats-Unis et simultanément sur dix-huit scènes allemandes dans des salles expérimentales. « *Devant des publics du genre alternatif. Ils applaudissaient les passages qui semblaient correspondre à leur conviction : pour eux, il s'agissait d'une pièce sur le chômage. A Berlin, c'était pire : une sorte de coquetterie en direction de « la gauche »*.

Mercedes a été créée à Zurich – où le chômage n'est pas un problème aigu – dans la mise en scène de Mathias Langhoff, sur une grande scène, devant un public normal, c'est-à-dire mélangé : « *60 % de gens établis, 40 % de jeunes. Chez les uns et les autres, les réactions se sont démarquées entre hommes et femmes.* »

Thomas Brasch a écrit *Mercedes* pendant un long séjour à Zurich. Il vit à Berlin où il est arrivé en 1976. Il y vit comme un fauve en cage. Brun, le regard à la fois brûlant et perdu, il semble habité d'une rage impatiente. Dans son appartement plein de livres, de pages de journaux scotchées aux bibliothèques (il n'y est pas question de lui, c'est le reste qui retient son attention), dans cet appartement où il paraît en transit, il parle en désordre, il parle de *Mercedes*.

★ TNP Villeurbanne du 17 avril au 4 mai, avec Tcheky Karyo, Marie Carré, Marc Chickly.

INVENTER L'AMOUR

« *MERCEDES* a quelque chose à voir avec *Léonce et Léna*, avec ces personnages qui ont pour mission de s'aimer, bien qu'ils s'aiment. C'est-à-dire que pour s'aimer au-delà du devoir ils fuient. Ou avec Roméo et Juliette, à qui il est interdit de s'aimer. Comme eux, Sakko et Oï ne peuvent pas aller droit au but. C'est par les détours, dit-on, que l'on découvre le mieux un paysage. Sakko et Oï se sont rencontrés par hasard. Que peuvent faire ensemble un homme et une femme, sinon tenter de développer un sentiment, l'amour? Et eux doivent l'inventer au cours d'un détour.

– *Quel a été votre point de départ ?*

» J'essayais de comprendre la théorie de la relativité et ses conséquences pratiques, dont nous ne mesurons pas l'importance. Le personnage d'Einstein m'intéresse moins que ce qu'il a engendré – le hasard comme catégorie de la physique, par exemple... Tout ça n'a rien de commun avec les *Essais* de Brecht, et se rapprocherait plutôt de Marivaux, *la Dispute*, cette expérience qui consiste à jeter face à face des adolescents qui n'ont jamais vu leurs semblables. Sakko et Oï, eux aussi, ont à inventer leur relation. L'intéressant est qu'ils sont au chômage. Le chômage n'est pas vu comme un problème social, mais personnel : l'angoisse de quelqu'un qui sait faire quelque chose dont personne n'a besoin.

» Pendant les répétitions de *Mercedes*, à Zurich, nous avons vécu cette situation. J'étais dans la salle avec Mathias Langhoff, nous ne savions pas quoi dire, nous ne disions rien. Les acteurs attendaient, les bras ballants. Elle ne réagissait pas, lui s'est mis à marcher de long en large, de plus en plus agressif. Ce n'est pas qu'il nous proposait quelque chose, il ne supportait plus l'attente dans le vide.

» C'est la situation de la pièce, l'instant où le temps est disponible, et on est là, sans même attendre Godot. Sakko et Oï ont devant eux le chemin le plus long, tout un paquet de temps. Ils ne crèvent pas de faim, mais ils n'ont pas de travail, pas de mission, rien.

– *Ils ont leur jeunesse.*

» Rien n'est plus séduisant que les jeunes chômeurs. Pasolini le savait, mais, idéalement, il faudrait se passer de cette séduction. L'important n'est pas là, l'important est que deux personnes veulent jouer à Roméo et Juliette. Et, pour tout bagage verbal, ils ne disposent que d'un vocabulaire de rebut.

» J'ai écrit pour me convaincre qu'il est possible de le faire au-delà du rituel ancien : exposition, conflit, dénouement. La tentation est grande de le reproduire, mais je ne peux pas supporter ça. Physiquement, je ne peux pas. Chez Sophocle et Shakespeare, ça colle. Plus tard, c'est une caricature. Quand Musset écrit *Lorenzaccio*, il raconte quelqu'un qui voudrait être Hamlet, mais lui manquent la rage, la colère, la mission de tuer. Musset/Lorenzaccio porte toute la culture européenne. Il tente d'en renouveler les règles et retombe sur le conflit classique : le meurtre du roi, du père.

» Avec *En attendant Godot*, Beckett a mis un point final à ce type de dramaturgie. Le couple qui attend l'ordre du roi, ou n'importe quoi. Beckett a passé Shakespeare et Sophocle à la moulinette. Après lui, on est bien obligés d'aller ailleurs. Quand, en plus, on est allemand, il y a le fascisme qui a mis son point final à une culture où l'intelligentsia sérieuse, conservatrice – disons Jünger – affrontait une gauche ironique – de type Walter Benjamin. A présent, nous ne vivons plus que des escarmouches d'arrière-garde, le vrai débat a disparu.

– *Ici aussi, on déplore le silence des intellectuels ?*

» Dernièrement, à Francfort, on m'a demandé si je voulais mener une discussion politique avec un partenaire de mon choix. En Allemagne, je ne voyais pas avec qui. J'ai pensé à Glucksmann, puis j'ai renoncé. Je suis sûr que nos conversations auraient glissé l'une sur l'autre sans se rencontrer. Ma position politique se trouve dans mon théâtre. Mes personnages sont des gens qui ont des désirs. Ils se rêvent une autre forme de travail, une autre forme de propriété. En réalité, ils réfléchissent sur le communisme. Mais il ne s'agit pas de la révolution d'Octobre, ni de Tchernenko. On doit se souvenir que le mot vient de « commune » : petite unité où les gens vivent ensemble.

» Je pense à une phrase de Peter Handke : « *A une époque où le désir avait encore une efficacité* »... Le désir est la force la plus anarchiste, qu'il soit politique ou érotique. Et le présent nous en éloigne. Au théâtre, les personnages sont des machines de désir. De ce point de vue, *Lear* est la pièce la plus géniale : le vieux roi construit sa propre perte. Dès la première scène, il fabrique le conflit qui va le détruire, à travers le grand amour qu'il porte à Cordelia. Puisqu'il possède tout ce qui est pensable, il désire l'impensable. Le désir : père de la pensée...

» Dans ma pièce *Lovely Rita*, le personnage central est une femme qui se construit une situation où il ferait bon vivre. Elle parle, et les personnages qu'elle invente apparaissent. Quand ils prennent trop d'importance, elle les tue, car elle se veut la première – vamp, lesbienne, star. La pièce a été interdite en RDA parce que, dans la seconde scène, elle dit une prière contre les hommes. Une litanie de noms, parmi lesquels Hitler et Staline. En RFA, *Lovely Rita* a été jouée comme un règlement de comptes avec l'URSS, ce qui est totalement faux. Le seul à avoir compris est Fassbinder. Il devait la monter à la Volksbühne. Il voyait une revue éclatante, avec une actrice de cinquante ans qui arrive et dit : « *Je m'appelle Rita et j'ai dix-sept ans* »... Alors, se met en marche, brutalement, la machine de désirs. D'ailleurs, il m'avait dit de couper les noms de Hitler et de Staline parce que la pièce raconte les hommes, pas les figures politiques. Il avait raison.

– *Chez vous, ce sont toujours les femmes qui mènent.*

» C'est vrai. Mais quand j'ai vu la *Dolce Vita*, j'ai envié Fellini d'avoir quelqu'un comme Mastroianni, une personnalité intelligente, primitive, érotique. Si j'avais eu un pareil comédien... Un moment j'ai pensé adapter pour le cinéma un conte allemand, *le Cœur froid*. En gros, l'histoire d'un charbonnier qui signe un pacte. Il aura tout et, en échange, une pierre à la place du cœur. L'opération réussit, il épouse la fille qu'il voulait depuis toujours, mais il ne peut plus l'aimer et la tue. Comme dans tous les contes, il y a le mensonge de la fin heureuse : il retrouve sa femme, son cœur, le bonheur dans la pauvreté...

» J'ai commencé à écrire, je me demandais comment cet homme privé de sentiments pouvait coucher avec sa femme. Quelque chose clochait, j'ai renoncé. Ensuite, je me suis rendu compte que l'histoire devenait intéressante, si c'est la femme qui a une pierre à la place du cœur. Après tout, la version masculine est logique. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Pina Bausch

La dame de Wuppertal, chez elle, à Paris, en Europe, lance des carnavals désarticulés. Des couples à la recherche d'une histoire.

SON THÉATRE DANS UNE BOITE BLANCHE

AVEC sa troupe, le Tanztheater de Wuppertal, Pina Bausch présente au Théâtre de la Ville du 10 au 21 avril deux programmes : *Walzer* (c'est le côté théâtre), *Café Muller et le Sacre du printemps*, c'est le côté danse et ce sont deux productions déjà anciennes.

La dernière création de Pina Bausch, sans autre titre que « Tanzabend », est théâtrale plus que jamais. Elle s'organise autour d'un couple, Helena Pikon et Dominique Mercy. Deux moitiés de couple qui se séparent, ne se voient plus, ne s'écoutent pas. Chacun pour être lui-même aurait besoin de l'autre, de quelqu'un, quelque chose. Chacun roule de son côté, demi-conscient, demi-vivant. Lui, Charlot tragique, livide pantin tressautant, comme décentré, et dont le sourire hagard est une blessure. Elle, grande, sensuelle, le visage encore enfantin, se réfugie dans une sorte d'autisme, de passivité douloureuse, que par brefs moments bouscule la danse, les torsions exaspérées de son corps inutile. Un couple qui n'a même plus d'histoire. Rien ne dure, tout se répète, c'est le théâtre de Pina Bausch. Elle vit et travaille à Wuppertal.

Quand on arrive de Düsseldorf par un omnibus cacochyme, on longe des maisons de brique et des arbres secs. On tombe face à une cheminée qui date du siècle de Zola. C'était un dimanche, les rues étaient vides, il pleuvait. Mais, derrière les façades, parfois peintes d'un vert qui n'égaie pas, gronde une vie sourde. Notre ministère de la culture a proposé à Pina Bausch de s'installer en France. Finalement, peut-être viendra-t-elle avec Georgio Strehler au Théâtre de l'Europe, où elle présenterait alors une création pendant un mois à l'Odéon, une salle qu'elle aime. Lui offrir les mêmes conditions de travail qu'à Wuppertal et l'argent qui va avec – autour de 40 millions – est difficile.

De toute façon, où qu'il se donne, l'Europe se précipite au théâtre de Pina Bausch, peuplé de personnages humiliés et arrogants. Ils sont, cette fois, moins nombreux que d'habitude – onze en tout, – avec moins de mouvements de groupes, davantage d'actions à trois ou quatre et en solo, qui dessinent des lignes de caractère. Théâtre à l'image d'un monde fermé.

Le décor de Peter Pabst est une boîte blanche, un blanc clinique. Sur les murs, des baies laissent voir, comme un rêve de pacotille, le vert sombre de végétations exotiques, qu'on va inutilement arroser tandis qu'un crooner d'avant guerre (Jean Tranchant ?) susurre *les Pays des cigales*... Dans leurs habits de petits-bourgeois endimanchés, les gens vont et viennent, se font mal, s'entraident, mènent un carnaval désarticulé, se travestissent, se dénudent, dénudent des fantasmes encombrés de poncifs. Mechthild Grossmann a ouvert le bal des pauvres fous. Sourire carnivore, démarche ondulante, elle dit : « *Entrez, mon mari est mort.* » Plus tard, elle dira un poème parfaitement obscène, mais de Brecht...

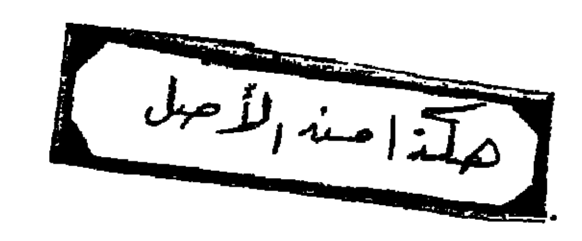
La sexualité et l'amour se courent après sans se rencontrer. Chacun se replie sur soi. Les doigts de Kyomi Ichida dansent sur la peau de ses bras, sur les contours de son visage. Et tout son corps se courbe. Plus tard, on l'amènera, pétrifiée dans l'attitude d'une grenouille épinglée.

Le théâtre de Pina Bausch, opposé à tout sentimentalisme, mais porté par un désir effréné de vie, se construit par fragments crispés, tranchants. Pourtant, cette fois, les sarcasmes désespérés de la dérision, leur violence même, engendrent du burlesque. Il y a des séquences franchement drôles. Depuis longtemps, Pina Bausch songe à une comédie musicale. Mais son dernier spectacle reste très « wuppertalien », avec son lyrisme qui creuse l'imaginaire jusqu'au trivial, avec sa froideur inquiète et son final de cauchemar, dans la boîte blanche où des persiennes ont recouvert les baies. Mechthild Grossmann en crinoline bleue qui découvre son buste, cigarette aux lèvres, balaie. Les autres, encastrés étroitement, assis en cul-de-jatte, se traînent sur les fesses, en diagonale, en cercle, emmenés par le chant morbide de la *Valse* de Ravel. La chenille monstrueuse s'écrase contre les murs, se ramasse, s'enroule péniblement, s'étire, repart dans sa reptation inlassable, inutile, enfermée.

C. G.



« Tanzabend »



Sélection

CINÉMA

« Brother » de John Sayles

Ecrivain passé au cinéma, mais toujours inconnu en France malgré le succès de *Liana* à la Semaine de la critique de Cannes en 1983, John Sayles aime la provocation. Il imagine, dans *Brother*, un E.T. noir, paré de tous les attributs humains, qui débarque à Harlem et découvre en toute candeur la condition particulière de ses camarades de couleur. Impertinent et nonchalant à la fois, l'auteur nous propose l'anti-*Flic de Beverly Hills*, une Amérique qui grince, sans voie toute tracée à l'avance. — L. M.

ET AUSSI : *Country*, de Richard Pearce (plus poussé que *les Saisons du cœur*, contemporain). *Le Baiser de Tosca*, de Daniel Schmid (ils survivent à leur voix). *Les Vacances du cinéaste et le Temps*, de Johan van der Keuken (la fuite des apparences). *Louise, l'insoumise*, de Charlotte Silvera (enfance rebelle). *Acte de violence*, de Fred Zinnemann (un film B à part).

THÉATRE

Crébillon à Vincennes

Le garçon est jeune, mais pas si niais qu'il y paraît. Simplement son expérience est faible, toute théorique et se nourrit du désir de connaître. L'expérience de la dame est tout autre. Avec force coquetterie, elle recule l'instant de l'enseignement, car elle sait bien qu'elle se retrouvera seule, aussitôt son élève instruit. Parmi tous ceux qui ont écrit cette éternelle histoire, Jean-Luc Lagarce — qui vient de Besançon — a choisi Crébillon fils, *les Egarements du cœur et de l'esprit*. Il en a tiré sept séquences, sept joutes de mots élégants, cruellement lucides, où la seule arme de défense est l'ironie. Mireille Harbstmeyer et François Berreur leur donnent le sel et la sensibilité. Jean-Luc Lagarce se trouve comme chez lui dans l'intelligence sceptique, dans l'amertume douloureuse du Siècle des Lumières. — C. G.

ET AUSSI : *La Fausse Suivante* à Nanterre (la violence de Marivaux). *Bye bye show biz* à Mogador (plus qu'un mois pour rire.) *En attendant Godot* à l'Atelier (des comédiens miraculeux dans le plus classique des Becket). *La Musica* au Rond Point (Duras).

MUSIQUE

« Alceste » de Gluck

Fidèle à son but de rendre à l'Opéra de Paris le répertoire conçu pour lui, M. Massimo Bogianckino nous ramène l'*Alceste* de Gluck, un des grands chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle, dans la version française de 1776. Au moment où triomphe l'opéra baroque, dont Gluck avait triomphé, restant presque seul en lice au dix-neuvième siècle, il sera intéressant de voir la figure que fait cet opéra classique, proche du drame antique, avec le piquant d'une mise en scène de Pier Luigi Pizzi, grand maître du baroque. Gageons que cet *Alceste* sera plus « moderne » que l'*Iphigénie* réalisée par Liliana Cavani l'an passé (palais Garnier, huit représentations à partir du 17 avril).

La 7e Symphonie de Henze

Rentré d'une tournée de six concerts aux Etats-Unis, l'Orchestre de Paris donnera la création française de la *7e Symphonie* de Hans-Werner Henze, monument de quarante-cinq minutes sur lequel l'auteur refuse de s'expliquer, et qui côtoiera un autre monument, le *Concerto pour violon* de Beethoven, interprété par l'admirable Itzhak Perlman (Pleyel, les 17 et 18 ; Henze sera remplacé par *le Sacre du printemps* le 19 avril). — J. L.

ET AUSSI : Berlioz, Chostakovitch, Schumann, par le NOP, direction E. Tchakarov, avec N. Gutmann (Champs-Elysées, le 12) ; *le Bal masqué*, mise en scène J.-M. Simon (Opéra de Lyon, neuf représentations à partir du 13) ; *Salomé* (Opéra de Marseille, les 14, 17, 20, 23) ; Nella Anfuso (Athénée, le 15) ; I. Stern (Pleyel, le 15) ; Quatuor Mélos (Grévin, le 16) ; Charpentier et Rossi, par les Arts florissants (Pleyel, le 15) ; Yuri Baschmet (Grévin, le 16) ; *le Coq d'or* de Rimsky-Korsakov (Nancy, les 16, 19, 21, 23).

JAZZ

Antoine Hervé Big Band à Dunois

Dunois n'hésite pas à programmer les « gros » big bands difficiles à réunir, à faire travailler, à déplacer. Celui d'Antoine Hervé s'est, en peu de temps, construit une réputation bien établie. Pas seulement parce qu'on y retrouve la crème des très jeunes musiciens français (Denis Leloup, Marc Ducret, Michel Godard), imposés par le meilleur batteur de grand orchestre, André Ceccarelli, mais parce qu'il a su inventer un son neuf et original. (Tous les soirs, du 11 au 15 avril à Dunois, 20 h 30.) — F. M.

EXPOSITIONS

Images de l'architecture à Beaubourg, à l'IFA et à La Villette

Conjonction architecturale : trois expositions révèlent trois manières de regarder, de présenter, d'accommoder l'architecture contemporaine telle qu'elle s'élabore, polymorphe, aux quatre coins du monde. La sélection des « Nouveaux plaisirs d'architecture », au Centre Pompidou, est due au nouveau musée de Francfort : elle est assez intellectuelle, loin de la chose construite, plutôt fidèle aux choix rituels des revues spécialisées. Mais elle laisse bien imaginer comment on peut faire jouer l'espace et le motif, avec un peu d'enthousiasme et un zeste de snobisme. Les propositions de l'Institut français d'architecture sont plus opérationnelles, bien que guidées par les principes (rénovés) d'une école : « France/USA : nouvelles directions de l'architecture moderne » expose le travail de trente-quatre valeurs majoritairement sûres. Le mouvement moderne (rénové) reste très exigeant, et donc souvent aride. Troisième échantillonnage, celui de la Biennale de Paris, dans la grande halle de La Villette. Pleine de lumière, d'écrans, de vidéo, de couleurs, cette architecture-là oscille librement entre le maniérisme, le lyrisme, le gigantisme, et parvient tout de même à trouver son équilibre. Comme quoi les lois de la construction ne sont pas si contraignantes qu'on le dit. — F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

∴

LES IMMATÉRIAUX. Jusqu'au 15 juillet.

MNAM

L'INSTRUMENTARIUM DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 14 avril.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

FERNANDO PESSOA, poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai.

AUJOURD'HUI ONTARIO DANSE, photographies de C. von Tiedemann, petit foyer. Jusqu'au 29 avril.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au au 10 juin.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F. Jusqu'au 22 avril.

ÉDOUARD PIGNON. *Grand Palais,* avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus).* Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de *J.-H. Lartigue. Grand Palais,* avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 mai.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 17 juin.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. *Etat actuel du projet. Orangerie des* Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

PODZOLS, RENDZINES ET LES AUTRES, CONNAISSEZ-VOUS LES SOLS ? *Palais de la découverte,* avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. *Jusqu'au 28 avril.*

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - **NIELE TORONI.** Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : *9 F.* Jusqu'au 24 avril.

PATRICK LEFÈVRE. *Musée des* enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 5 mai.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin, *77, rue* de Varenne *(705-01-34). Sauf* mardi, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.*

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. *Jusqu'au 25 mai.*

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

VIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU PETIT-BRONZE ; IIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU DESSIN ET ESQUISSE DE SCULPTEUR. Musée Bourdelle, 16, rue A. Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi (et jours fériés). Du 16 avril au 16 mai.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de *Sévigné* (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 juin.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, *12, rue Cortot (606-61-11). Sauf* lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-*16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.* Jusqu'au 29 juin.

PIVOINES DE CHINE. Photographies-tableaux de Sir Peter Smithers. Quelques pivoines dans l'art chinois. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. *Jusqu'au 28 avril.*

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : *10 F. Jusqu'au 15 juillet.*

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. *Jusqu'au 31 juillet.*

LE FACTEUR ET LE COURRIER. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

LIPSI — GEORGES NOEL. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

ARCHITECTURES DE LA RÉUTILISATION. Un projet pour la ville. CNMH, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de *11 h à 18 h.* Entrée : *10 F.* Jusqu'au 19 mai.

J. CHARDON, *bronzier d'art,* et les ateliers de moulage du musée du Louvre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). *Jusqu'au 28 avril.*

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). *Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.* Jusqu'au 18 mai.

VIRGINIO FERRARI. Sculptures et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue *Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h.* Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

NIHONGA (art pictural japonais). Pavillon des arts. Terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40 du 18 avril au 2 juin.

WILLIAM WILSON. *« Entre deux chaises ».* Fondation Strafor, 134, boulevard Haussmann (562-72-83). Du lundi au jeudi de 9 h à 18 h ; vendredi de 9 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

VU DES COULISSES. Instants dérobés. Opéras 1984. Opéra, rue Scribe *(266-50-22). Tlj, de 11 h à 16 h 30.* Jusqu'au 19 mai.

VAN DEN BROEK — DANIELS — FORTUYN/O'BRIEN — SMITS — VISCH, jusqu'au 28 avril. L'Art vidéo aux *Pays-Bas (bandes vidéo projetées dans* le cadre de la Nouvelle Biennale de Paris. Du 10 au 14 avril, à 18 h ; du 17 au 21 avril, à 18 h. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

GRANDES OPTIONS DE L'ART VÉNÉZUÉLIEN. Subjectivité et lyrisme. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 11 h à 14 h. Jusqu'au 28 avril.

MANUEL ANGELES ORTIZ (1895-1984). Peintures. Centre culturel Casa de *España de Paris, 7, rue* Quentin-Bauchart. Sauf mardi, de 16 h à 20 h 30. Du 11 au 30 avril.

COSTA PINHEIRO. Peintures, dessins gravures sur le poète Fernando Pessoa. *Centre culturel portugais, 51, aveuu d'Iéna* (720-86-84). Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

DRESDE. Quelques aspects de la ville. Centre culturel de la RDA, 117, boulevard Saint-Germain *(634-25-97).* Jusqu'au 17 avril.

ARTS - *CRÉATIONS.* JEUNE GÉNÉRATION. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (554-95-31). Tlj., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

LE MARKER D'ARGENT 85. Mecanorma Graphic, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

JACQUES AUDIBERTI. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

CHARLES LACOSTE. Soixante ans de peinture entre symbolisme et naturalisme. Mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Du 12 avril au 12 mai.

Galeries

JALONS CONTRASTES 1902-1982 : de Matisse à Warhol. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 avril.

MASQUES ANIMALIERS DE L'HIMALAYA. Le toit du monde, 33, rue Berthe (223-76-43). Jusqu'au 8 mai.

PIKOULA — GOLUB. Dessins. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 30 avril.

LES TÊTES DE L'ART : Baey, Cahes, Couprie, Krasno, Pincas, Subira-Puig, Szekely, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 avril.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Jusqu'au 30 avril — **NATALIA DUMITRESCO.** Œuvres récentes, 1971-1985. Jusqu'au 15 mai. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

GRAVURES CUBISTES. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université *(222-02-12). Jusqu'à fin avril.*

VERTICALITÉS : Ighebrionen, Kuroda, Marfaing, Barré, Kirili, Resal. Galerie B. Jordan, *54,* rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 avril.

MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusqu'au 31 mai.

JAN DIBBETS-KLAPHECK. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de *Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 4 mai.*

ROBERT COMBAS — JAMES BROWN. Peintures. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 20 avril.

MICHEL BEZ. Peintures récentes — **ELGA HEINZEN.** Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 mai.

LE SALON DE LA PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01), Jusqu'au 29 juin.

CASSANDRIE, COGNAT, **LANGLAIS, MARNEF, RENET.** Galerie Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (240-24-93). Jusqu'au 27 avril

THÉATRE DE PAPIER. L'Imagerie Pellerin. Pallissades, 21, rue Bonaparte (325-27-61). Jusqu'au 27 avril.

ENZO CUCCHI : *A. Rimbaud au Harrar.* **J. M. ALBEROLA :** sculpture récente. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mai.

BLAINE, FEJTO, RAMAMBASON, etc. Sculptures, peintures, bijoux. Atelier des Maîtres, 31, rue Y.-Toudic (208-85-01). *Du 11 avril* au 4 mai.

DE LARMINAT (pierres). **MATHIEU-DUBOURG** (sculpture). **MEUSNIER** (tapisserie). **SAVIGNY** (poterie). ADAC, galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 15 mai.

RICHARD ARTSCHWAGER. Recent works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 30 avril.

GEORG BASELITZ. Peintures et aquarelles. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.

REINER BERGMANN. Objets nouveaux. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon *(804-00-34). Jusqu'au 25 avril.*

JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 avril.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte *(326-40-96). Jusqu'au 4 mai.*

TONY CARTER. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 mai.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

YANNE CAVANNA. *Dessins. Galerie* Valmay, 22, rue de Seine (254-66-75). Jusqu'au 20 avril.

LOUIS CHACALLIS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 20 avril.

CHAIBIA, œuvres 1965-1985. L'Œil de bœuf, 58, rue Qincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 avril.

ERIC DALBIS. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 20 avril.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse *(326-26-97).* Jusqu'au 11 mai.

WOLFGANG GAFGEN. Œuvres récentes. Galerie Beaudoin-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 avril.

GIUSEPPE GALLO. Espace C. Breguet, *10, passage Turquetil (379-14-43).* Jusqu'au 27 avril.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Du 16 avril au 25 mai.

ELGA HEINZEN. Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au *15 mai.*

LASZLO IVANYI, Joseph et ses frères. Peintures. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Du 16 avril au 4 mai.

PASCAL KERN. Travaux récents. Galerie Zabriskie, 37, rue Qiucampoix (272-35-47). Jusqu'au 2 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 11 avril au 31 mai.

GORAN LAGER. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville *(705-08-46).* Jusqu'au 4 mai.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au *15 avril.*

LI SHUANG. Galerie James-Mayor, 34, rue Mazarine, (326-60-34). Jusqu'au 20 avril.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 27 avril.

MIHAILOVITCH. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 19 avril.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). *Jusqu'au 30 avril.*

TAKASHI NARAHA. Sculptures en granit. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

GEORGES NOEL. Œuvres sur papier 1977-1984. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 21 avril.

LUC PEIRE. Œuvre gravé 1964-1985. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 avril.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, *12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28).* Jusqu'au 18 mai.

PIGNON. Œuvres des années 50 et 60. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

M. PISTOLETTO. Les 4 saisons. Galerie de France, 53, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 avril.

SERGE POLIAKOFF. Estampes 1946-1969. Galerie gravure actuelle, 53, rue de Seine (325-53-52). Jusqu'à fin avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 avril.

ULYSSE RENAUD. *Galerie Charley* Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie *(508-58-63). Jusqu'au 27 avril.*

DENIS ROCHE. Montées photographiques *1981-1985. Galerie Donguy, 57, rue* de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 27 avril.

NENA SAGUIL. Peintures, dessins, aquarelles. Salle des actes de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy. Du 15 au 29 avril.

MARIO SCHIFANO. Œuvres de 1979 *à 1984. Galerie Antiope France, 57, rue* Saint-Louis-en-l'Ile (354-82-43). Jusqu'au 18 avril. — Peintures récentes. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 30 avril.

MARTIN SZEKELY. *Meubles récents.* Galerie Néotù, 43, rue de Verneuil (261-01-74). Jusqu'au 15 avril.

HOMMAGE A ARPARD SZENES, 1897-1985. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 27 avril.

BRUNO TESTORE SCHMIDT. From New-York to Paris. *Galerie Beau Lézard,* 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 avril.

DANIEL TREMBLAY. Sculptures bas-reliefs. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 20 avril.

BERNARD TURIOT. *Galerie G., 19,* rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 avril.

VULLIAMY. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 25 avril.

En région parisienne

BRÉTIGNY. *Brusse, Gili, Milhaud,* Nadaud : Singuliers/pluriel. CC G.-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

GENNEVILLIERS. Mythe-Mise en scène (A. Fleischer, G. von Maltzan, Violaf). Galerie municipale E.-Manet. Jusqu'au 21 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De *11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.*

LA DÉFENSE. Voyages en Mongolie, 1912-1913/1970-1980. Galerie de l'Esplanade (769-25-49). De 11 h à 19 h ; sam. et dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

NEUILLY-SUR-SEINE. Satie dans les salons. C.-C. Arturo Lopez, 12, rue du Centre (747-86-84). Sauf mardi, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au *26 mai.* — Honoré Daumier. Sculptures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

PORT MARLY. *L'Œil et l'Esprit de* Nadar. Centre socio-culturel Saint-Exupéry, 28, rue de Paris (958-80-58). Tous les jours de 14 h à 20 h. Du 15 avril au 4 mai.

PRESLES. Bignolais-Rustin. Château de Nointel (034-66-88). De 14 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

AMIENS. Les feux de la nuit, espaces imaginaires de F. Lestrade. Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 28 avril.

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

AVIGNON. Marc Aurelle. Salmon art contemporain, 30, rue de la Bancasse (86-42-03). Du 12 avril au 9 mai.

BEAULIEU. Hommage à Michaux. Abbaye (63) 30-76-84). Jusqu'au 5 mai.

BEAUVAIS. Le fer gaulois. Musée *départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal* (445-13-60). Jusqu'au 10 mai.

AUBUSSON. Jacques Lagrange, œuvre tissé 1945-1985. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au *9 juin.*

BORDEAUX. Art minimal no 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CALAIS. Brisson, grenouilles électrolytiques — *Delaunoit, sculptures et dessins.* Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 10 mai.

CASES DE PENE. Acquisitions photographiques 1982 du Frac Languedoc-Roussillon. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 21 avril.

CHARTRES. Buffoli. Sculptures. Cassinet. Peintures et dessins. *Morice.* Peintures. Rachador. Photographies. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-*Notre-Dame* (36-41-39). Jusqu'au 29 avril.

DIEPPE. Anne Moreau, peintures. Château-musée (84-19-76). Jusqu'au *9 juin.*

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DOLE. Erro : les compositeurs de musique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 28 avril.

DUNKERQUE. François Arnal. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 23 avril. *Jean-Pierre Pincemin. Peintures et* dessins. Ecole régionale des beaux-arts G.-Pompidou, 45, rue du Jeu-de-Paume. Jusqu'au 23 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Les bricoleurs de l'imaginaire. Musée d'art et d'archéologie, rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au 27 avril.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kraut, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au *15 avril.* — Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Villmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai.

MARCQ-EN-BAROEUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Georges Autard. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 29 avril. Claude Mancini. Galeries de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 27 avril ; Les monuments historiques d'Angkor ; La cité des images. Musée d'histoire de Marseille, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 27 avril.

MENTON. Legeault, peintures. *Palais* de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au *18 mai.*

MORLAIX. Paysages : Spectacle en évidence (Ackling, Blacker, Friedman, Hilliard, etc.). Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 15 avril.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 28 avril.

POITIERS. J.-R. *Carrière, 1888-1982* — A. Plasseau, 1875-1918. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 22 avril — Thierry-Lelu Boussard. Musée Sainte-Croix et centre de Beaulieu, boulevard Savary (61-44-50). Jusqu'au 28 avril — Dominique Rouzié, peintre, sculpteur. Galerie associative, 13, rue de la Chaîne. Du 11 avril au 9 mai.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

ROANNE. Photographies du pays roannais. Les mutations 1860-1920. *Musée J. Déchelette, 22, rue Anatole-*France (71-47-41). Jusqu'au 5 mai.

ROUEN. Œuvres de Jean Lurçat, 1911-1940. Musée des Beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 23 avril — *Rouen en 1900 avec Edouard Pelay.* Bibliothèque municipale, 3, rue Jacques-Villon. Jusqu'au 30 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, *rue de Verdun (32-01-16).* Jusqu'au 31 mai.

SAINT-AMAND-MONTROND. Josette Rispal : Masques et lumières. *Musée* Saint-Vic, cours Manuel (96-55-20). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

STRASBOURG. Charles Winter, photographe. Musée historique, Pont du Corbeau, 3, rue de la Grande-Boucherie (salle d'expositions temporaires) (32-25-63). Du 12 avril au 9 juin — Roger Corbeau, portraits de cinéma. Bibliothèque municipale. Du 12 avril au 25 mai.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai.

TOULOUSE : 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

TOURS. Autard. Le Floc'h. Le Noot. Thiden. APA ; galerie d'art contemporain, 17, rue de la Bourde (37-44-99). Du 13 avril au 18 mai.

TROYES. Michonze. Peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 mai. Sol/mer. Photographies contemporaines (Drindale, Bouillon, Maclaine, Navarro, Gragg, etc.). CC Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 21 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Bauhaus. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46). Jusqu'au 19 mai.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

MACADAM QUICHOTTE : TEP (364-80-80), 20 h 30 (10).

IL ÉTAIT UNE FOIS UN ROI : CLA (508-48-28), 20 h 30 (10).

LA HONTE : Espace Gaîté (321-56-05), 20 h 30 (10).

LA FOLIE DE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 (10).

AMPHITRYON 39 : Musée Grévin (286-87-47), 21 h (10).

PARFAITE ANALYSE : Nouveau Théâtre Colette (628-98-18), 20 h 30 (10).

OXTIERA : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45 (10)

LES ÉGAREMENTS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h (10).

PLACE DE BRETEUIL : Cartoucherie Tempête (328-36-36), 20 h 30 (12).

L'INCENDIE : Quai de la Gare (585-88-88), 18 h 30 (12). (Sauf mar., mer., jeudi.)

AMERIQUES : St-Quentin-en-Yvelines, CAC, 21 h (15 au 20).

MACBETH : Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30 (16).

UN HIVER INDIEN : Deutsch de la Meurthe (254-99-18), 20 h 45 (16).

HENRI-IV : Montparnasse (320-84-90), 21 h (16).

LE MISANTHROPE : Bobigny, MC 93 (831-11-45), 20 h 30 (16).

HORS PARIS

STRASBOURG : le Serpent de plume, de Per Olov Enquist, version scénique de Philippe Mentha, mise en scène de Mathias Langhoff, au TNS (88) 35-63-60, du 10 avril au 4 mai.

MARSEILLE : le Bureau et Fleurets mouchetés, de Jean-Paul Aron, mise en scène de Jean-Louis Thamin (en coproduction avec le centre dramatique de Nice) au Théâtre de la Criée (91) 54-74-54 du 11 au 17 avril et au NTN (93) 55-19-29 du 19 au 27 avril : La Répétition, de P. Renard, par la Calade, au Théâtre de Lenche (91) 91-52-22 du 11 au 20 avril.

POITIERS : Événements regrettables, d'Yves Reynaud, par la Compagnie de la mer, à Belle Jouanne (rens. (49) 41-28-33) du 11 au 16 avril.

AMIENS : Juste une petite feuille de verre, d'après Katherine Mansfield, par Michel Simonot, avec Martine Brai, à la maison de la culture (22) 91-83-36, du 13 au 21 avril.

BRUXELLES : Son nom d'amour et de mort, de Roger Burton, impasse de Borgendael, du 15 avril au 9 mai (rens. 19/322) 230-51-08.

LE MANS : le Songe d'une nuit d'été, par le Théâtre du Radeau, au Palais des congrès, du 16 au 19 avril à 21 h.

TOULOUSE : la Culotte, de Sternheim, mise en scène de Jacques Rosner, avec le Grenier de Toulouse (61) 52-95-50, du 16 avril au 5 mai.

RENNES : l'Homme qui rit, d'après Victor Hugo, coproduction Compagnie Pierre Debauche, du 16 au 19 avril, à la maison de la culture (99) 79-26-26.

LA ROCHE-SUR-YON : les Soldats de Lenz, par le Théâtre du Gafion, au Théâtre municipal (51) 36-01-98, du 16 au 20 avril, et à Nantes, salle Paul-Fort (3, rue Basse-Porte), du 23 au 28 avril.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : jeu., à 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner : livret d'Alban Berg) ; Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), sam., à 14 h 30 et 20 h 30 ; lun., mar. à 19 h 30 : Le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris danse sur des musiques classique : Auréole (mus. Haendel) ; A cœur ouvert (Schubert) ; Portraits de danseurs : Création à l'Opéra (Chopin) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Angel Food (danse sur de la musique rock).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer. à 14 h 30 ; dim., mar. à 20 h 30 : le Misanthrope ; mer., ven. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : la Mort de Sénèque ; jeu., sam., lun. à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.

ODÉON (325-70-32) (lun., mar., dim. soir) : 20 h 30 et dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun. mar.), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

TEP (364-80-80) (mer., jeu., lun., dim. soir) : Théâtre : 20 h 30 ; dim. 15 h : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Débats-rencontres : mer., de 14 h à 17 h ; « Dis, téléphone-moi un mouton », ou « Photocopier, télécopier » ; lun. à 19 h, Claire Etcherelli ; 21 h, la revue « Autrement » (à propos des Immatériaux) ; Cinéma-vidéo : du mer. au lun. à 13 h, Philippe Herreweghe fait chanter Brahms, de A. Faisandier ; 16 h, Un 14 juillet un camp, de I. Ténézé ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken ; Ciné-immatériaux : 17 h, mer. : Hybrides analogiques et numériques ; ven. : Eclats de lumière ; lun. : Crises immatérielles ; sam., dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Marin Karmitz, éditeur de films à Paris.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (Dim. soir, lun., mar.) : Ballet : mer., jeu., sam. à 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart ; 2e programme « Notre Faust » (Musique : Messe en si mineur et Agnus Dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke) ; Concert : ven. à 20 h 30 : F. Von Stade ; D. Baldwin.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse : mer., ven., sam. à 19 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Tanztheater de Wuppertal (Walzer) ; mar. à 20 h 45 : le Sacre du printemps – Café Muller ; mar. à 18 h 30 : les Barrett Sisters (Chicago).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), (D. L.) 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), mer. et ven., 21 h : l'Ombre du père ; mer., 15 h : le Misanthrope; ven., 18 h 30 : Une heure avec James; jeu., 21 h : le Cœur innombrable; sam., 15 h : Moi; sam., 21 h, dim., 15 h., Lun., 21 h, mar., 15 h. et 21 h : le Président Haudecœur.

☞ ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30; dim., 15 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24) (dim. soir, lun.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., mar., 19 h; jeu., ven., sam., 20 h 30 : Roméo et Juliette (dern. le 13).

LA BARAQUE (707-14-93), ven., sam., 21 h; dim., 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Place de Breteuil (à partir du 12).

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-53-73), les 11, 12 et 13, à 20 h 30 : Lionel Rocheman (en anglais).

CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16), les 15 et 16, à 21 h : Lagune.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth (à partir du 16).

CLA (508-48-28) (D., L.), 20 h 30 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, except. le 13, à 21 h 15, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat., dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir; 20 h, mat. dim., 17 h 30 : Mario d'Alba.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48) (D), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47) (D soir, L), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D., L). 18 h 30 : Dernier Bain (dern. le 13) ; (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L), 18 h 30, dim. 16 h : la Folie de Don Quichotte.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland (dern. le 13) ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), à partir du 16, à 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D, L), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D, L), 20 h 30 : Atlantide ma mort (dern. le 13).

HUCHETTE (326-38-99) (D), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83) (D soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra pomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (L), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle (L), 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09) (D soir, L), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D, L), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte – la Crise.

MARIGNY (256-04-41) (D soir, L), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D, L), 21 h, sam., 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00) (J, D soir), 20 h 45, sam., 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), (D soir, L), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D soir, L), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D soir, L), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Bye bye show biz.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L), 21 h, mat. dim., 16 h : Henri IV (à partir du 16). – Petite salle (D soir, L), 21 h. dim. 16 h : Tchekhov Tchekhova.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), mer., J, V, S, à 21 h : Amphitryon 39.

LE NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (628-98-18) (D, L, Mar.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (L, Ma.), 18 h 30 : Narcisse (dern. le 15) ; les 10, 11, 12, 13, à 20 h 45, le 14, à 15 h 30 : Oxtiera ou les Malheurs du libertinage.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J, D soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (J, D soir, L), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D soir, L), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D soir, L), 20 h 30, dim. 16 h : Transport en commun.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D soir, L), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (L), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D soir, L), 20 h 30 + sam., 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79) (D, L), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. mer., jeu. vend., sam, 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam., 22 h 15, dim. 17 h, lun., 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui naît.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉÂTRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87) (D soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : le Grand déménagement.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D, L), dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique (D soir, L) ; 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur; à 20 h 30 : Elena Iakoubovitch.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 11, 12, 16, à 20 h 30 : les Oiseaux ; les 10, 13, à 20 h 30; le 14, à 15 h : Musica Musica ; Petite salle (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), le 10 à 18 h 30 : le Journal d'un fou.

LE TINTAMARE (887-33-82) (D, L), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48) (D), 18 h 30, sam. 16 h : Tac (D soir, L) ; 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table (D) ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), les 10, 11, 15 et 16, à 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h 30 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h 15 : la Grosse Bêbête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-62 - 354-53-79), du mer. au sam., 21 h 30 : Guy Deschamps.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm académie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte; 21 h 30 (L., D.) : Pas de veine pour Dracula.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

En région parisienne

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Fausse Suivante.

SURESNES, Théâtre Jean Vilar (772-38-80), le 12 à 21 h : M. Delpech.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

BASTILLE (357-42-14), à partir du 16 à 21 h : Midi, minuit.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Danse Buto.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, lun.), 20 h 30, mat. sam. 14 h 30 et dim. 16 h : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), à partir du 16 à 20 h 30 : Ballets contemporains Katherine Wachner.

THÉÂTRE DE PARIS (874-10-75), à partir du 16 à 21 h : Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

THÉÂTRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (747-77-86), lun. à 20 h 30 : Ballets Ethery Pagava.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : G. Fumet, I. Krainik (Bach, Haendel).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national. Dir. : K. Sanderling (Brahms, Tchaïkovsky).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Duo Duchemin (Mozart, Schubert, Poulenc, Prokofiev).

JEUDI 11

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : voir le 10.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 10.

Lucernaire, 20 h : Trio à cordes Kadmos.

VENDREDI 12

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : E. Tchakarov (Berlioz, Chostakovitch, Schumann).

SAMEDI 13

Eglise Saint-Merri, 21 h : N. Steinberg (Bach, Mozart, Schumann, Albeniz, Prokofiev).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : J. Van Haselt (Couperin, Clérambault).

DIMANCHE 14

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Lieder Quartet (Schubert, Rossini, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 16 h : F. Aladjem, H. Jeanney (Brahms, Chausson).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h : Johannes Kantorei de Dusseldorf (Bach, Schütz).

LUNDI 15

Radio-France, 18 h 30 : INA GRM (Kergomard, Grand) ; 20 h 30 : INA GRM (Fort, Dhomont).

Salle Pleyel, 20 h 30 : I. Stern, J.-B. Pommier (Beethoven, Fauré, Debussy, Brahms).

Théâtre de l'Athénée, 21 h : N. Anfuso, L. Boulay, P. Foulon.

Salle Cortot, 20 h 30 : A. Brasil (Villa-Lobos, Debussy, Schumann).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : Melos Quartet (Beethoven, Berg, Zemlinsky).

MARDI 16

Péniche-Opéra, 21 h : Ricciolina ou l'amour masqué.

Salle Cortot, 20 h 30 : P. Etcheverry (Bach, Schumann).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : voir le 15.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Bashmet, M. Moutian (Schubert, Marais, Brahms).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Mariétan).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Les arts florissants (Charpentier, Rossi).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Distractions (dern. le 13).

ARC, *Grand auditorium* (723-61-27), le 14 à 17 h : J.-P. Fouquey Quartet : *Petit auditorium*, jeu., 20 h 30 : Joachim Kuhn (piano solo).

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 11 à 20 h 30 : Litfiba.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : St Guerrault et B. Vasseur Quintet (dern. le 15) ; à partir du 16 : les Whoopee makers.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), J., V., S. à 22 h 30 : Les quatre étoiles.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 11, 12, 13 et 14 : Antoine Hervé Big-Band. Le 15 : Traitement spécial contre coktail chœur express.

ELDORADO (208-23-50), le 10 à 20 h : Howard Jones.

FORUM (297-53-47), le 13 à 21 h : Yaya think.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., ven. : R. Elig ; jeu. : A. Gulbay ; sam., lun. : A. Lévy ; mar. : Y. Chelala ; 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Battlefield ; ven. : W. Gregg Hunter ; sam. : Worthy Funks ; lun., mar. : I. Irvin.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 10 : Okay Temiz ; le 11 : Ultramarine ; le 12 : Eric Boell ; le 13 : Marcia Maria ; le 15 : Dollar brand ; le 16 : Joan Bosco.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate seven + one ; jeu. : Riverboat ; ven : High society jazz band ; sam. : Jazz group de Bretagne ; lun. : Tom Cat ; mar. : M. Anconina. Ph. de Preissac.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-J Mosalini, G. Beytelmann, P. Caratini.

QUOTIDIEN (271-44-54), les 11, 12 et 13 à 21 h 30 : F. Jeanneau, H. Texier, D. Humair.

REX CLUB (236-83-93), le 10 à 20 h : Long Riders.

SLOW CLUB (233-84-30) à 21 h 30 : Stéphane Guérault et B. Vasseur Quintet.

SUNSET (261-46-60), à 23 h : F. Lockwood trio (dern. le 13) ; à partir du 15 : E. Lelann, C. Alvin, A. Ceccarelli ; O. Hutman.

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), mer. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30, mer. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

A.-DEJAZET (887-97-34), à partir du 16 à 20 h 30 : P. Auberson.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MATHIS (241-50-80), le 12 à 20 h 30 : Dissonances.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 14 h 30 et 17 h 30, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie jolie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

ELDORADO (208-23-50), 21 h : Anne Sylvestre (à partir du 15).

GAVEAU (563-20-30), le 15 à 20 h 30 : Trio Rio de Plata.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, lun.), 20 h 30, dim. 17 h : G. Montagné (dern. le 14) ; à partir du 16 : S. Distel.

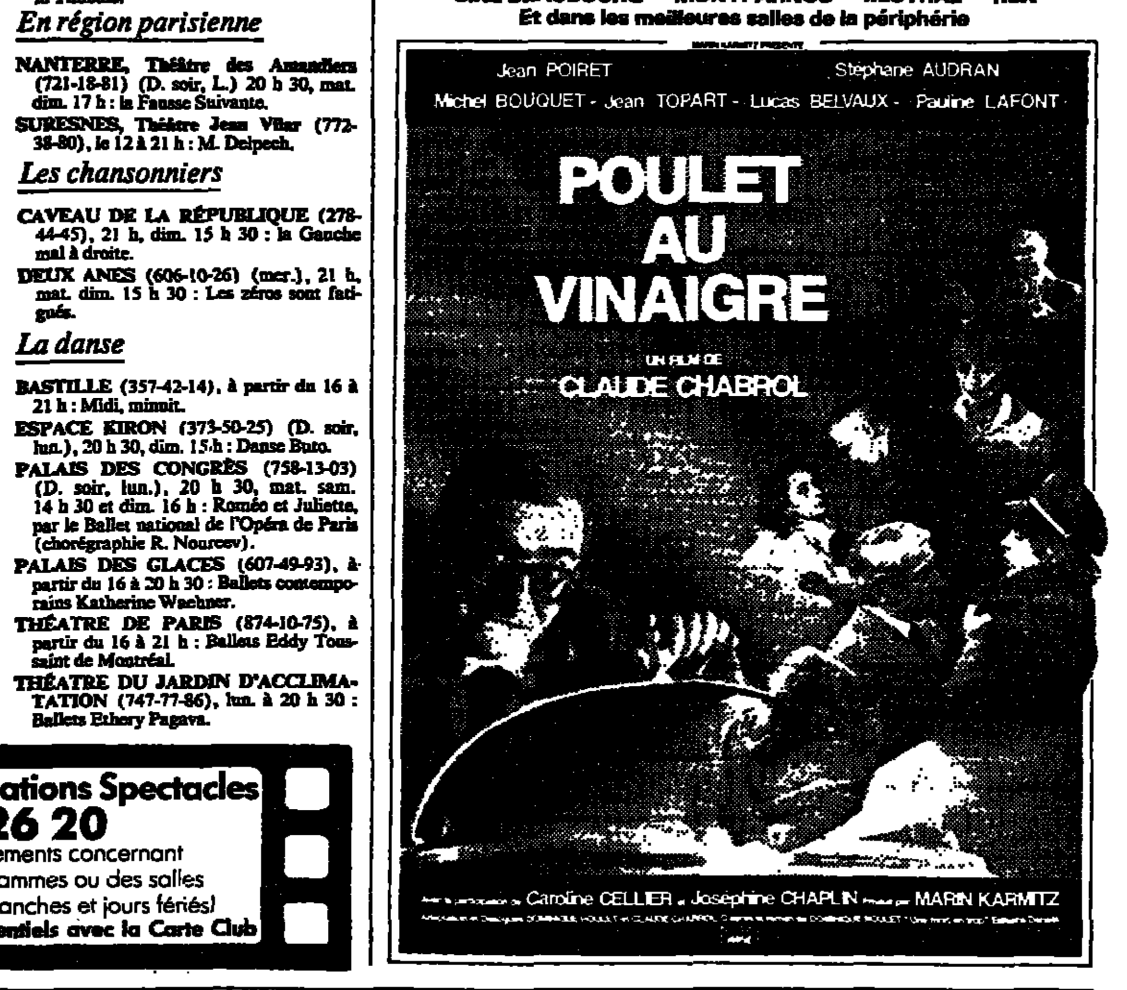
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.

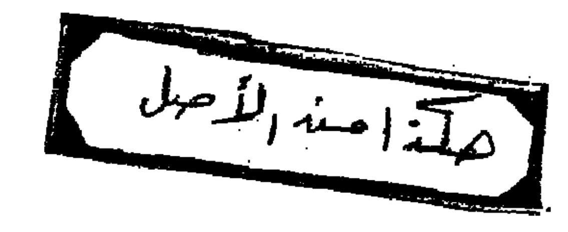
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : L. Escudero (dern. le 14).

THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (747-77-86), mar. à 20 h 30 : J. Douai ; les 10 et 11 à 15 h et 20 h 30 : Peace Child.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (Mar., D.), 21 h et 23 h : Los Pucci.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (784-24-24)

MERCREDI 10 AVRIL

16 h : Una de miedo, de E. G. Marato ; La Verbena de la Paloma, de B. Perojo ; 19 h : Carte blanche à Cinématographe : Ombres blanches, de R. Flaherty et W.-S. Van Dyke ; 21 h : Les Archives du film présentent : Meurtres, de R. Pottier.

JEUDI 11 AVRIL

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : Aurora de Esperanza, de A. San ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h : Riley the Cop, de J. Ford ; 21 h : Deux hommes dans Manhattan, de J.-P. Melville.

VENDREDI 12 AVRIL

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : Carmen de la triana, de F. Rey ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h : Paisa, de R. Rossellini ; 21 h : Trop tôt, trop tard, de J.-M. Straub et D. Huillet.

SAMEDI 13 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Raza, de J.-L. Saenz, de Heredia ; 17 h : El difunto es un vivo, de I.-F. Iquino ; Carte blanche à Cinématographe : 19 h : Le Dernier des Mohicans ; 21 h : La Prisonnière du désert, de J. Ford.

DIMANCHE 14 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Malvaloca, de L. Marquina ; 17 h : El escandalo, de J.-L. Saenz de Heredia ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h, L'Escadron blanc, de A. Genina ; 21 h, L'Atlantide, de J. Feyder.

LUNDI 15 AVRIL

Relâche.

MARDI 16 AVRIL

16 h Cent jours du cinéma espagnol ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h, Le Gondolier de Venise, de R. Barker ; 21 h : Tous les autres s'appellent Ali, de R.-W. Fassbinder.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Le flic se rebiffe, de R. Kibbee et B. Lancaster ; 19 h : Deuxième Bureau contre Kommandantur, de R. Jayet et R. Bibal.

JEUDI 11 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : L'Argent, de M. L'Herbier ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Contre une poignée de diamants, de Siegel ; 19 h : le Dernier Milliardaire, de R. Clair.

VENDREDI 12 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : La Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : La Kermesse des aigles, de G. R. Hill ; 19 h : Deux fois vingt ans, de Ch. F. Tavano.

SAMEDI 13 AVRIL

15 h, Classiques du cinéma mondial : Les Deux Timides, de R. Clair ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Complot de famille, de A. Hitchcock ; 19 h : L'homme qui cherche la vérité, de A. Esway ; 21 h : Circonstances atténuantes, de J. Boyer.

DIMANCHE 14 AVRIL

15 : Classiques du cinéma mondial : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; 19 h : La Fiancée des ténèbres, de S. Poligny ; 21 h : Le Crime de Monsieur Lange, de J. Renoir.

LUNDI 15 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : W.-C. Field et moi, de A. Hiller ; 19 h : David Golder, de J. Duvivier.

MARDI 16 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : *Vendôme, 2e (742-97-52)* ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (725-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : *Templiers, 3e (272-94-56).*

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : *George-V, 8e (562-41-46)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; George V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention *St-Charles, 15e* (575-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; *Espace Gaîté, 14e* (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-56-70).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Marignan, 8e (359-31-97).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, *6e (325-59-83)* ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : *Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

2010 (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Parnassiens, 14e (335-21-21)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, *18e (522-47-94).*

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., *v.o.*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, *15e (544-25-02)* ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)*. – *V.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *UGC Gobelins, 13e (336-23-44)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : *Forum Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e* (574-94-94) ; UGC Odéon, *6e* (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o.) : *Latina, 4e (278-47-86)* ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, *6e (326-58-00)* ; *UGC* Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé *Clichy, 18e (522-46-01).*

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, *1er (233-42-26)* ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, *9e (246-49-07).*

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Saint-André des Arts, 6e* (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; *UGC Boulevard, 9e* (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS *(A., v.o.)* : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, *6e* (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, *9e (574-95-40)* ; *UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; UGC Gobelins, *13e (336-23-44)* ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : *Studio 43, 9e (770-63-40).*

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; *Studio 43, 9e* (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Contrescarpe, 5e (325-78-37)* ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, *8e (359-92-82)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Impérial, 2e* (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Lumière, 9e *(246-49-70).*

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra *Night, 2e (296-62-56).*

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont *Halles, 1er (297-49-70)* ; *Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e *(574-93-50)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, *6e (633-10-82).*

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34)* ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : *Denfert, 14e* (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE *(A., v.o.)* : *Action* Lafayette, 9e (329-79-89).

ALIEN (A., v.o.) (*) : *Saint-Lambert, 15e* (532-91-68). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-*Lambert, 15e* (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, *15e (554-46-85)* ; *Calypso, 17e* (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE *(Fr.)* : *Denfert, 14e* (321-41-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), *Denfert* (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC *Opéra, 2e (574-93-50)* ; *UGC Montparnasse, 6e* (574-94-94) ; UGC Odéon, *6e* (225-10-30) ; UGC Ermitage, *8e* (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC

LES FILMS NOUVEAUX

BROTHER, film américain de John Sayles, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).

EIJANAIKA, *film japonais de Shohei* Imamura, v.o. : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic entrepôt, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE JEU DU FAUCON, film américain de John Schlesinger, v.o. : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz 8e (562-20-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARLENE, *film allemand de Maximilian Schell* : v.o. Action Christine, *6e (329-11-30)* ; *Élysées Lincoln, 8e* (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e *(329-79-89).*

POULET AU VINAIGRE, *film français de Claude Chabrol*. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées 8e (562-20-40) ; *UGC Boulevard, 9e* (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81)* ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY, film français de Luc Besson. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, *7e (705-12-15)* ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Publicis Champs-*Elysées, 8e (720-76-23)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, *12e (343-04-67)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79)* ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, *17e (758-24-24)* ; *Pathé Wépler, 18e* (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

CINEMA

Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

HOLLYDAY INN (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE MÉCANO DE LA «GENERAL» (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OUTLAND (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

LE RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA STRADA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-32-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94)) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer. : le Silence ; jeu. : le Visage ; ven. : la Source ; sam. : le Septième Sceau ; dim. : les Communiants ; lun. : l'Œil du diable ; mer. : la Fontaine d'Arethuse.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) ; lun., 18 h : le Camion ; jeu., 18 h : Aurelia Steiner ; mer., ven., dim., mar., 18 h : India Song.

C. EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; mer., jeu. : l'Epreuve de force ; ven., sam. : la Sanction ; dim., lun., mar. : l'Evadé d'Alcatraz.

LES FEMMES D'ANTONIONI (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14) ; mer., jeu. : l'Avventura ; ven., sam. : la Notte ; dim., lun., mar. : Identification d'une femme.

LES MONTY PYTHON (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; jeu., sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mer., ven., dim. : Monty Python, la vie de Brian.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) ; mer. : Tranches de vie ; jeu. : Urgence ; ven. : Sauvage et beau ; sam. : la Rivière ; dim., mar. : Boddy Double.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., sam., lun. 20 h ; mer., dim., mar. 22 h. : Pauline à la plage ; sam. 16 h : le Genou de Claire ; mar., 16 h : le Signe du Lion ; lun., 14 h : la Marquise d'O. ; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne ; dim., 18 h ; la Collectionneuse.

LES ENFANTS DU MONDE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) ; mer. 14 h : En bateau avec un poulet ; jeu. 14 h : Cria Cuervos ; ven. 14 h : Kounak le lynx fidèle ; sam. 14 h : les Aventures fantastiques ; sam. 16 h, dim. 14 h : Sans famille ; dim. 16 h : L'enfance d'Ivan.

QUATORZE JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rialto, 19e (607-87-69) ; lun. 14 h ; mer., dim. 16 h 15 ; ven. 18 h 45 ; sam. 21 h 15 : Marche à l'ombre ; mer. 18 h 45 ; ven., sam. 16 h 15 ; dim. 21 h : les Amants terribles ; mer. 21 h 15 ; jeu. 16 h 15 ; dim. 18 h 45 ; mar. 14 h : le Dernier Combat ; jeu. 18 h 45 ; lun. 21 h : Laisse béton ; jeu. 21 h 15 ; mar. 16 h 15 : Félicité ; ven. 21 h 15 ; lun. 18 h 45 : Un jeu brutal ; sam. et mar. 18 h 45 ; lun. 16 h 15 : Mourir à trente ans.

TERRY GILLIAM (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; jeu., sam., lun : Jabberwocky ; mer., ven., dim., mar. : Bandits, Bandits.

VAN DER KEUKEN, Studio 43, 9e (770-63-40) ; jeu., dim. 18 h ; lun. 22 h : Herman Slobbe ; l'Enfant aveugle II ; le Nouvel Age glaciaire ; mer. 18 h ; sam. 22 h ; lun. 18 h : Un film pour Lucebert ; Tempête d'images ; mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h : les Vacances du cinéaste ; le Temps ; mer. 21 h ; ven. 21 h 30 : Vers le sud ; jeu. 22 h ; ven. 18 h ; dim. 22 h : la Leçon de lecture ; la Jungle plate ; sam. 18 h : le Mur ; Printemps.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun., mar. 13 h 30 ; ven., sam. 24 h 45.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15. Grand Pavois, 15 (554-46-85), t.l.j. sauf sam., 18 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun. 15 h 15 ; mar. 19 h 15. Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 22 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), sam. 18 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) dim., lun., mar. 11 h 35.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 5.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf dim. 15 h 45

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 16 h.

HAMMET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 23 h 30.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.

LOVE STREAMS (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf dim. 20 h, dim. 17 h 30.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 15.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 50.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., dim., mar. 21 h, sam. 21 h 15.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 20, dim. 20 h, lun., mar., 20 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h, ven., sam. 0 h 5.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 1 h 10 du matin.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 22 h.

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 17 h 45, dim. 22 h.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam. 17 h 45, dim. 22 h.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., lun. 19 h 20.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. 23 h 50.

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h., + jeu., dim., mar, 18 h 20.

VIVRE VITE (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 30.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

COMMUNICATION

Mercredi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 25 Football : Juventus-Bordeaux, en direct de Turin.

22 h 20 Série : Dallas.
Arrestation de l'agresseur de Bobby.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : A cause d'une chaussure.
D'après E. Bercovici, réal. W. Hale. Avec R. Mitchum, A. Dickinson, M. Ferrer.
Un ancien policier désabusé après un drame privé qui l'a contraint à démissionner de ses fonctions est amené à rechercher l'épouse d'un propriétaire de casino mystérieusement disparue. Avec Robert Mitchum.

22 h 10 Document : Perles de stars.
Emission de M. Cara et A. Valentini.
Déprogrammée deux fois, cette émission passe quelques jours avant celle de la première chaine, amputée à la dernière minute – sur ordre de TF 1 – des séquences qui concerne cette dernière (le Monde *du 10 avril). Elle est faite des chutes et des ratages de l'écran : les fous rires auxquels vous avez échappé, les décors qui tombent, les éternuements des grands hommes politiques, etc. Hilarant !*

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invitée d'honneur : Linda de Suza. Avec Sacha Distel, Jeane Manson, Nana Mouskouri...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Cinéma : les Honneurs de la guerre.
Film français de J. Dewever (1981), avec P. Collet, P. Mercey, H. Meik, S. Davri, J.-P. Moulin, B. Verley, D. Godet, G. Basset (N.).
En août 1944, la libération manquée d'un village français dont les habitants avaient conclu un accord avec un détachement allemand en retraite et fatigué.

23 h 50 Allegoria : Nicolas de Staël.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Les secrets de la mer Rouge ; 18 h 5, Le club des puces ; 18 h 15, Magazine du rock : Rocking Chair ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 55, Feuilleton : le Grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, Noces de sang, film de C. Saura ; 22 h 10, le Grand Carnaval, film d'A. Arcady ; 0 h 25, la Victime, film de G. Dobray ; 1 h 40, Hill Street Blues ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Portrait** : Kathleen Raine ou les royaumes du solitaire.

21 h 30 **Musique** : Pulsations – aria-opéra-suite, Paris 1985 – Funerale.

22 h 30 **Nuits magnétiques** : Françoise Hardy, « portrait sans noir ni blanc ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (Saison lyrique) : « le Chevalier à la rose » de R. Strauss par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la maîtrise de Radio-France, dir. S. Soltesz, premier violon, E. Balmas, sol. T. Zylis-Gara...

24 h Les soirées de France-Musique : « 1911 » ; œuvres de Schoenberg, Enesco, Debussy, R. Strauss.

Jeudi 11 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Arnold et Willy.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
16 h 30 Croque-vacances.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h 00 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin, B. Marie, F. Lax. Avec J.-P. Darras, R. Boulanger, F. Lax, F. Fleury...
Le client venu s'installer récemment serait-il un truand ?

21 h 30 Les jeudis de l'information : l'Enjeu.
Magazine mensuel de l'économie de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : « SOS capitalisme, les nouveaux salariés capitalistes ». Entreprises en faillite et emplois en perdition ; « Les entreprises de la dernière chance » : reconvertir les vieilles régions industrielles ; « Guinée : un désastre africain » : une nation traumatisée, une économie délabrée...

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une : Alexandre le Grand.
Film américain de Robert Rossen (1955), avec R. Burton, F. March, D. Darrieux, P. Cushing, C. Bloom, S. Baker.
Les origines, la vie, les conquêtes d'Alexandre de Macédoine, qui devint roi à vingt ans et voulut posséder le monde.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Presse et journalistes : satisfaits ou non?

14 h 50 Cinéma : Mayerling
Film français d'A. Litvak (1935), avec C. Boyer, D. Darrieux, J. Dax, G. Dorziat (N).
L'archiduc Rodolphe, héritier du trône impérial d'Autriche, s'éprend d'une jeune fille de petite noblesse.

16 h 20 Magazine : un temps pour tout.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Princesse Daisy.
Les aventures et mésaventures romanesques d'une jeune fille née d'un prince russe et d'une star américaine

22 h 10 Musiques au cœur : debout l'opérette
émission d'E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Un hommage à l'opérette viennoise, avec Valérie Chevalier, Michèle Lagrange ; des extraits de la Veuve joyeuse, le Pays du sourire.

23 h 20 Numéro 10 spécial.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Histoire d'un jour : mai 68.
Emission de Ph. Alphonsi, réal. M. Dugowson et K. Schirinski. Que reste-t-il de mai 68 ?.
Une suite en quelque sorte du premier volet sur les événements de mai 68 diffusé le 22 mars. Trois semaines de crise, d'émeutes et de grèves, le général de Gaulle s'adresse au pays le 30 mai après un long silence qui laissait penser que le pouvoir était vacant. Après l'allocution télévisée du président de la République, on assiste à un retournement de situation. La reconstitution de ces journées tumultueuses. Les témoignages d'étudiants, de l'architecte Roland Castro, de Daniel Cohn-Bendit, de Jean-François Kahn.

22 h 10 Journal.
22 h 45 Bleu outre-mer.
23 h 40 Allegoria : les frères Le Nain.
23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 8 h 50, la Crime, film de P. Labro ; 10 h 30, le Deuxième Souffle, film de J.-P. Melville ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 14 h, le Chat et le Canari, film de R. Metzger ; 15 h 40, Femmes de personne, film de C. Frank ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Prends ton passe-montagne, on va à la plage, film d'E. Matalon ; 22 h, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes ; 23 h 45, Golf (à Augusta) ; 1 h 50, la Loi et la Pagaille, film d'I. Passer.

FRANCE-CULTURE

10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : apprendre l'anglais dès la maternelle ; 11 h 30, Feuilleton : Germinal 85 ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier de Théo Gerber ; 14 h, Un livre, des voix : « La lettre de Roissy », de Paul Savatier ; 14 h 30, Relire René Char, présenté par Radio Canada ; 15 h, Le compagnonnage : quand la main est esprit (rites et initiations sur les chemins) ; 15 h 30, Musicomania ; 17 h, Textes : Ella ; 17 h 10, Le Pays d'ici : En direct de Laval ; 18 h, Subjectif : agora (Vassili Alexakis) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Ravel.

20 h 30 « Sergius et Moïra », de D. Blumensthil-Roth.

21 h 30 Vocalise : aria-opéra-suite. Paris 1985. Comédie italienne.

22 h 30 Nuits magnétiques : Doktor's ou les faussaires de la mort.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « les voies du Seigneur » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Reicha, Mozart, Schoenberg, par A. Nicolet, flûte, H. Hollifer, cor anglais, hautbois, E. Brunner, clarinette, K. Thunemann, basson, A. Van Woundeberg, cor, E. Leonskaia, piano ; 14 h 2, Repères contemporains : Z. Penherski, Serocki, L. Harrison, A. Miyoshi ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : l'Opéra de Monte-Carlo ; œuvres de Ravel, Smetana, Mendelssohn, Debussy ; 17 h 50, Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur de Brahms, Symphonie nº 6 en si mineur de Tchaikovski par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, sol. S. Bishop-Kovacevich, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : les paradoxes du romantisme – Voyage et terre natale : œuvres de Schumann, Bizet, Schubert ; Philosophie – Irationnel : œuvres de Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann ; Vitalité – Morbidité : œuvres de Schubert, Berlioz, Liszt.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 AVRIL

– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », d'Europe 1, à 8 h15.



A VOIR

Les vautours de Guinée

Le 3 avril, la Guinée fêtait le premier anniversaire de l'instauration d'un curieux régime, une sorte de « démocratie militaire ». Un an de libertés retrouvées après un quart de siècle de dictature. Le reportage réalisé par Jean-Marie de Morant pour « L'Enjeu » montre bien ce que fut l'explosion de joie dans les rues de Conakry. Le peuple guinéen saluait moins la prise de pouvoir, sans effusion de sang, par des militaires inconnus mais qui se présentaient comme des « démocrates », que la mort du dictateur, Sekou Touré, une semaine avant.

Les premières images de ce reportage sont symboliques et belles : les vautours planent au-dessus de la ville et du port désaffecté où pourrissent des cargos soviétiques. « *Le vautour,* dit le commentaire, *a plané pendant vingt-cinq ans.* » En effet. La dictature, le meurtre, la corruption, érigés en système de gouvernement, l'effondrement de toutes les productions agricoles, la faillite de l'économie, la fuite à l'étranger de toutes les élites intellectuelles du pays (la diaspora s'élève à deux millions de personnes), les camps surtout... La caméra s'attarde au camp Boiro, de sinistre mémoire, où étaient enfermés tous ceux qui déplaisaient au « Guide » paranoïaque. Elle montre les cellules de la « *diète noire* », de la torture.

Un an après, les Guinéens font encore l'inventaire des décombres, de la ruine d'un pays laissé en friche depuis la décolonisation et qui était pourtant le plus riche, potentiellement, de toute l'Afrique occidentale. La Guinée, ce « *scandale géologique* » dont le sous-sol recèle d'importantes richesses (bauxite, fer, cuivre, pétrole, diamant, etc.), peut cependant prendre un nouveau départ, pour peu que les pays occidentaux lui apportent une aide « désintéressée ». Jean-Marie de Morant montre les hommes d'affaires qui se bousculent à l'Hôtel Indépendance et qui rivalisent d'influence – et de bakchichs – pour emporter les fabuleux contrats d'un pays qui est à reconstruire de fond en comble. Là est le risque pour les militaires guinéens : les « vautours », ce sont aussi ces hommes d'affaires parfois peu scrupuleux ou ces experts internationaux qui proposent des modèles de développement « clés en main ».

Le reportage de Jean-Marie de Morant est avare en commentaires, et c'est bien : les images, fortes, souvent superbes, parlent d'elles-mêmes. A voir absolument. Notamment pour démystifier l'idée selon laquelle les pays africains ne peuvent s'en sortir qu'avec un « pouvoir fort ».

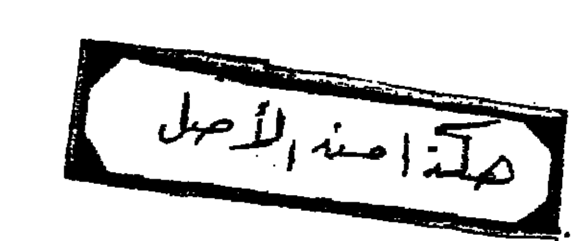
L. Z.

★ « Les jeudis de l'information » : « l'Enjeu ». Jeudi 11 avril, TF 1, 21 h 30.

● *Deux nouveaux présentateurs au journal de 23 heures, à Antenne 2.* – Bernard Pradinaud et Philippe Gassot présenteront désormais, en alternance, la dernière édition du journal d'Antenne 2, en remplacement de Jacques Ségui, qui a confirmé sa décision de quitter la chaîne, après le départ d'Albert Du Roy et de Christine Ockrent, et le passage d'Hervé Claude au journal de 13 heures (*le Monde* du 1er et du 2 avril). Toujours dans le cadre de la réorganisation de la rédaction, François Desplats, qui s'occupait du « Journal des sourds et des malentendants », est le nouveau rédacteur en chef adjoint de cette édition de 23 heures, placée sous la responsabilité, comme le « 20 heures », de François Ponchelet.

● *Les aides à l'expansion de la presse française à l'étranger.* – Le budget du Fonds d'aide à l'expansion des publications françaises à l'étranger pour 1985 atteindra 27660043 F (contre 26292876 F l'an dernier). Sur les cinquante-huit dossiers présentés, cinquante-trois ont obtenu cette aide (dont *le Monde*), qui se traduit par une prise en charge, par le Fonds, d'une partie des frais de vente au numéro, de transport, de remises consenties aux vendeurs, etc.





ENVIRONNEMENT

Les eaux du Tarn menacées par l'ouverture d'une nouvelle mine d'uranium

De notre correspondant

Mende. — Dans la zone périphérique du parc national des Cévennes et à quelques kilomètres des gorges du Tarn, la Compagnie française de Mokta, déjà titulaire d'un permis d'extraction, veut ouvrir, en 1986, une mine d'uranium à ciel ouvert. Le site se trouve sur la commune des Bondons, près de Florac (Lozère). Il s'agirait, pendant quatre à cinq ans, de déplacer 3 millions de tonnes de stériles et d'extraire 1 million de tonnes de minerai. Le traitement s'effectuerait au moyen d'acide sulfurique dilué, et la production d'uranate de magnésie vendue à la COGEMA atteindrait 483 tonnes.

Pourquoi une telle opération ? M. Serge Lesty, directeur des mines du Cellier, en Margeride, affirme que *« les gisements d'uranium du nord de la Lozère sont en voie d'épuisement. Celui des Bondons, en prenant le relais, permettrait de conserver une grande partie des cent quatre-vingt-quatre salariés de l'entreprise »*.

« Au nom de la sauvegarde temporaire de quelques emplois, a-t-on le droit de porter atteinte à l'environnement d'une façon irréversible et de remettre en cause la vocation touristique de toute une région ? » s'interroge le docteur Guy Rouvière, président du comité de défense. Pour M. Eugène Durand, maire des Bondons, *« ce chantier provoquerait de multiples nuisances : du bruit avec les tirs de mine à 200 mètres des habitations, de la poussière dans les champs et un morcellement des terres provoqué par l'ouverture des pistes »*.

M. Michel Galfré, responsable de l'Union fédérale des consommateurs de Lozère, souligne que *« l'alimentation en eau potable de la plupart des villages s'effectue par captage dans le Tarn. Le rejet dans la rivière d'effluents chargés de sulfate de soude et de magnésie serait une menace pour la santé de tous »*. A la Fédération départementale de pêche, on rappelle que les installations de la société Mokta ont provoqué de graves pollutions dans la Fouillouse, une rivière de la Haute-Lozère où la faune et la flore ont totalement disparu.

Pour le directeur des mines, *« le débit du Tarn est tel qu'il n'y aura aucun problème »*. Les effluents neutralisés seront contrôlés et assujettis à des normes très précises. On ne rejettera rien en période estivale. *« Les gisements d'uranium que nous exploitons dans le nord du département*, ajoute-t-il, *n'ont pas fait partir les touristes et, au syndicat d'initiative de Langogne, on suggère même aux vacanciers de visiter nos installations ! »*

JEAN-MARC GILLY.

● *Le nouveau bateau expérimental du commandant Cousteau.* — Mis à l'eau au début de ce mois, le nouveau bateau expérimental du commandant Cousteau, l'*Alcyoné*, devrait appareiller, fin avril, pour New-York. Le successeur de la célèbre *Calypso*, construit aux ateliers Chantiers navals de La Rochelle — La Pallice, mesure 31 mètres de long et 9 de large ; il jauge 140 tonneaux et peut accueillir une douzaine de personnes à son bord. Entièrement réalisé en aluminium et en matériaux composites, l'*Alcyoné* est équipé de deux « turbo-voiles », un système de propulsion éolienne fabriqué par la société Pourprix, à Lyon, sous la maîtrise d'œuvre de la Fondation Cousteau et de Pechiney (*le Monde* daté 14-15 octobre 1984).

MÉDECINE

OPÉRÉ AVEC SUCCÈS LE 7 AVRIL A STOCKHOLM

Le premier Européen au cœur artificiel est « juridiquement mort », selon la loi suédoise

De notre correspondant

Stockholm. — Une première européenne a été réalisée le 7 avril à l'hôpital universitaire Karolinska de Stockholm : l'équipe médicale du service de chirurgie thoracique, dirigée par le professeur norvégien Bjarne Semb, a greffé un cœur artificiel sur un malade de cinquante-deux ans *(nos dernières éditions datées du 10 avril)*. Le patient se porte relativement bien. Moins de trente-six heures après l'intervention, il n'avait plus besoin de respirateur, et les médecins espéraient pouvoir rapidement coupler la prothèse à un mini-compresseur (mis au point par une entreprise ouest-allemande, en coopération avec l'université de l'Utah, aux Etats-Unis), de la taille d'une mallette, qui accompagnera dorénavant le malade. L'identité de celui-ci n'a pas été déclinée, conformément à ses vœux et à ceux de sa famille. Le sujet avait déjà eu deux infarctus graves, et son état général contre-indiquait une transplantation d'organe, en raison d'insuffisances rénale et hépatique. *« C'est à sa demande que l'opération a été réalisée*, a assuré le professeur Bjarne Semb. *Cet homme avait une forte envie de vivre, et des articles de journaux sur les interventions faites au centre de Louisville (Kentucky), aux Etats-Unis, en novembre dernier, l'avaient fortement intéressé. »*

Le professeur Semb est un spécialiste de la chirurgie cardiaque. Agé de quarante-cinq ans, il a fait partie de l'équipe de « pionniers » du docteur Christian Barnard, qui réalisa les premières transplantations il y a seize ans en Afrique du Sud. Il est, depuis un an, chef du service de chirurgie thoracique de l'hôpital Karolinska de Stockholm. C'est dans cet hôpital que fut implanté en 1957, pour la première fois au monde, un stimulateur cardiaque, et le professeur Semb pense que le cœur artificiel connaîtra une évolution analogue à celle du pace-maker. *« Les progrès sont très rapides*, dit-il, *notamment dans le domaine de la miniaturisation des appareils, et il n'est pas utopique d'envisager dans un avenir assez proche la mise au point d'une prothèse entièrement implantée à l'intérieur du corps et indépendante de toute unité d'alimentation extérieure. Pour certains malades cardiaques dont les fonctions des autres organes sont nettement affaiblies, le cœur artificiel constitue la seule chance de survie. »* Dans le cas présent, il n'exclut pas que le rétablissement d'une activité cardiaque normale entraîne la normalisation des fonctions hépatique et rénale, et que l'on puisse ainsi procéder ultérieurement à une transplantation ordinaire du cœur qui reste *« la meilleure solution tant sur le plan physique que sur celui de la qualité de vie »*.

Un débat éthique

La préparation de l'opération a duré plusieurs mois, et la prothèse était sur place à Stockolm depuis déjà quelques semaines. Il s'agit d'un cœur mécanique, de type Jarvik 7, fabriqué par la société Symbion Inc. à Salt-Lake-City, aux Etats-Unis et le constructeur, Robert Jarvik, s'était déplacé dans la capitale suédoise, pour assister, comme observateur, à l'opération. Le professeur Semb avait pratiqué, antérieurement, des greffes expérimentales sur des veaux dans les services de l'hôpital spécialisé de Louisville.

Cette intervention va sans doute donner lieu à un nouveau débat éthique en Suède, où l'arrêt du cœur — et non de l'activité cérébrale — est toujours considéré comme le critère officiel et légal de la mort. La loi sera amendée probablement avant la fin de l'année en cours, mais les résistances sont encore importantes, notamment dans les milieux religieux. Cela explique pourquoi les malades suédois — une douzaine — qui ont subi une transplantation ont été adressés à l'hôpital Hartfield, en Grande-Bretagne. Des médecins de Göteborg avaient contourné la législation en important, à la fin de l'année dernière, un cœur d'Allemagne de l'Ouest pour réaliser, en Suède, la première transplantation cardiaque. Aux yeux de la loi, donc, le malade qui depuis dimanche dernier est doté d'un cœur artificiel est « juridiquement » décédé... Le comité d'éthique (1) de l'hôpital Karolinska n'a pas été consulté avant l'opération, les médecins estimant qu'ils effectuaient un « traitement médical », souhaité par le patient, et non une expérience. Une nouvelle étape de la guerre du corps médical contre le législateur...

ALAIN DEBOVE.

(1) Largement développés en Europe du Nord et aux Etats-Unis, les comités d'éthique hospitaliers sont encore peu nombreux dans les hôpitaux français.

Les hôpitaux locaux ne pourront plus avoir de maternité

Une circulaire de la Direction générale des hôpitaux (ministère des affaires sociales *et de la solidarité nationale*) vient de préciser qu'à l'avenir les hôpitaux locaux ne devront plus comporter de maternité. Cette décision ne manque pas de surprendre quand on connaît le discours tenu depuis plusieurs mois au secrétariat d'Etat à la santé en faveur de l'hôpital local présenté comme un substitut indispensable à l'hospitalisation lourde.

L'hôpital local, à la différence des centres hospitalo-universitaires ou des centres hospitaliers généraux, est un établissement de petite taille dans lequel les médecins traitants continuent d'assurer le suivi médical de leurs patients qu'ils ont eux-mêmes décidé d'hospitaliser. Pour ce suivi, ils continuent d'être payés à l'acte. Les hôpitaux groupent environ huit mille lits de médecine active et intéressent entre mille et mille cinq cents médecins.

La disparition des maternités des hôpitaux locaux ne devrait pas avoir de conséquences spectaculaires : ces établissements sont progressivement « débarrassés » de leurs lits de médecine active et, partant, de leurs lits de maternité (moins de 400 actuellement contre 1 200 en 1975). Cette décision témoigne, en revanche, de l'incompréhension qui peut régner entre acteurs et décideurs du système de santé.

Etablissement sans équipement sophistiqué, l'hôpital local peut-il être un lieu d'accouchement ? *« Oui, dès qu'on se donne les moyens d'assurer une sécurité maximum aux femmes »*, répond le docteur Pierre Ageorges, de Neuville-aux-Bois (Loiret), secrétaire général de l'Union nationale des associations de formation médicale continue. *« Il faut imposer une sélection draconienne, éliminer toutes les grossesses à risques, avoir une activité suffisante pour disposer d'une sage-femme présente en permanence et de médecins formés à l'obstétrique. Il faut aussi une surveillance clinique et biologique permanente permettant, en cas de souffrances fœtales aiguës, un transfert sur un autre établissement avec lequel on est en contact. Notre expérience nous permet de dire que ce transfert, dès lors qu'il est réalisé en trente minutes, n'est pas supérieur à celui qui est nécessaire dans un service hospitalo-universitaire. A l'étranger, comme au Québec, on a su développer le concept de maternité douce. Il permet, entre autres avantages, de rompre avec l'hypertechnicité des grandes maternités. »*

« Non », rétorque-t-on à la Direction générale des hôpitaux. *« Dans ce domaine précisément, on ne peut pas dire que* small is bBeautiful. *L'esprit de la circulaire est d'empêcher qu'on rétablisse des accouchements là où il n'y a pas de possibilités d'anesthésie ou de chirurgie. »*

« Coupe-gorge »

La première initiative dans ce domaine date de 1982 lorsque le collège national des gynécologues et obstétriciens était parti en guerre contre les petites maternités publiques (« le Monde de la médecine » du 30 juin 1982). Certains médecins hospitalo-universitaires ne craignaient pas alors — chiffres à l'appui — de qualifier ces établissements de véritables *« coupe-gorge »*.

A travers les maternités des hôpitaux locaux, c'est en fait le problème du nouveau partage des tâches médicales imposé par la spécialisation croissante qui est posé. C'est aussi celui du rôle que l'on consentira dans les années à venir à l'hôpital local, dont une charte ministérielle présisera prochainement le rôle et le mode de fonctionnement.

JEAN-YVES NAU.

POLICE

SOUMISE DÈS CETTE SESSION AU PARLEMENT

Une loi de programmation pour moderniser la police nationale

L'Assemblée nationale débattra de l'avenir de la police nationale et, par conséquent, de la sécurité des Français avant l'été. Telle est la première conséquence de la décision de principe que devait prendre, ce mercredi 10 avril, le conseil des ministres après une communication de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Celui-ci doit, en effet, annoncer les grandes lignes d'une *« loi de programmation »* pluriannuelle, engageant sur cinq et dix ans, selon les domaines concernés, la modernisation de la police nationale. Ce projet de loi serait soumis aux parlementaires durant l'actuelle session de printemps.

L'objectif est ambitieux. Il s'agit, selon le ministère de l'intérieur, d'*« adapter la police à la réalité sociale de cette fin de vingtième siècle »*. M. Pierre Joxe tient donc la promesse qu'il avait faite aux députés le 5 novembre 1984, durant la discussion budgétaire. Sans définir, alors, précisément les modalités soumises aujourd'hui au gouvernement, le ministre s'était engagé sur *« une programmation à moyen et à long terme »*, constatant avec regret que *« l'absence de programmation dans le passé pèse sur l'avenir de la police nationale »*.

« Le temps, ajoutait-il, *est un élément que trop souvent et trop longtemps les responsables ont négligé à tous les niveaux »*. S'en prenant à la tentation traditionnelle du pouvoir politique à l'égard de la police — *« ne lui accorder que des satisfactions immédiates, mais souvent de courte durée, au prix de véritables coups d'accordéon dans le recrutement »*, — M. Joxe voudrait donc, durant son passage Place Beauveau, effacer l'erreur de ses prédécesseurs qui, *« au cœur des années de croissance »*, n'ont pas su élaborer, pour la police, *« une politique budgétaire longue, graduelle, régulière »*, comme ce fut fait pour l'armée et, par conséquent, pour la gendarmerie.

Ce choix primordial du ministre de l'intérieur devenu celui du gouvernement — M. Laurent Fabius n'a-t-il pas classé, lors de son dernier quart d'heure télévisé, la modernisation de la police parmi les quatre objectifs prioritaires de l'année 1985 ? — comporte une double dimension, tout à la fois tactique et stratégique, conjoncturelle et durable.

La tactique vise évidemment l'opposition. Elle a souvent fait de l'insécurité et du « laxisme » supposé des pouvoirs publics l'un de ses chevaux de bataille. Le gouvernement veut la contraindre à un réel débat parlementaire, loin des émotions de la *rumeur publique*, où il puisse plaider sa cause sur le terrain qu'il a choisi : non pas ses conceptions de principe de l'Etat de droit, mais son œuvre concrète en faveur de la sécurité. Comment l'opposition pourrait-elle refuser des choix financiers — et la reconnaissance symbolique de l'outil policier qui va avec — réclamés par l'ensemble des organisations syndicales de la police, toutes tendances confondues ? Comment pourrait-elle s'opposer à la réalisation des objectifs énoncés par M. Joxe dès novembre dernier : *« A cinq ans »*, *moderniser* l'informatique et les transmissions, l'équipement individuel des policiers, les véhicules de transport ; *« à dix ans »*, transformer profondément le parc immobilier ?

Cependant, la volonté du gouvernement n'est pas seulement de ramener le débat politique sur la sécurité à des dimensions plus raisonnables, gestionnaires et pragmatiques. Il y a là, plus profondément, l'aboutissement d'une prise de conscience progressive de la gauche à l'égard de la police. Le volontarisme de M. Joxe donne une cohérence renouvelée à des orientations déjà formulées sous son prédécesseur, M. Gaston Defferre, mais alors plus éparses, moins systématisées.

Celles-ci sont nées, tout aussi bien, de réflexion extérieures à l'institution policière — le rapport Belorgey de 1982, le rapport Bonnemaison de 1983 — que du travail de l'administration policière elle-même — la direction générale de la police nationale sous l'impulsion de M. Pierre Verbrugghe, la direction de la formation et de l'équipement sous celle de M. Jean-Marc Erbès.

Une administration sous-développée

Le constat est le suivant : la police, avant d'être un service public mystérieux qu'il faudrait songer à moraliser, est d'abord l'administration d'État la plus laissée en jachère, sous-développée dans ses moyens comme dans ses habitudes de travail. Le métier y est introuvable, éclaté, multiforme. Ses référents professionnels et techniques restent par trop incertains et peu maîtrisés. *Les attitudes individuelles*, les relations interpersonnelles, l'improvisation quotidienne, *l'emportent sur* une réelle professionnalisation. L'objectif de la loi de programmation est donc d'offrir les conditions matérielles d'un « recentrage » du métier policier autour de ses instruments techniques — d'où l'insistance sur l'informatique, la police scientifique et la compétence — et de ses *finalités sociales* — *d'où l'insistance* sur la formation, la maîtrise des relations avec le public, la transformation des locaux, l'accueil des plaintes.

Quelques exemples illustrent l'ampleur de l'effort nécessaire. En province, 61,20 % seulement des locaux de police sont considérés comme étant en *« bon état »*, et 47 % des « hôtels de police » sont jugés trop exigus. Dans les polices urbaines toujours, six cent cinquante véhicules sont *« à réformer »* en 1985. La police judiciaire estime qu'il lui manque deux cents véhicules et souligne la diminution des frais de mission, dont le montant, en francs constants, a baissé de 25 % depuis 1981. Cette situation aurait entraîné l'immobilisation durant six semaines des SRPJ de province en 1984. En région parisienne, les 32 500 fonctionnaires qui relèvent du préfet de police ne bénéficient que de 5 000 logements — alors qu'ils sont majoritairement provinciaux, — *dont seulement* 250 à Paris même. Comment développer l'îlotage avec des policiers qui n'habitent pas dans leur arrondissement et souvent ne le connaissent pas ?

Autant de domaines que devrait traiter la loi de programmation. Actuellement, *c'est* essentiellement pour la formation et l'informatique qu'un effort important *a été fait*. Les taux de sélection aux concours d'entrée ont été sensiblement renforcés — 17 candidats pour un poste de gardien de la paix en 1984 contre 3 pour 1 en 1980 — et près de 10 000 policiers ont bénéficié d'actions de formation continue en 1984. De même, 42 commissariats ont reçu des micro-ordinateurs en 1984, 150 autres devraient suivre en 1985.

La police nationale pourrait donc changer de visage, à l'image de la nouvelle tenue des gardiens de la paix — vareuse et casquette — qui sera généralisée en septembre prochain. Reste à s'assurer que cette *modification du décor garantisse* une évolution des mentalités et des pratiques quotidiennes, que cette police « moderne » et « professionnelle » soit aussi plus proche de la population.

EDWY PLENEL.



SPORTS

FOOTBALL

Le match Juventus de Turin - Girondins de Bordeaux à la télévision

Le front uni des chaînes a fait plier M. Bez

Le match de football Juventus de Turin - Girondins de Bordeaux sera bien retransmis ce mercredi soir 10 avril à la télévision, après un ultime suspense de six heures *(le Monde* du 10 avril).

Devant le front uni des sociétés de programmes concernées – TF1, A2 et Canal Plus, – le président du club bordelais, M. Claude Bez, a finalement jugé plus prudent de rengainer ses exigences inédites : faire payer TF1 (1,5 million de francs) pour relayer les images du match captées par la RAI (Radiotélévision italienne), société de service public qui, elle-même, aurait acquis pour 5 millions de francs les droits de retransmission. Un bon point pour la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui, gardienne de moralité dans la jungle du sport-spectacle-business, s'était saisie de l'affaire pour tenter de sauvegarder les intérêts du téléspectateur.

Dans cette partie de poker menteur, la quinte floche étalée par les sociétés de télévision pour dissuader M. Bez de relancer la mise aura été sans doute la menace sous-jacente de ne pas retransmettre le match retour, prévu à Bordeaux le 24 avril. En dépit de la fausse économie (700 000 francs) que cette non-diffusion aurait permis à Antenne2 de réaliser - il aurait fallu, en effet, programmer une autre émission, peut-être aussi coûteuse, et la deuxième chaîne y aurait sans doute perdu en taux d'audience. D'où une certaine hésitation d'A2 d'être le fer de lance de cette action de représailles. Mais c'est plus probablement la perspective du manque à gagner sur les recettes du «décor publicitaire» du stade de Bordeaux, lors du match retour – dans le cas où la rencontre n'aurait pas été télévisée – qui a fait réfléchir M. Bez. En outre, ce match de Bordeaux non retransmis aurait sûrement été, de l'avis de M. Chaban-Delmas, très préjudiciable à l'image de marque de la ville, ce dont le quotidien *Sud-Ouest* se serait fait l'écho. Reste que le président de Bordeaux, dans le style brutal qui est le sien, a soulevé un problème classique de mise en concurrence des médias, qui ne pourra que s'amplifier avec le démarrage de télévisions privées, annoncé par le président de la République. Une question de plus pour M. Jean-Denis Bredin, qui devrait remettre ses conclusions dans quelques jours.

C. D.

● COUPE DE FRANCE : *les « Verts » bien partis.* – En obtenant, mardi soir 9 avril, à Lens, un match nul (1-1), Saint-Etienne a confirmé sa grande forme actuelle. Les « Verts » aborderont, avec confiance, le match retour du 16 avril, qui pourrait leur ouvrir les portes des quarts de finale auxquels devraient logiquement accéder Toulouse qui a battu Valence 7-0 et Monaco qui est allé battre Sedan 3-0. Sochaux s'est imposé 2-0 à Bastia, tandis que Nîmes créait la surprise en obtenant un match nul 1-1 à Nantes. Nancy contre Paris-SG, Lille, contre Rouen et RC Paris contre Mulhouse l'ont emporté sur le même score de 2-1, ce qui promet des matchs retours acharnés.

RUGBY

PAS DE TOURNÉE SUD-AFRICAINE POUR LES ALL BLACKS

Le gouvernement néo-zélandais s'est opposé, mardi 9 avril, à ce que l'équipe nationale de rugby, les célèbres All Blacks, effectue une tournée en Afrique du Sud. « *Cette tournée*, a expliqué le premier ministre M. Geoffrey Palmer, *serait néfaste pour nos relations avec l'Australie et les pays occidentaux et mettrait en danger nos intérêts économiques.* » La fédération néo-zélandaise de rugby se réunira le 17 avril pour prendre une décision définitive.

Rappelons qu'à la suite de l'annonce du projet de Coupe du monde de rugby en 1987 en Australie et en Nouvelle-Zélande, le premier ministre australien, M. Bob Hawke, avait indiqué, le 24 mars, qu'« *aucun joueur sud-africain n'obtiendrait de visa pour jouer en Australie pour quelque raison que ce soit* ».

● TENNIS : *Tournoi de Nice.* – Nettement battu par l'Allemand Maurer (6-1, 6-1), le Français Guy Forget, tête de série numéro 1, a été éliminé dès le premier tour de ce tournoi doté de 80 000 dollars. Pascal Portes a été battu 6-4, 6-2, par le Yougoslave Zivojinovic. Se sont en revanche qualifiés Henri Leconte (6-2, 6-2) face au Yougoslave Ostoja et Tarick Benhabiles (6-3, 7-6) face à l'Américain Freeman. En double, Leconte-Portes se sont inclinés face à Perez-Sanchez (Urug.-Esp.), (6-7, 6-4, 6-1).

● TENNIS : *championnat du WCT.* – L'Américain Tim Mayotte et le Suédois Stefan Edberg se sont qualifiés, mardi 9 avril à Dallas (Texas), pour les quarts de finale du championnat du World Championship Tennis doté de 665 000 dollars, en éliminant respectivement l'Equatorien Andres Gomez (7-6, 6-4, 6-2) et le Suédois Anders Jarryd (1-6, 6-2, 6-2, 5-7, 6-3). Mayotte affrontera jeudi le Suédois Mats Wilander tandis que Edberg sera opposé au Tchécoslovaque Ivan Lendl. Quant à l'Américain Jimmy Connors, il a confirmé sa participation et rencontrera vendredi le vainqueur du match Teltscher-Krickstein.

TOURISME

AMERICAN EXPRESS PREND LE CONTROLE DU GROUPE DARO

Le groupe américain American Express a pris définitivement, jeudi 4 avril, le contrôle des trente-trois agences et bureaux de voyages du groupe Daro, une filiale commune des Crédits mutuels de Bretagne et d'Alsace. Fondé en 1850, American Express exerce des activités diversifiées dans le domaine financier et offre une gamme de services liés au tourisme. Outre ses activités relevant de la carte de paiement, du chèque de voyage ou du voyage, il intervient également dans les domaines du courtage, de la gestion des fonds et des opérations bancaires internationales.

Les responsables français d'American Express Travel Related Services n'ont pas dévoilé le montant de la transaction qui, après plusieurs mois de négociations, vient de recevoir l'aval des autorités officielles françaises. Ils précisent toutefois qu'il s'agit d'une prise de participation majoritaire (60 %).

Président d'American Express France, M. Jean Bénard a indiqué que la constitution de ce groupe, qui réunira cinquante agences de voyage (les trente-trois du groupe Daro et les dix-sept d'American Express) avait pour objectif de permettre à sa société de devenir, en France, le leader du voyage d'affaires, un marché particulièrement lucratif et en plein développement sur lequel il est, d'ores et déjà, bien implanté.

Le nouveau groupe ainsi constitué devrait réaliser en 1985 un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs environ et employer quatre cents personnes.

P. FR.

INFORMATIONS « SERVICES »

FLOCONS D'AVRIL

Comme chaque année, l'association Tourisme et Travail propose à ses adhérents des forfaits de ski à tarif réduit. Cet hiver, 85 stations accordent des réductions aux skieurs TT : de 10 % à 33 % sur les forfaits journaliers individuels (par exemple, 85 F au lieu de 106 F à Val-d'Isère), de 37 % à 55 % pour les journées ski promotionnel (le 21 avril aux Deux-Alpes, le 28 avril aux Tines) ainsi que des forfaits semaine comme à La Plagne (6 jours : 486 F) ou à Monchavin Les Coches (6 jours : 403 F). Ces réductions sont accordées aux adhérents possédant la carte TT 85, qui donne notamment droit à une assurance skieurs intéressante.

★ **Renseignements : Fédération Tourisme et Travail, 187-189, quai de Valmy, 75010 Paris. Tél. : (1) 203-96-16, ou dans l'une des 220 associations locales.**

La Fédération unie des auberges de jeunesse propose, en plus des semaines, des week-ends de ski, du vendredi au dimanche, dans quatre centres de ski : Chamonix, Métabief, La Clusaz et Les Arcs. Départ de Paris. Prix à partir de 325 F.

★ **Pour tout renseignement : FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : (1) 505-13-14, ou Association de l'Ile-de-France des auberges de jeunesse, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris. Tél. : (1) 285-55-40.**

LOISIRS

QUATRE ROUES ET UN TOIT. – Jusqu'au 27 avril, les caravaniers peuvent obtenir toutes les informations qu'ils désirent sur les problèmes que posent l'achat d'une caravane, la traction, l'auvent, les stabilisateurs, le choix d'un terrain, etc. en téléphonant tous les jours (sauf le dimanche) de 12 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 10 heures à 13 heures à « Caravane Service », (1) 239-35-30 (en PCV pour la province).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* des lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 avril :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Haïti sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres), fait à Paris le 23 mai 1984.

● Modifiant le décret du 16 septembre 1976 portant statut des officiers de réserve, des sous-officiers de réserve et des officiers mariniers de réserve.

● Relatif au contrôle des coopératives maritimes, des coopératives d'intérêt maritime et de leurs unions.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 AVRIL

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La Biennale : l'art 1985 », 17 heures, guichets du métro Porte-de-Pantin (Paris passion).

« Notre-Dame de Paris : le chantier des cathédrales, Nicolas Flamel, et les Templiers », 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« Graveurs français, deuxième moitié du XVIIIe siècle », 15 h 20, Louvre, cabinet des dessins (L'art pour tous).

« L'Opéra », 13 h 15, halle d'entrée (E. Romann).

« Les Gobelins, atelier en activité », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (AITC).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sortie métro Hôtel-de-Ville, devant la poste (Marion Ragueneau).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet) ; ou 15 heures, église Saint-Paul-Saint-Louis (Académia) ; ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobeau) (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les grandes affaires criminelles du Musée de la police », 15 heures, commissariat du 5e arrondissement, 1 *bis*, rue des Carmes.

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Castiglione et Napoléon III », 15 heures, métro Opéra, devant Lancel (C.-A. Messer).

« Le musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée bâtiment côté Seine.

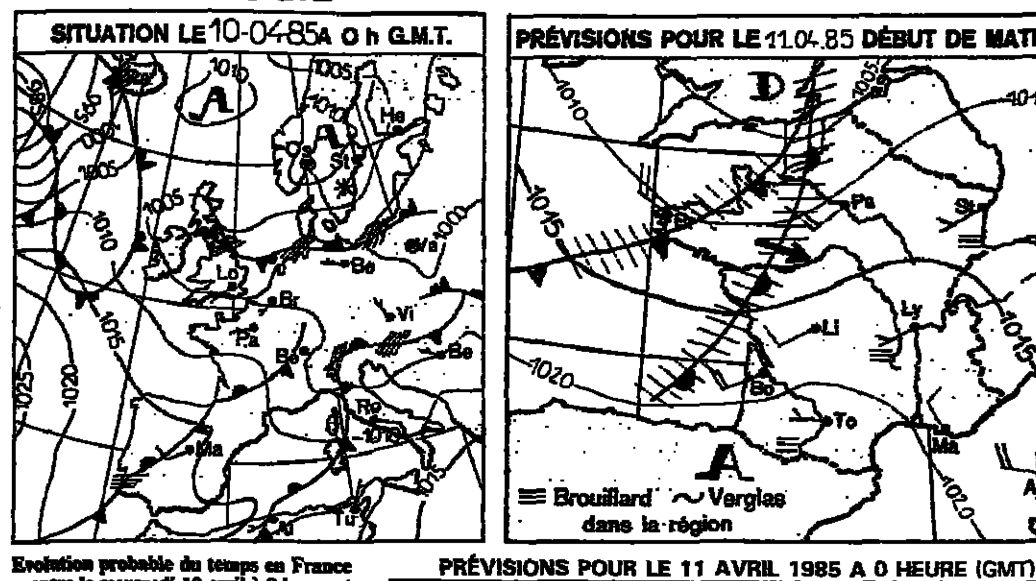
« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

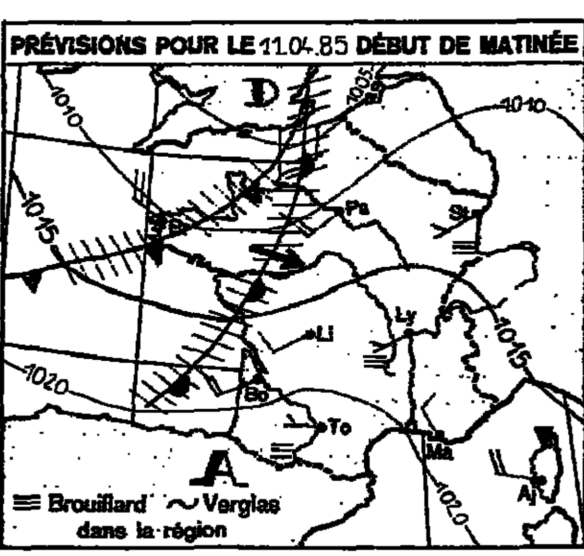
CONFÉRENCES

JEUDI 11 AVRIL

5, rue Largillière, 15 heures et 20 h 30 : « Rites et sacrifices dans la religion aztèque. Quetzalcoatl et le peuple du cinquième soleil ».

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 avril à 0 heure et le jeudi 11 avril à 24 heures.

Malgré le changement d'orientation du flux qui passera au secteur ouest, les perturbations vont continuer à se succéder avec, toutefois, une activité pluvieuse moins importante.

Jeudi : le matin, une perturbation avec ciel très nuageux à couvert et une bande pluvieuse relativement étroite et d'activité modérée affectera la Picardie, la Normandie, la Bretagne et les Pays de Loire. Ailleur, le temps sera brumeux. Des brouillards pourront être observés du Sud-Ouest au Massif central à la région Rhône-Alpes et au Nord-Est. Dans le Sud-Est, le ciel sera nuageux puis les éclaircies seront belles, quelques averses se produiront en Corse.

A la mi-journée, le temps perturbé s'étendra des Ardennes au Bassin parisien et au Bordelais, le soir des Vosges et de l'Alsace au nord des Alpes, au sud du Massif central et au Sud-Ouest.

Il sera suivi d'un ciel variable avec des averses, intéressant surtout le Nord-Ouest à la mi-journée, les régions du nord de la Seine au Nord-Est et à la Bourgogne en soirée, tandis que les éclaircies deviendront plus belles alors dans l'Ouest.

Le Vent sera modéré de secteur ouest avec la perturbation. Il deviendra assez fort de nord-ouest à l'arrière.

Sur le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, l'après-midi restera assez ensoleillé.

Les températures minimales seront en légère baisse avec 6 à 8 degrés sur les côtes méditerranéennes, 6° en Bretagne et en Normandie, 2 à 4° ailleurs. Les maxima atteindront 10 à 11° près de la Manche, environ 13° du Bassin parisien au Nord-Est, 18° dans les régions méditerranéennes, 15 à 16° ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était à Paris, le mercredi 10 avril, à 7 heures, de 1009,4 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

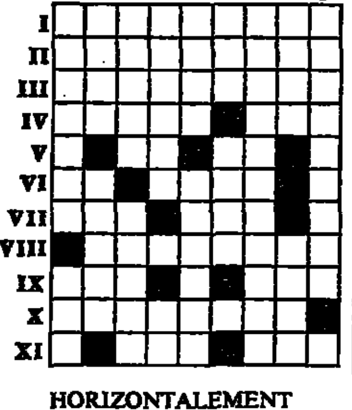
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 9 au 10 avril) : Ajaccio, 24 et 10 degrés; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 13 et 5; Bourges, 10 et 5; Brest, 13 et 5; Caen, 14 et 5; Cherbourg, 12 et 5; Clermont-Ferrand, 17 et 6; Dijon, 11 et 6; Grenoble-St-M.-H., 17 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 7; Lille, 14 et 5; Lyon, 18 et 7; Marseille-Marignane, 19 et 8; Nancy, 9 et 7; Nantes, 15 et 6; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Montsouris, 14 et 8; Paris-Orly, 14 et 6; Pau, 15 et 5; Perpignan, 20 et 9; Rennes, 14 et 5; Strasbourg, 9 et 7; Tours, 13 et 5; Toulouse, 17 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13; Amsterdam, 11 et 0 ; Athènes, 22 et 11 ; Berlin, 15 et 6; Bonn, 14 et 2; Bruxelles, 12 et 6; Le Caire, 27 et 13; îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 9 et – 1; Djerba, 36 et 21 ; Genève, 15 et 7; Istanbul, 19 et 13; Jérusalem, 20 et 9; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 15 et 4; Luxembourg, 13 et 2; Madrid, 14 et 4; Montréal, – 1 et – 8; Moscou, 10 et 5; Nairobi, 26 et 15; New-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11; Rio-de-Janeiro, 28 et 23; Rome, 24 et 13; Stockholm, 2 et –8; Tozeur, 38 et 24; Tunis, 28 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3942



HORIZONTALEMENT

I. Espèce de rage de « dents ». – II. Les premières arrivées mais pas les premières venues. – III. Fait fermer les lèvres et serrer les dents. – IV. Résultat d'une multiplication. Fit changer d'état. – V. Symbole chimique. Dans le plaisir ou dans la douleur. – VI. Personnel. Poire tapée. – VII. Pousse sur certaines plantes... courantes. A toujours le filet mais moins souvent le papillon. – VIII. Pour un placement ou pour un déplacement. – IX. Sur une voie triomphale. Qui n'est plus dans le coup. – X. Elément d'une famille qui vit dans le besoin. – XI. Déserte. Passe la revue de détails.

VERTICALEMENT

1. Ne manque pas de flegme. Ne pas en avoir, c'est déjà en avoir beaucoup. – 2. Feu de cheminée. Bien atteint jadis ou difficile à toucher de nos jours. – 3. Se fait généralement avec pompe. Plus elle est bonne, plus on l'a mauvaise. – 4. Essayiste et historien américain. Pronom. – 5. Bien arrivées. Berceau d'enfant. – 6. Dans un certain sens, il ne dure qu'un temps. En venir aux faits. – 7. Un bon moyen de percer le secret des coffres. – 8. Partie de carte. Peintre et graveur français. – 9. Espèce de bouchon.

Solution du problème n° 3941

Horizontalement

I. Agiotage. – II. Para. Case. – III. Hies. Ci. – IV. Ré. Ironie. – V. Otés. Or. – VI. Dés. Ede. – VII. Semelle. – VIII. T.O.E. Sou. – IX. Etna. Ré. – X. Ecru. Pas. – XI. Tresse.

Verticalement

1. Aphrodite. – 2. Gaieté. Oter. – 3. Ire. Essence. – 4. Oasis. Ars. – 5. Ems. Us. – 6. Accordéon. – 7. Gain. Elu. – 8. Es. Io. Rat. – 9. Ecervelés.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	58,00	68,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

ETATS GENERAUX DES ETUDIANTS DE L'EUROPE

EGEE EUROPE — avec RTL

Le Monde participera aux conférences et assurera la couverture rédactionnelle de l'événement estudiantin de l'année, et vous donne rendez-vous :

MARDI 16 AVRIL 1985

pour une

OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOI JEUNES DIPLÔMÉS

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - FONTAINEBLEAU
recherche le

CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE HF

35 ans environ, titulaire d'un DECS complet ou équivalent.

Il devra posséder une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Une réelle *expérience d'outils informatiques de comptabilité* et de gestion est nécessaire.

Il devra faire preuve de qualités de contact et de rigueur et montrer une aptitude à travailler en contexte multiculturel. L'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo, prétentions au Service du Personnel bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.



UNITED AIRLINES

L'une des plus importantes Compagnies Aériennes du Monde, 40 millions de passagers transportés en 1984
Basé à PARIS

Agent général des ventes

Rattaché au Directeur des Ventes Europe, sa mission consistera à animer, gérer, développer une équipe d'agents généraux déjà implantée en Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Expérience commerciale réussie de 5 ans minimum dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie ou des compagnies aériennes indispensable.

Formation supérieure et parfaite connaissance de l'anglais exigées. *Italien ou Arabe apprécié.*

Ce poste excessivement dynamique et motivant offre une rémunération attrayante. De grandes qualités d'animation, d'organisation et de négociation sont requises. Déplacements à prévoir (50%).

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25006 M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.



emplois régionaux

RECHERCHONS
pour notre centre de TOULOUSE

- **INGÉNIEURS SYSTÈME**
  Ils participeront au développement du logiciel de base d'ordinateurs multi-processeurs orientés réseaux de transmission de données.
- **INGÉNIEURS D'APPLICATIONS**
  Ils prendront en charge des dossiers d'applications de gestion à haut niveau d'intégration.
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** (IUT, Miage ou équivalent.

Ils devront avoir une bonne conn. du COBOL ou du PL1. Merci d'adresser cv, photo, prétentions à : CEICOM *avenue de Larrieu*, 31094 Toulouse Cedex.

LES LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

recherchent

pour leur DÉPARTEMENT CONTROLE DE QUALITÉ
UN PHARMACIEN DÉBUTANT (H./F.)
option industrie.
Diplômé d'un institut de pharmacie industrielle.

Rattaché au Service Administration.

QUALITÉ : son activité sera essentiellement orientée sur le suivi des opérations de mise à disponibilité de l'ensemble des matières d'œuvre et des produits manufacturés et sur la coordination des activités administratives dans les différents domaines d'intervention de ce département.

Il devra avoir une très bonne connaissance de l'anglais lu, écrit et parlé.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit détaillé, photographie d'identité et prétentions à Service du Personnel, 200, bd Etienne-Clementel, 63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ

recherche

EXPERTS POUR MISSIONS D'AUDIT

dans les domaines de l'organisation, de la comptabilité et des finances d'institutions *publiques du domaine des* transports dans les pays en développement.

Ecrire sous nº 7.125, *le Monde* Pub., *Service Annonces Classées*, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

• ***FINANCIAL CONTROLLER*** 350.000 F + voiture - Secteur Chimie - Filiale Française d'un groupe Américain. Chiffre d'affaires 200 millions de Francs. Responsable des services financiers, comptables et informatiques + reporting. Formation supérieure. Anglais courant. Expérience multinationale Américaine indispensable. Poste à Paris. *Réf. FC/04/02/MO.*

• **JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** 300.000 F. Petite société de services spécialisée dans la conception et la distribution de logiciels pour la micro-informatique. 28-32 ans, formation grandes écoles (HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences PO, etc.), anglais courant. Expérience dans PME/PMI filiale d'un groupe international, passage cabinet d'audit apprécié. Goût de l'action, du challenge des responsabilités. Poste à Paris. Réf. DF/04/01/MO.

• **AUDITEUR INTERNE** 270.000 F + - Secteur Agro-alimentaire - Chiffre d'affaires supérieur à un milliard de Francs, filiale d'un important groupe Américain. Formation supérieure. Expérience de quelques années en cabinet d'audit ou en entreprise. Dynamisme, personnalité affirmée, esprit d'initiative. Anglais courant. Poste en banlieue Parisienne. Réf. A0/03/01/MO.

• **CONSULTANT(E) SENIOR** Cabinet Français de recherche par approche directe (sénior & middle management), formation HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences PO, MBA. Anglais courant. Expérience de plusieurs années en cabinet de search ou de conseil en recrutement. Orientation financière, bancaire & informatique vivement souhaitée. Goût du challenge. Créativité et sens de la communication. Poste à Paris. Réf. CAF/04/MO.

• **COORDINATEUR METHODES & LOGICIELS COMPTABLES** 250.000 F. *Entreprise parmi les premières sur le marché français.* Chiffre d'affaires en plein développement, profitabilité. 28-30 ans, formation supérieure, maîtrise réelle des *techniques comptables & de l'outil informatique, expérience en cabinet* d'audit ou en entreprise. Bonne connaissance de l'anglais, sens de la communication, goût du travail *en équipe.* Poste à Paris. Réf. CML/03/02/MO.

• **CADRE FINANCIER INTERNATIONAL**
*250.000 F. Important groupe français à vocation internationale. Chiffre d'affaires supé*rieur à 2 milliards de Francs. 28-30 ans, formation HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences PO. *maîtrise de gestion, etc. Anglais courant. Expérience des montages financiers à* l'export & à la gestion de trésorerie en FF et en devises dans un groupe réalisant une *grande partie de ses activités à l'étranger. Candidat à fort potentiel. Quelques voyages,* grande disponibilité souhaitée. Réf. TR/04/03/MO.

PB International Management
Patrick Bruneteau
8, rue Georges Ville, 75116 Paris,
Téléphone (1) 500.67.17.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 500.10.05



Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CAM CENTRE D'AUTOMATISATION POUR LE MANAGEMENT

Cette filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (800 personnes) est chargée de la conception, de la mise en œuvre et de la maintenance de l'informatique dans un environnement IBM et BULL et recherche pour son service des Ressources Informatiques :

INGENIEUR SYSTEME IBM

Environnement : IBM 43 XX - 3033 - 3083 (MVS, CICS, DL1) auxquels sont reliés environ 500 terminaux dans le cadre d'un réseau SNA.

Profil : *De formation supérieure, vous avez acquis 5 ans d'expérience minimum dans une fonction* système IBM et vous maîtrisez l'environnement décrit ci-dessus.

Mission : *Au sein de l'équipe système, vous participerez à la mise en œuvre des logiciels construc*teur et des logiciels spécifiques au site, ainsi qu'à l'étude des nouveaux matériels (périphériques, terminaux). Vous apporterez votre assistance aux services Études et Exploitation et participerez à la formation des utilisateurs.

Poste évolutif vers des fonctions d'encadrement pour un candidat de valeur.

Poste basé à ARCUEIL.

Adresser C.V., lettre et photo sous la référence 3/CA/LM à Eliane KERSALÉ, Centi Profile, 128 rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement Informatique

Ass. d'usagers du logement ch. PERMANENT mi-temps CONNAISSANCES JURIDIQUES APPRÉCIÉES, GOUT DU CONTACT. Ecrire CGL Paris, 45, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009.

secrétaires

AVOCAT 16e
cherche

SECRÉTAIRE

bilingue anglais.

Adresser c.v. et prétentions sous nº 303 678 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

représentation offres

ROBO

Entreprise de fabrication de mobiliers pour l'informatique recherche VRP sur la région parisienne, Bouches-du-Rhône et Aquitaine. Téléphoner au (53) 95-35-56.

DEMANDES D'EMPLOIS

Graphologue expérimenté trilingue, psychotechnicien morphopsychologue souhaiterait intégration Cabinet de recrutement dynamique. Tél. 757-89-98, 9 h à 12 h.

VRP INTRODUIT MAIRIES
recherche produits.
Ecrire sous le nº 079.876 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Soyez celui qui offrira un travail motivant et évolutif à femme dynamique, exigeante, bonne organisatrice. 34 ans, exp. de la formation et de la communication. Écrire C. TOURIER, 7, r. B.-Lacache, 69100 Villeurbanne.

SOCIÉTÉ DE COURTAGE BANCAIRE

recherche

pour son département TERME ET SWAP

UN PROFESSIONNEL

Pouvant justifier d'une bonne expérience dans ce domaine.

Bon arbitragiste, d'un excellent contact, il devra en outre pratiquer l'anglais de manière courante.

Merci d'adresser lettre man., C.V. et prétent. à RÉGIE PRESSE sous Nº 304.700 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ORGANISME FORMATION AGENTS ÉCONOMIQUES

cherche

CHARGÉ(E) DE FORMATION

SPÉCIALITÉ :

- Gestion et économie des petites entreprises ;
- Leur insertion et développement dans le tissu économique.

• *Formation gestion et économie demandée.*
• Expérience professionnelle souhaitée (notamment dans la formation).
• Poste à pourvoir immédiatement région Sud-Est.
• Salaire annuel 120 000 F à débattre.

Envoyer curriculum vitae et photo à : *RÉGIE-PRESSE* sous nº 302 801 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. *Demandez une documentation sur la revue spécialisée* MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

travail à domicile

Correspondances, mémoires, thèses, articles, etc... rewriting informatique par diplômé en droit. *Exp., soin, rapidité.* Tél. : 272-45-16.

Ville de Brest, travailleur indép. frappe s/IBM ts vos manus., travail rapide et soigné. Tél. : (98) 41-72-84.

enseignement

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stages intensifs du 1er au 6/04 ou du 9 au 13/04
MATH CONTACT
16, R. DU MAIL, 75002 PARIS
Téléphone : 236-31-63.
Mo Sentier ou rue Montmartre.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND 94
R5 ALPINE TURBO
bordeaux vern., 1re main, très bon état, année 82, modèle 83, toit ouvrant, poste radio cass. Prix Argus à débattre 42 000 F. Tél. : 9 h à 12 h et après 20 h, 406-02-79.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Henri-Michel COMET,
sous-préfet,
directeur de cabinet du préfet,
commissaire de la République
des Alpes-Maritimes,
et Mme, née Ines Le Roy,

sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Jean-César,

le 3 avril 1985, à Marseille.

– Pierre et Corinne SCHNYDER,
née Beaumont,

sont heureux de faire part de la naissance de

Antoine,

le 1er avril 1985.

7, chemin de Chamblandes,
1009 Pully-Lausanne.

– Régis et Martine SEUROT,
ainsi que la famille Touitou,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Yoann,

le 7 avril 1985.

Décès

– Etienne Baulieu,
Suzanne Simone de Brunhoff,
Françoise Peillon,
leurs conjoints,
leurs enfants et petits-enfants,
font part avec tristesse du décès, le 2 avril 1985, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme BLUM-LION,
née Thérèse Lion,
veuve du docteur Léon Blum,
professeur à l'université de Strasbourg.

Selon sa volonté expresse, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– L'Amitié Henri Bosco
a la tristesse de faire part du décès de sa présidente,

Mme Madeleine Henri BOSCO.

Ses obsèques ont eu lieu à Lourmarin, le mardi 9 avril 1985.

Il est demandé d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à Nice, le vendredi 3 mai, à 18 h 30, en l'église de Marie-Auxiliatrice à la mémoire de

Henri et Madeleine BOSCO.

Les Oliviers-III,
76, avenue des Baumettes,
06000 Nice.

– Mme Jean Clerc,
M. et Mme Puig-Palau,
et leur fils,
M. et Mme Piccoli,
M. et Mme Segond,
Les familles Masquelier, Yeatman, Maspero, Cellier, Clément, Micolean,
Et toutes les familles parentes,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CLERC,

survenu à Paris le 30 mars 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à « La Court », Saint-Philbert-sur-Risle, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

25, rue du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Marcel Escarras,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,

ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Marcel ESCARRAS,

le 31 mars 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

33, avenue des Broussailles,
06400 Cannes.

– Antoine Grumbach,
son fils,
Mme Nicole Pierre Bomsel,
Mme Antoinette Dagron,
M. et Mme Philippe Blachais,
ses frère et sœurs,
Tous ses neveux et nièces,
ont le chagrin de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Françoise GRUMBACH,
née Bloch,
chef de laboratoire honoraire
à l'Institut Pasteur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance.

Les obsèques auront lieu vendredi 12 avril, à 15 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Monceau, 75008 Paris.

– M. Adrien Langumier,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien LANGUMIER,
née Pauline Heinimann,

survenu le 1er avril 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mercredi 3 avril au cimetière de Saint-Amand-en-Puisaye.

La Grilloterie,
58310 Saint-Amand-en-Puisaye.

– Mme André Néron,
son épouse,
M. et Mme Michel Néron,
M. Jacques Néron,
Mlle Françoise Néron,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Néron,
ses parents,
Mme veuve Gaston Soulat,
sa belle-mère,
M. et Mme Roger Lambert,
M. et Mme Roger Rieutord,
M. et Mme Gaston Lamy,
M. Jean Néron,
ses frère, sœurs et leurs enfants,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André NÉRON,
professeur de mathématiques
à l'université de Paris-Sud,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de la rue d'Ulm,
lauréat de l'Académie des sciences,
médaille Emile-Picard 1983,

survenu le 6 avril 1985, à l'âge de soixante-deux ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse en l'église du Sacré-Cœur, 104, rue du Docteur-Bauer à Saint-Ouen, sera célébrée le vendredi 12 avril, à 14 heures, où l'on se réunira.

Dons souhaités à l'Association pour la recherche contre le cancer, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Godillot,
93400 Saint-Ouen.

– M. et Mme Yves Galmot
et leurs fils,
M. et Mme Philip Nicholson
et leurs enfants,
M. et Mme Alan Nicholson
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Harold NICHOLSON,
née Odette Guilleme,

survenu le 8 avril 1985 à Paris.

Une messe sera célébrée le vendredi 12 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e, et une bénédiction sera donnée le même jour, à 16 h 30, en l'église de Bleury (Eure-et-Loir).

6, rue Auguste-Duhaix,
Kockelschsoer,
grand-duché du Luxembourg.
152, rue de Javel,
75015 Paris.
28, rue de la Comète,
92600 Asnières.

– Dole (Jura).

Mme Henri Panier,
son épouse,
Le docteur et Mme Paul Ledoux,
ses enfants,
Henri, Etienne et Clotilde Ledoux,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Panier,
Mlles Elisabeth et Anne-Marie Panier,
ses frère et sœurs,
Le Père Louis Panier,
son neveu,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-quinzième année, le 9 avril 1985, du

général (C.R.) Henri PANIER,
officier de la Légion d'honneur,

muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 11 avril, à 15 h 30, en la basilique Notre-Dame de Dole.

Priez pour lui.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Marie Rozo,
son épouse,
Janine et Bernard,
ses enfants,
Philippe, Jean-Jacques, Marie-Laure,
ses petits-enfants,
Eliane Roche et ses parents,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Jean-Louis Marie ROZO,
ancien de la 2e DB,

survenue dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Clamart (92) le vendredi 5 avril 1985.

32, rue Emmanuel-Sarty,
92140 Clamart.

– M. Michel Rudnianski,
Mlle Katy Assouline,
M. et Mme Etienne Lustig
et leur fille,
Mme Maria Lustig
et ses enfants,
Les familles Lustig, Chardack, Strom, Bilbao, Caspi, Cohen, Felber, Kokotek, Etkin, Reingold et Doron,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme RUDNIANSKI,
née Margot Lustig,

leur mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,
survenu le 7 avril 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 avril, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39 *bis*, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

Anniversaires

– Ce 11 avril 1985 est le douzième anniversaire de la mort de

Aron LANGBORT.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Communications diverses

– A l'appel des organisations chiliennes et françaises de solidarité, une journée de solidarité avec le Chili est organisée le jeudi 11 avril, de 11 heures à 20 heures, en l'église Saint-Merri, rue Saint-Merri, Paris-4e, en soutien à la manifestation nationale au Chili « Pour le droit à la vie ». Animation, débats, spectacles et service œcuménique à 20 heures à la mémoire des Chiliens assassinés.



formation professionnelle

l'agenda du Monde

Arts

Rech. ŒUVRES FRANCIS JOURDAIN et EDWARD STEICHEN. Ecr. S. JOURDAIN, 6, r. Boissonade, 75014 PARIS.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO, joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Jeux vidéo

Micro-ord. SKS avec écran, clavier, 2 drives + logiciels, état neuf. 9.000 F. T. 271-97-62.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE
reçoit au 735-26-85
1re consultation gratuite.

Photo

VENDS
– CANON A 1.
– ZOOMS : 35/70 et 95/310.
– FLASH NATIONAL PE 247 S.
– PIED SLICK 92 D.
– MALLETTE PROF.
LE TOUT ÉTAT NEUF : 6.000 F.
558-12-35 entre 20 h et 22 h.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés.
33, av. Louis-Aragon,
94800 VILLEJUIF,
Mo Louis-Aragon.
(1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. 55 £ par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-7034175.

Vos vacances dans le Lot.
Une vie de famille.
Téléphone : 16 (65) 30-84-04.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
130 m². Caractère. 703-32-31
Achète 200 m² R.G. Standing.

7e arrdt

JEAN FEUILLADE, 54, av. La-Motte-Picquet, 15e, 566-00-75
Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

12e arrdt

DAUMESNIL
Bel imm. Pierre de T. Asc. Libre. 2 P. rénové, occupé Loi 48 avec possib. libération, 2 P. 40 m² et 50 m².
Téléphone : 359-66-37.

16e arrdt

SQUARE JOUVENET
nf, stand., soleil, GD 3 Pces. TERRASSE PLANTES, cuis. équipée, bains.
LUXE. 17.000 F le m²
14, r. Jouvenet 14 h-18 h.

84, AV. DE VERSAILLES
180 m² + 100 m², jard. privat. TRIPLE RÉCEPT. 2 CHBRES TRÈS BELLE DÉCORATION
PRIX : 1.800.000 F
Ce jour et demain 12 h-17 h.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans imm. neuf standing (habitable de suite)
2 PIÈCES avec Park.
Possib. PRÊTS CONVENT. S/place : mardi, jeudi, samedi (14-19 h). 53, r. du Simplon. Tél. : 258-44-96 ou CECOGI S.A., (1) 576-62-78.

BARBÈS
Imm. Pierre de T. 3 P. 270.000 F. 55 m² + 20 m², dernier étage, 300.000 F.
Téléphone : 359-70-06.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES (gare)
SPLENDIDE APPT 180 m²
Vaste séjour, 4 chbres, 2 bains + terrasse 60 m², 3 parkings.
GARBI : 567-22-88.

NEUILLY-ST-JAMES
MAGNIFIQUE 2 PCES.
GD STAND. 54 m², 3e étage.
GARBI : 567-22-88.

NEUILLY PRÈS BOIS
dans imm. briques, ascens.
STUDIO ou PETIT 2 PCES
30 m², tout confort, 6e étage
RARE 360.000 F
ETUDE BOSQUET 705-06-76

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
VEND A VILLETANEUSE
dans un petit immeuble
appartement type F4
chauff. ind., garage, cave, faibles charges. Prix 360 000 F.
Tél. : 822-90-62 (après 19 h).

Province

VANNES (56)
Quart. agréable « LA RABINE » prox. Port de Plaisance vds libre de pet. résid., calme, aérée, gd appart. 2 p., 50 m² (plus loggias) 6e ét., as., chauffage individuel. Cave, park.
Px : 290.000. CAB. TURPIN, 2, r. J.-Le-Brix 56000 Vannes.
Tél. : (16-97) 47-46-61.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire
873-20-67 même le soir.

PAIE COMPTANT
TOUTES SURFACES
même à rénover. 267-37-37.

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier, 6e, rech. pr clientèle française étrangère et diplomates APPTS très HAUT DE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

PROPRIÉTAIRES
VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris.
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet 15e. 566-00-75.
Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION.
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés importante Cie française pétrolière rech. appts studios toutes catégories, moyens, stand. et gd stand., villas Paris et environs. 503-37-00.

Homme cherche 2 pièces, 50 m², de Paris « intra muros ». Téléphone : 830-53-43 (répondeur téléphonique si absent).

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES
Tél. : 562-78-99.

CHERCHE
pour sa fille, employée PTT, pièce meublée, préférence 9e, 10e, 18e, 600 F à 800 F. Tél. 526-29-45 après 18 h.

fonds de commerce

Ventes

PARIS Est. Libr. papet., jnx. C.A. 6.500.000 F av. 1.500.000 F. Bénéf. 720.000 F/an. 387-79-51.

Exceptionnel, rue du Cherche-Midi, à vendre très beau local coial., environ 40 m², entièrement rénové, murs et fonds. Tél. pr r.-v. au 887-87-94 à partir du 15 avril 85.

boutiques

Ventes

PR. PL. DAUMESNIL dans immeuble rénové, à vendre ou louer belle bout. + s/sol, excellent placement, 634-13-18.

Locations

PRÈS PL. DAUMESNIL ds imm. rénové, belle bout. + s/sol, excellent placement, 634-13-18.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONST. SOCIÉTÉS
ou créat. toutes entreprises
ASPAC. 293-60-50 +

Siège soc. RUE ST-HONORÉ
Constitution Stés, télex. Secrétariat, tous services
PARIS - ILE-DE-FRANCE
INITIATIVES. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. R.C. - R.M.
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex
Location burx. Tses démarches pour constitution de société
ACTE. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

viagers

LIBRE, beau 2 p., tt cft, ét. élevé, asc., park. Immeuble moderne. Mo Tolbiac. 85.000 cpt + 3.000 F/mois. Cruz, 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

LIBRE LE PECQ R.E.R.
Résidence standing très bel appart., séj. dble + 3 chbres tt cft, gd balcon, park. 400.000 + rente 6.300 1 tête.
LODEL. 355-00-44.

villas

URGENT
CAUSE DÉPART
10' gare de Chartres
Je vds villa NEUVE (à terminer) 1er ét. : belle mezzanine, 1 gde chambre avec poss. de faire petit cabinet de toilette.
R-de-ch. : 1 séjour + salon, 2 chbres, cuisine, sdb, w.-c., garage, terrasse, chauffage électrique, poutres, tout confort. Le tout sur terrain de 1007 m². Prix à déb. Poss. reprendre crédit. Visite le w.-e. et renseignements le soir après 20 h au 16 (37) 34-27-75.

Bretagne sud,
près de Quimper, 2 km mer, villa toute en pierre fin XIXe, avec dépend. et jardin clos, dans bourg ts commerces, 220 m² habit. sur 2 niv., entièrement restaurée par architecte, prestation soignée, architecture intérieure contemporaine, séjour 80 m² avec gde cheminée pierre, grande cuisine aménagée, 2 sdb, 2 tél., mezzanine, 2 chambres + atelier d'artiste (possib. 2 chambres en plus) possib. visite W.-E. de Pâques tél. pour R.V. vendredi 5 de 19 h à 21 h ou mercredi avant 10 h au 329-46-49.

Exceptionnel : presqu'île de Glen, zone sauvage, villa vue panoramique s/mer, 5 chambres, 3 bains, grand salon, 2 cuis., atelier d'artiste. Dépendances, piscine, terrain espalier planté espèces exotiques. Prix justifié. Téléphone : 16 (90) 75-65-02.

maisons de campagne

A vendre
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Maison avec 2.000 m² + 2 garages. 700.000 F.
S'adresser à Incheuspé
(59) 65-82-85.

70 Km N.E. PARIS dans petit village calme. MAISON rénovée 5 p. tt cft av. 4.000 m² terrain. 450.000 F. Tél. : (4) 459-25-87 ou (26) 78-03-76.

propriétés

PROVENCE GRIMAUD
PPTÉ TYPE PROVENÇAL 70
VUE PANORAMIQUE
S/GOLFE DE SAINT-TROPEZ
mais. maîtres 330 m² (récept. + 6 ch.), mais. gard. 76 m².
ÉQUIPEMENTS LUXUEUX
PISC. HARICOT, TERRASSES.
LITTRÉ 544-44-45.

ISÈRE, cause mutation, part. vd belle villa 10 p. + dépend. terr. arboré. Tél. : (74) 54-22-14.

Maison très bon état, vue imprenable, près station de ski, 35 km Vichy, tout confort, chauff. centr., s. d'eau, w.-c., s. à mang., cuis., rez-de-ch. avec petit couloir, au 1er 3 ch., grd gren. aménageable, ptte cave, verranda, grand jard. et autres dépend., poss. 8.000 m² terr. Prix à débattre. M. Valles Claude, « L'Echeneau », 03250 LAPRUGNE, LE MAYET-DE-MONTAGNE.

95 km Paris, Lyons-la-Forêt, part. vd belle ppté 300 m², 1 ha de terrain, pisc., tennis, maison gardien, boxes chevx. Tél. hres bur. : 271-05-05.

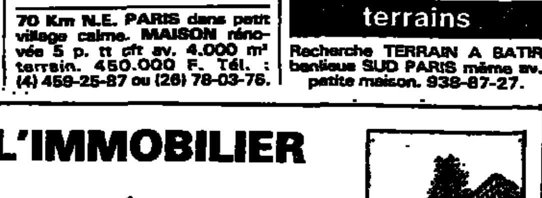
URGENT, cause départ en retraite, vends Propriété dans le Lauragais, 85 hectares. Elevage, porcherie moderne en dur, polyculture. Sources abondantes sur la propriété. 65 hectares labourables, 20 hectares en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort.
Nombreuses dépendances.
Prix intéressant à débattre.
GIMELLO : 16 (68) 60-40-76.

ENGHIEN, emplacement exceptionnel luxueuse et grande propriété sur 1.600 m² de terrain.
Prix élevé justifié.
S.I. : 989-92-37.

ORSAY « Le Guichet », VILLA rustique qualité s/500 m arborisé, cuis. installée, séj., bur., 3 ch., s. jeux, 2 bns.
DÉCORATION DE GOUT.
1.510.000 F CRÉDIT.
CESSIBLE - 928-73-46.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR banlieue SUD PARIS même av. petite maison. 938-87-27.







هكذا صدر الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : 9,58 F après une légère reprise

La plus grande indécision régnait, mercredi 10 avril, sur les grandes places financières internationales. Le dollar a d'abord faibli pour coter 3,14 DM à Francfort (contre 3,1530 DM la veille) et 9,60 F à Paris (contre 9,6345 F), puis est remonté (3,1550 DM, 9,63 F), avant de s'alourdir de nouveau (3,14 DM, 9,58 F). Après les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, sur le thème connu des méfaits du dollar cher, du ralentissement de la croissance économique américaine et de la stagnation de la production industrielle, les opérateurs ne savent plus trop quelle attitude adopter. D'après les cambistes, le moindre repli favorise des achats spéculatifs. A l'inverse, un frémissement de hausse déclenche immédiatement des ventes bénéficiaires.

Investissements : les entreprises américaines prévoient une progression de 7,3 % en 1985

Les entreprises américaines prévoient de réaliser 384,4 milliards de dollars d'investissements en 1985, ce qui représente une augmentation, en termes réels, de 7,3 % par rapport à 1984. Selon le département du commerce, ces investissements avaient progressé, l'an dernier, deux fois plus vite, soit 14,9 %, leur plus forte hausse depuis dix-huit ans. Ils avaient représenté 353,5 milliards de dollars. Pour 1985, c'est l'industrie automobile qui prévoit la plus forte augmentation de ses investissements en 1975, soit 38,2 %, compte tenu de l'inflation. – (AFP.)

FINANCES

M. Volcker annonce une révision de la réglementation concernant les firmes de courtage américaines

Le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, a indiqué que le Fed allait réviser la réglementation des firmes américaines de courtage sur bons d'Etat, estimant que les graves difficultés récemment rencontrées par certaines de ces sociétés étaient « préoccupantes ».

Intervenant, le 9 avril, lors de la conférence bancaire annuelle de la Banque américaine d'export-import (Exim Bank), M. Volcker a précisé que « la faillite de la société EMS Government Securities (qui avait déclenché la fermeture provisoire de soixante et onze caisses d'épargne et de crédit de l'Etat de l'Ohio) ne peut plus être considérée comme un phénomène isolé ». Le président de la Réserve fédérale a fait valoir, à cet égard, que le recours d'une société de courtage – située à New-York, cette fois-ci la Bevill, Bresler, and Schulman Asset Management Corp. – au chapitre 11 de la loi sur les faillites (le Monde du 10 avril) justifiait « un examen très attentif » de la réglementation en vigueur dans ce secteur.

En effet, compte tenu du cloisonnement des institutions financières en vigueur aux Etats-Unis, en attendant les suites de la déréglementation en cours, les caisses d'épargne et de crédit, par exemple, ne sont pas soumises aux mêmes autorités de contrôle – régionales et fédérales – que les établissements de crédit, et il en va de même pour les maisons de courtage. La plupart d'entre elles ne donnent lieu à aucun contrôle de la part des agences fédérales. La Chambre des représentants, consciente de cette lacune, a commencé l'examen d'une proposition de loi visant à renforcer cette catégorie de contrôles par la création d'un organisme tripartite regroupant des banquiers, des courtiers et des personnalités extérieures à la profession.

Spécialisée dans le négoce d'effets publics émis par le Trésor américain, considérés comme la meilleure « signature » sur le marché interbancaire des fonds d'Etat, mais également par les organismes fédéraux et les municipalités, la firme de courtage Bevill, Bresler and Schulman, qui compte parmi ses créanciers près d'une vingtaine de caisses d'épargne et de crédit membres de la Savings and Loans Associations, a décidé de recourir au tribunal de district de Newark (New-Jersey). Cette procédure doit lui permettre de bénéficier de l'article 11 de la loi sur les faillites, lequel permet la suspension des poursuites judiciaires en attendant que soit trouvée une solution aux difficultés.

● **Logement : baisse des ventes de 7 % en 1984.** – La vente des logements neufs en France a connu une baisse de 7 % en 1984 par rapport à 1983, selon le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports. Le nombre de logements neufs vendus est passé de 91 560 en 1983 à 84 780 en 1984, alors qu'une légère progression avait été constatée en 1983 par rapport à 1982.

AFFAIRES

Renault à la recherche d'une stratégie de redressement

Réalisme...

La direction de Renault a refusé de réunir, comme le réclamait la CGT, un comité central d'entreprise extraordinaire pour examiner « la situation catastrophique » que connaît l'usine de moteurs de la Régie au Mexique et des menaces qu'elle fait peser sur l'usine de Cléon. M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, a d'ailleurs demandé à être reçu par le premier ministre en raison de la « gravité » de la situation chez Renault.

Chaque semaine apporte son lot d'intentions prêtées à M. Besse, le nouveau PDG de Renault, pour redresser une Régie bien mal en point. La dernière en date – publiée à la fin de la semaine dernière par les Echos, porte sur la fermeture de l'usine mexicaine de Gomez-Palacio, qui perdrait 1 milliard de francs par an. Une usine où sont fabriqués des moteurs destinés à équiper les Alliance et les Encore américaines et dont l'implantation a coûté 300 millions de dollars à Renault Industrias Mexicana (RIMEX). Mais à la direction générale de la Régie on affirme que les informations ainsi données sont « partielles et inexactes » et que la conclusion sur une éventuelle fermeture de cette usine « ne repose sur aucun fondement ». Auparavant, « on » avait annoncé le départ de Renault du machinisme agricole, la recherche de partenaires pour les poids lourds, voire l'abandon de ce secteur qui coûte bon an mal an 2,5 milliards de francs à la Régie, le retrait possible des Etats-Unis, le recentrage sur l'automobile et la cession d'actifs dans toute une série de secteurs para-automobile comme l'automation, la céramique, etc.

Jusqu'à présent, et alors qu'il est à la tête de Renault depuis bientôt trois mois, M. Georges Besse s'est montré d'une extrême discrétion. Deux mesures concrètes sont simplement venues illustrer la manière pragmatique d'agir du nouveau patron de la Régie. La première a consisté à refuser de participer au plan de sauvetage de la société de machines-outils H. Ernault-Somua (HES). Renault dans un premier temps, avait accepté, à la demande des pouvoirs publics, de prendre une participation de 19 % dans cette société principalement renflouée par le Japonais Toyoda. Une somme mineure – 19 millions de francs – était en cause, mais M. Besse, sans la moindre déclaration, a sans doute pensé qu'il n'était pas dans la vocation de la Régie de faire des machines-outils.

La seconde plus spectaculaire a été de refuser de réaliser les études d'une usine de moteurs pour la société soviétique Moskvitch. Là encore, le réalisme a prévalu. Faire l'ingénierie d'un projet n'a en général d'intérêt que si dans le sillage on obtient des commandes d'équipements. Or lors d'un contrat précédent – sur la rénovation de l'usine d'assemblage de Moskvitch – les équipements français n'ont pas suivi les études réalisées par Renault, pour des raisons politiques pense-t-on à la Régie. Et l'opération s'est révélée un fiasco financier. A mêmes causes, mêmes effets, d'où la décision de M. Besse.

Il est une troisième décision prise depuis l'arrivée du nouveau PDG à laquelle on pourrait donner une signification, c'est la garantie donnée par la Régie à l'emprunt de sa filiale américaine – American Motors – pour la construction d'une usine à Brampton au Canada. Mais chez Renault, l'on assure que cela ne signifie pas que l'avenir d'AMC soit forcément français. Comme tous les dossiers, celui-là est l'étude.

Enfin, si l'on en croit la CGT, l'avenir de plusieurs filiales est en cause comme Metal Temple, à Saint-Jean-de-Maurienne, la SBFM, à Lorient, la CPIO, à Nantes, la Camiva, à Bourg-en-Bresse. En outre, il ne serait plus question de développement pour RENIX à Foix ou sur le site de Ceraver à Tarbes.

Dans une entreprise qui a perdu des sommes astronomiques – on parle désormais de 12 à 14 milliards de francs – la plupart des activités sont source de pertes. L'exemple du Mexique est bon. Chaque moteur vendu 4 500 F à AMC a effectivement, amortissement inclus, un prix de revient de 6 000 F. Mais RIMEX fait partie intégrante de la stratégie américaine de Renault. C'est cette stratégie dont il faut savoir si M. Besse la maintiendra ou l'abandonnera. Une simple analyse financière à court terme ne suffit pas à la définir. Parce que Billancourt perd de l'argent, va-t-on fermer Billancourt ?

Le nouveau patron de Renault est en face de deux échéances. Il s'est engagé auprès des pouvoirs publics à définir sa stratégie à la fin du mois d'avril. Et il a promis aux syndicats de les informer de la politique industrielle de Renault lors du comité central d'entreprise ordinaire des 20 et 21 mai. Encore, cela ne sera-t-il pas forcément spectaculaire, M. Besse jugeant sûrement plus efficace d'agir au coup par coup (il vaut mieux annoncer vingt-cinq fois cinq cents suppressions d'emplois qu'une fois douze mille cinq cents). D'ici là, tout est possible, même si un certain recentrage sur l'automobile paraît vraisemblable (au prix d'inévitables licenciements ?) et si le maintien ou non outre-Atlantique reste une question importante.

BRUNO DETHOMAS.

M. GÉRARD DEUIL DÉMISSIONNAIRE DE LA PRÉSIDENCE DU SNPMI

M. Gérard Deuil, président du Syndicat national du patronat moderne et indépendant (SNPMI), a abandonné ses fonctions, annonce cette organisation, mardi 9 avril, dans un communiqué. En attendant l'élection d'un successeur, il sera remplacé par M. Pierre Descaves, vice-président.

M. Deuil, qui affichait des convictions politiques proches de l'extrême droite et usait fréquemment d'un langage « vigoureux », avait été contesté dans sa propre organisation. En février dernier, ses pouvoirs avaient été limités par une mission de « restauration du syndicat », notamment sur le plan financier, confiée à M. Gérard Delval. D'autre part, M. Deuil s'était opposé à une invitation lancée à M. Pierre Bérégovoy par la fédération d'Ile-de-France du SNPMI.

SACILOR AFFICHE DES PERTES DE 8,1 MILLIARDS DE FRANCS POUR 1984

Une partie d'exploitation de 3,64 milliards de francs et des provisions exceptionnelles de 4,46 milliards, le bilan 1984 du groupe Sacilor se solde par un déficit de 8,1 milliards de francs, contre 5,6 milliards en 1983.

Cette aggravation est due à deux éléments exceptionnels mais attendus. Sacilor a dû provisionner le coût des congés formation-conversion pour la période 1985-1987 des salariés qui quitteront le groupe. A partir du moment où ces dépenses sont prévues et connues, le droit commercial impose de les inscrire au bilan. Elles portent sur 1,8 milliard de francs. La seconde source des pertes exceptionnelles est la fusion des unités de Sacilor et d'Usinor de produits longs dans Unimétal et de produits spéciaux de construction dans Ascométal. Cette opération force en effet les deux groupes à reconsidérer en forte baisse les actifs qu'ils apportent aux nouvelles filiales, et cela se traduit au bilan de Sacilor par une dévaluation de plus de 2 milliards. Ces deux opérations étaient prévues, et la perte globale de l'ordre de 8 milliards de francs attendue (le Monde du 4 octobre 1984).

Sacilor insiste donc sur l'« amélioration » de son compte d'exploitation, qui est passé d'une perte de 4,5 milliards de francs en 1983 à 3,6 milliards en 1984. L'activité de production d'acier (Sacilor, Sollac, Solmer) est revenue à une exploitation positive de 287 millions, contre une perte de 541 millions en 1983. En revanche, les filiales (en particulier Fillod) perdent 2,11 milliards de francs.

Les éléments exceptionnels étant tous provisionnés, Sacilor, qui table sur une perte de 2,2 milliards de francs cette année, devrait pouvoir afficher un résultat bien amélioré pour 1986... avant les élections.

● **Air France recrute une cinquantaine de pilotes.** – Air France va recruter une cinquantaine de pilotes de ligne, a-t-on appris de la compagnie nationale, qui en compte actuellement 1 338 (661 commandants de bord et 677 officiers pilotes). Les nouveaux pilotes, qui doivent faire acte de candidature avant le 31 juillet 1985, feront leur début de carrière dans l'Aéropostale (sur Transall et Fokker), sur Boeing-727 et sur Boeing-737. Ils devraient remplacer une trentaine de pilotes qui partiront prochainement à la retraite. En début de carrière, un pilote sur Boeing-727 à Air France gagne environ 28 000 francs par mois.





SOCIAL

LE DOCUMENT D'ORIENTATION DU QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS

La CGT ne se considère «en aucun cas» engagée par les programmes ou les alliances des partis

Le projet de document d'orientation du quarante-deuxième congrès fédéral de la CGT, présenté le 9 avril par M. Henri Krasucki, comporte 204 pages et se subdivise, comme le précédent de 1982, en cinq chapitres.

● **I – Tirer les enseignements d'années importantes.**

D'emblée, la CGT estime que *« la France s'enfonce dans la crise. Les travailleurs sont confrontés à une dégradation accélérée et particulièrement dangereuse de la situation économique et sociale »*. Les trois années écoulées depuis 1982 ont vu l' *« immense espoir de changements profonds se transformer en désillusions ou déceptions, puis en mécontentement voire en colère des salariés »*. Le document passe rapidement en revue les *« réformes positives »* engagées en 1981 et 1982.

Mais, ajoute-t-il, *« ce que vivent les salariés aujourd'hui du fait d'une évolution négative de la situation est, en réalité, fort éloigné de leurs espérances »*. La CGT dénonce la *« véritable entreprise de sabotage économique »* du CNPF, l'agressivité des forces de droite et *« la bataille idéologique »* qui *« fait littéralement rage depuis 1981 »* dans les médias avec *« de véritables campagnes de glorification de la crise »*, l'objectif *« central »* étant d'affaiblir et de discréditer la CGT. *« Pour une large part*, affirme le document, *ces réformes importantes en elles-mêmes, sont en quelque sorte, restées au « milieu du gué » elles n'ont pas été accompagnées de mesures économiques, financières et fiscales permettant de s'attaquer véritablement aux racines de la crise et à la domination du capital sur la vie du pays. »*

La restructuration industrielle est ainsi assimilée à *« une véritable relance de la casse »*. *« les dégâts atteignent un degré tel que la capacité de la France de rester une grande nation industrielle, capable d'innover et de conquérir, est en cause. Les décisions prises, les choix opérés sont de plus en plus influencés par le CNPF et inspirés des structures supranationales, en particulier la CEE, l'OCDE et le Fonds monétaire international. »* Pour l'essentiel, la pratique de gestion capitaliste a été maintenue.

« Obstacles de taille »

Selon ce document *« il a fallu effectivement une forte impulsion de la CGT pour permettre au mouvement social de prendre progressivement de l'ampleur, sans parvenir toutefois au niveau nécessaire pour peser d'une façon déterminante »*. La CGT reconnaît qu'il y a eu *« des obstacles de taille »* au développement de l'action, tant par l'attitude des autres syndicats, que du fait du *« comportement complexe »* des salariés qui ont trop attendu le changement *« d'en haut »*. Malgré cela *« de nombreux signes montrent qu'en réalité, le travail en profondeur de la CGT n'a pas fini de porter ses fruits »*, avec, comme premier résultat, l'échec des *« stratégies de consensus social »*.

● **II. – Analyses et propositions pour sortir de la crise.**

Face à l'aggravation de la crise, la CGT *« rejette les idées de fatalité de la crise, du chômage, de l'austérité »*. La CGT reprend son analyse sur la crise qui est celle du *« sytème capitaliste »* et expose ses principales revendications sur la politique industrielle, la progression diversifiée du pouvoir d'achat – *« nécessité sociale et économique »*, – la priorité à l'emploi utile et efficace, la reconquête du marché intérieur, les nationalisations, la modernisation. Elle estime que *« les problèmes que pose l'introduction des nouvelles techniques doivent trouver leurs solutions dans une approche différente des reconversions, basée sur une formation appropriée pouvant se faire dans la même entreprise, ou ailleurs, mais débouchant sur un emploi effectif valable et correspondant à la formation acquise »*. *« Produire en France, en fonction des besoins du marché national, investir et créer des emplois d'abord en France, telles doivent être les priorités. »*

Pour dégager les moyens, elle propose de *« prélever sur les fortunes, de frapper sur les vrais privilèges »*, de contrôler l'utilisation des fonds publics et de réorienter la politique du crédit. Dans le cadre d'une réforme de la fiscalité, elle préconise aussi une *« modulation »* des cotisations sociales des entreprises *« réduisant le taux pour celles qui créent des emplois, élèvent la qualification, réduisent le gaspillage financier, et l'augmentant dans le cas contraire »*.

Une modification profonde du tissu social

● **III. – L'action syndicale aujourd'hui.**

Le document affirme, comme en 1982, que les *« profondes mutations sociologiques »* doivent amener à *« réfléchir sur ce que doit être la CGT d'aujourd'hui »*. *« Nous voulons et nous devons être la CGT de tous et de toutes, prenant en compte toutes ces diversités et particularités. »* Le texte passe en revue les différentes évolutions chez les ouvriers..., les employés..., l'encadrement, les travailleurs à statuts, et en conclut : *« Tout le tissu social dans lequel se sont forgées les caractéristiques essentielles de notre pratique syndicale est en train de se modifier sous nos yeux, rapidement et profondément (...). Une activité syndicale de masse dans de telles conditions nécessite d'être en capacité de prendre en compte les particularités de chacune des composantes, de chacun des services ou des groupes de l'entreprise, sans en ignorer ou négliger aucun. »* Ainsi, les exigences des jeunes doivent l'amener à *« rectifier certains comportements, certaines pratiques souvent stéréotypées, qui rebutent la jeunesse »*.

L'action syndicale *« doit aussi investir les problèmes de gestion »*, en élaborant, avec les salariés, *« de nouvelles propositions industrielles ou financières »*, sans *« sombrer dans le piège de la cogestion »*. Si l'action sur le lieu de travail est le *« Levier essentiel »*, des coordinations à plusieurs niveaux restent nécessaires, car *« plus on lutte au niveau de l'entreprise, mieux on est prêt pour contribuer à l'action ensemble »*. Dans cette perspective, *« la recherche de l'unité d'action a pour objectif la rassemblement dans la lutte du plus grand nombre de salariés possible. »* Mais tous les autres syndicats sont sévèrement critiqués, car se retrouvant, *« à des degrés divers »*, dans *« une position d'abandon et de renoncement »*. La CFDT, en particulier, *« accentue sa démarche d'acceptation, de démission et de collaboration de classe »*.

Enfin, la CGT *« réaffirme sa volonté de jouer son rôle d'organisation syndicale de classe et de masse, en toute indépendance, à partir de son programme, de ses orientations, de ses propositions définies à partir des intérêts de classe des salariés »*. (...) *« Quelles que soient les circonstances, elle entend déterminer ses prises de position en toute liberté, en dehors de toute autre considération que la prise en compte des intérêts des salariés à l'appui de son propre programme et de ses propres positions. (...) Elle ne saurait en aucun cas se considérer engagée par les programmes des différents partis. »* Elle affirme que *« l'engagement des salariés dans l'action représente bien l'élément fondamental de l'évolution de la situation »*.

● **IV. – Une CGT bien adaptée, forte, dynamique, démocratique.**

Le document souligne que *« nombre d'organisations de la CGT apportent de premières modifications dans leur style de travail »* avec *« la mise en œuvre d'une vie démocratique plus riche »*, mais *« cette démarche est encore hésitante, imparfaite et surtout insuffisamment généralisée »*. Il faut ainsi débattre *« avec les salariés eux-mêmes »* (cahiers de revendications, consultations de masse). *« Le syndicalisme dit « banal » est, en fait, la forme la plus riche pour développer l'action syndicale au plus près des travailleurs »*. La CGT est de nouveau invitée à *« se corriger »*. *« Des « progrès ont été réalisés (...), mais la situation exige aujourd'hui un véritable sursaut pour s'emparer partout de cette question, en débattre et engager la bataille, pour corriger tout ce qui peut et doit l'être, en vue d'une réelle amélioration de notre activité »*. Ainsi, pour les directions syndicales, il faut *« veiller à ce que leur composition soit à l'image de la diversité des salariés qu'elles représentent »*, ce qui est source d'enrichissement.

● **V. – Activité internationale.**

La centrale se prononce pour *« la lutte pour la paix, en opposition à l'Europe des armes »*. Elle condamne *« toute politique de supranationalité »*, de même que la « guerre des étoiles », et entend développer *« un processus de désarmement général, progressif et négocié »* et l'avancée vers un *« nouvel ordre économique international »*. Hostile à l'élargissement de la CEE, elle rappelle qu'elle s'est prononcée contre les atteintes aux libertés dans les *« pays socialistes »*, sans avoir une *« conception réductrice des droits de l'homme »*. Mais elle veut *« développer encore plus ses relations et sa coopération, sa solidarité avec les syndicats des pays socialistes »*, notamment à travers une Fédération syndicale mondiale (FSM) *« rénovée »*.

M. N.

Sous l'adaptation, le raidissement

Les congrès de la CGT se suivent et ne se ressemblent pas. Indéniablement, le projet de document d'orientation pour le 42ᵉ congrès confédéral en novembre prochain à Montreuil, présenté le 9 avril par M. Henri Krasucki, introduit une tonalité nouvelle (*le Monde* du 26 mars). A première vue, l'évolution de la première centrale syndicale française, aussi affaiblie soit-elle depuis son précédent congrès de juin 1982, est positive. Plus encore qu'en 1978 ou en 1982, la CGT insiste sur l'obligation pour le syndicalisme de s'adapter à un tissu social qui change profondément. Elle évoque la nécessité de corriger ses défauts et de s'enrichir par une meilleure représentation, dans les directions syndicales, de sa diversité (réelle, au demeurant, chez les militants).

Voilà, peut-on penser, une CGT qui a compris qu'elle tournerait le dos à l'avenir et risquerait de perdre sa fragile première place si elle se repliait sur des bastions industriels en perte de vitesse. Elle prend en compte l'évolution du salariat et reconnaît ses retards de syndicalisation dans les PME ou les services. Certes, elle se méfie toujours de la poussée vers l'*« individualisme »*, mais elle tente de mieux saisir la diversité croissante des aspirations existant dans le salariat. Il y a trois ans, elle évoquait timidement une *« activité syndicale conjuguant étroitement le général et le spécifique »*. Aujourd'hui, elle va plus loin, en utilisant un peu comme fer de lance ses cadres de l'UGICT, en soulignant la complémentarité entre *« revendications générales et revendications particulières »*.

Autre apparence positive : la CGT réaffirme comme jamais son indépendance. Ce n'est pas tout à fait le retour au texte sacré de la Charte d'Amiens (1960), mais la CGT entend cultiver sa différence syndicale avec les partis en ne se référant qu'à son propre programme et en se tenant résolument à l'écart des programmes et des alliances des partis. En 1978, elle s'était livrée à une autocritique quant à son attitude par rapport au programme commun. En 1982, elle soulignait que le rassemblement pour le changement avait besoin *« d'une expression politique, l'union de la gauche »*, tout en ajoutant que cette alliance ne relevait que de la responsabilité des partis, avec qui elle recherchait des *« convergences »*. En 1985, les partis sont banalisés. Il n'est plus question d'union de la gauche, de partis de gauche ou de recherche de convergences ; la CGT cultive l'idée du chacun chez soi.

On peut aussi relever que le gouvernement n'est attaqué que par la bande et non de plein front – l'adversaire étant d'abord le patronat – et qu'on ne lui accole aucun qualificatif *« social-démocrate »*, *« réformiste »*, ou encore *« de gauche »*, comme en 1982, ou *« socialiste »*...

La parenthèse du « changement »

Mais derrière cette priorité en surface à l'adaptation et à l'indépendance se cache – à peine – un raidissement considérable.

L'adaptation qu'elle prône est soigneusement balisée. Il n'est pas question d'aller trop loin au risque de glisser du sacro-saint syndicalisme de « classe », dont elle s'estime l'unique représentant, au syndicalisme réformiste. Il s'agit de tenir compte des différences, mais non de les entretenir. Et il n'est pas question de toucher, ne serait-ce qu'indirectement, aux acquis, position qui peut se comprendre syndicalement, mais qui ne facilite pas l'adaptation aux mutations technologiques et sociales.

Le raidissement est surtout très important face au gouvernement, le document parlant d'emblée de *« France condamnée à l'abaissement en tant que puissance industrielle »* – pour en récuser la perspective – et de risque de *« décadence nationale »*. Quel changement par rapport à 1982 ! La CGT consacrait alors un chapitre entier de son document au *« changement »*, en soulignant que *« sa réussite dépend avant tout de l'intervention des travailleurs »*. Le socialisme était *« à l'ordre du jour »*, l'action du gouvernement allait *« dans le bon sens »*, et elle entendait en être un interlocuteur *« positif et coopératif, autonome et exigeant »*. Tout cela est balayé. La parenthèse du *« changement »* est refermée. La CGT ne sera plus *« coopérative »*. Elle a choisi le camp du refus et d'une opposition ferme et nette à un pouvoir qui, en faisant des réformes somme toute *« limitées »*, en laissant en place un mode de gestion capitaliste et surtout en cédant aux pressions du CNPF, voire du FMI, a perdu son label de gauche. Tout cela en toute indépendance...

La CGT n'en est pas encore à parler du « passif » ocialiste – assumé conjointement par le PC jusqu'en juillet 1984 – comme elle parlait du *« passif giscardien »*. Mais en dressant, par la bande, un réquisitoire aussi implacable de l'action gouvernementale depuis 1982, elle sonne cette fois vraiment le tocsin. La réaffirmation de l'indépendance devient ainsi un habillage commode pour faire passer un tel durcissement... syndical. Elle va pouvoir enfoncer le clou d'ici à 1986 en toute quiétude. Au demeurant, sa référence à une unité d'action – abordée après avoir cloué au pilori tous les autres syndicats, – qui a pour objectif *« le rassemblement dans la lutte du plus grand nombre de salariés possible »*, fait irrésistiblement penser au nouveau rassemblement populaire majoritaire du PC. Au passage, l'anticommunisme est condamné.

Ce document a été adopté à l'unanimité de la commission exécutive mais certains militants, dont les socialistes, ne se sont pas privés d'âpres remarques. M. Krasucki, qui aura un mauvais bilan interne à présenter, aura bien du mal à faire vivre la CGT dans sa diversité alors même que certains de ses militants s'y trouveront de plus en plus en porte à faux.

MICHEL NOBLECOURT.

ALCATEL-THOMSON VEUT PROCÉDER A 300 LICENCIEMENTS COLLECTIFS DANS SES USINES DU TRÉGOR

Une nouvelle « table ronde » réunira les pouvoirs publics, les syndicats et la direction d'Alcatel-Thomson (groupe CGE) le 12 avril, à Paris, au sujet des suppressions d'emplois prévues dans la téléphonie, en particulier dans la région du Trégor (Côtes-du-Nord). Alcatel-Thomson a annoncé, en effet, 4 200 suppressions d'emplois dans ses usines françaises, dont 610 dans le Trégor à Lannion, Guingamp et Tréguier. Après une série de départs volontaires de salariés ayant accepté des primes, le cas de 300 personnes n'a pu être réglé.

Pour celles-ci Alcatel-Thomson a déposé une demande de 300 licenciements collectifs auprès de la direction départementale du travail, malgré les nombreuses manifestations des salariés (*le Monde* daté 3-4 février), qui estiment que des emplois peuvent être créés dans certains secteurs comme la bureautique où la CGE n'investirait pas assez. Au cours de la réunion, les parties prenantes chercheront des solutions de diversification, de transferts d'activités et de formation des personnels. En tout état de cause, les salariés d'Alcatel-Thomson s'étonnent de voir un groupe nationalisé procéder à des licenciements « secs ».

● **Grève des concierges.** – Verra-t-on à la fin de cette semaine les gardiens d'immeubles vider les poubelles dans la rue ? C'est en tout cas l'action à laquelle les a appelés, pour obtenir le SMIC, M. Simakis, ex-dirigeant de la CFT, et président du Syndicat national indépendant des gardiens d'immeubles et concierges (SNIGIC) – organisation qui déclare réunir 35 000 des 115 000 salariés concernés. Selon M. Simakis, la convention collective de 1981 prévoit un minimum de 60 F par jour pour dix heures de travail ; les gardiens travaillent au moins cinquante-cinq heures par semaine, a-t-il affirmé, et ceux qui assurent une permanence de nuit sont payés de 2 000 F à 4 500 F. Obligés maintenant de plus en plus souvent de payer un loyer, ils perdent néanmoins leur logement en cas de licenciement.

Au Chesnay, treize gardiens d'immeubles ont introduit un recours auprès du tribunal des prud'hommes pour obtenir le versement de 80 000 F à 150 000 F de salaires depuis 1981, certains étant payés de 1 500 F à 2 000 F par mois.

CONSOMMATION

Le veau aux hormones

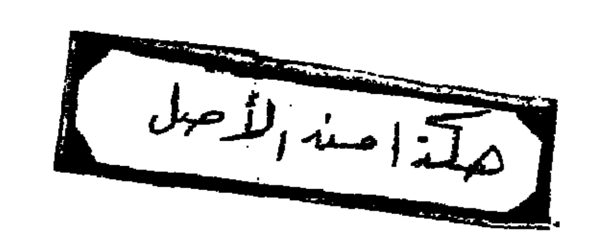
L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS EST ASSIGNÉE EN RÉFÉRÉ PAR DEUX ASSOCIATIONS AGRICOLES

Les éleveurs de veaux se rebiffent : ils viennent d'assigner l'Union fédérale des consommateurs (UFC) devant le juge des référés. La Fédération nationale bovine (association spécialisée, membre de la FNSEA) et l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (INTERBEV) demandent l'interdiction de la campagne de boycottage de la viande de veau, jugeant ce mot d'ordre *« illégal »*.

Dans leur assignation, les professionnels affirment que cette campagne a fait perdre aux éleveurs 200 F par animal, en raison de la baisse des cours. L'UFC estime, pour sa part, que ces professionnels *« choisissent délibérément d'aggraver un conflit dont la seule solution est la mise en place d'une information des consommateurs à l'étal du boucher sur la qualité de la viande »*.

Cette campagne de boycottage a été déclenchée par l'UFC, le 21 janvier dernier. Elle est soutenue par le BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs). Elle a été provoquée par la légalisation de l'emploi de six substances dérivées des hormones en juillet 1984, substances devant servir non pas aux soins mais à l'élargissement des animaux. L'UFC, qui exige surtout un étiquetage approprié, craignait que cette autorisation d'utiliser certaines hormones n'incite les éleveurs à employer des hormones de synthèse interdites, qui sont moins chères et plus efficaces.

Les faits leur donnent raison. Le 27 mars dernier, un transporteur routier était arrêté, venant de la frontière belge, avec 1 460 flacons d'hormones interdites. Il reconnaissait se livrer à ce trafic depuis près d'un an et avoir passé 32 000 flacons. Selon l'UFC, ceux-ci étaient destinés aux élevages français, une faible partie devant être acheminée sur l'Italie.



ÉTRANGER

L'OUVERTURE DU MARCHÉ JAPONAIS AUX PRODUITS ÉTRANGERS

Beaucoup de bruit pour presque rien...

La Maison Blanche a félicité le premier ministre japonais, M. Nakasone, pour les décisions qu'il vient de prendre en vue d'ouvrir le marché nippon, mais a rappelé que, seules, des mesures concrètes pourraient apaiser le Congrès.

De notre correspondant

Tokyo. – Le gouvernement japonais a *annoncé*, mardi 9 avril, une nouvelle série de mesures destinées à faciliter l'accès des produits et capitaux étrangers à son marché. Ces mesures, espère Tokyo, *devraient diminuer* les *risques* de « guerre commerciale » dont le Congrès américain, excédé par le gonflement du déficit commercial des Etats-Unis, menace désormais Tokyo (*le Monde* du 4 avril).

Fait sans précédent, le premier ministre, M. Nakasone, s'est adressé *directement* à *la nation mardi soir*. Il a, en quelque sorte, engagé ses compatriotes à se débarrasser de certains réflexes nationalistes et insulaires (acheter japonais, exporter à *tout prix*). *Il leur a demandé de promouvoir* l'égalité des chances et les principes du libre échange en achetant plus de produits étrangers.

Les principaux points du nouveau train de mesures (le septième depuis 1981) portent tantôt sur des promesses très générales, tantôt sur des éléments très précis.

● **Ouverture du marché** : un programme d'action détaillé sera mis au point *en juillet prochain*.

● **Réductions tarifaires** : des mesures supplémentaires seront *prises dans les prochains mois*.

● **Télécommunications** : à la suite de la privatisation partielle et de *la déréglementation du monopole* de NTT (Nippon telegraph and telephone), les règles de la participation seront clarifiées et le nouveau marché ouvert équitablement aux entreprises étrangères.

● **Pharmacie et équipements médicaux** : certains tests, certificats *et diagnostics étrangers seront* acceptés.

● **Electronique** : dans le domaine des semi-conducteurs et des logiciels, des projets de loi destinés à protéger les brevets vont être soumis au Parlement.

● **Bois et contreplaqués** : des réductions de quotas et tarifs interviendront à partir de 1987. Dans l'intervalle, le gouvernement *subventionnerait et restructurerait* l'industrie.

De bonnes intentions de principe

Le gouvernement entend par ailleurs continuer à ouvrir le marché financier japonais et à internationaliser *le yen. Il a également annoncé* son intention d'accroître d'une part ses importations de produits manu*facturés, d'autre part, son* aide publique au développement.

Le nouveau plan japonais contient des mesures – *généralement vagues* – présentées comme favorables aux partenaires de la CEE et à ceux de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN). Mais il est *surtout favorable aux États-Unis*.

Par ailleurs, pour faire bonne mesure, le gouvernement avait *adopté mardi les recommandations* d'un comité économique spécial demandant que la série de mesures annoncées soit couplée avec une politique de stimulation de la *demande interne. Le nouveau projet* de budget, qui vient d'être voté, prévoit, néanmoins, la poursuite de l'austérité.

Ces mesures, dont certaines ont été prises à la hâte dans un contexte de crise, témoignent de bonnes intentions de principe, mais aussi *des limites pratiques qui sont* celles des dirigeants japonais. Elles ont, de prime abord, un côté « déjà vu » (sept fois en quatre ans des mesures de ce genre ont été annoncées). *Suffiront-elles* à renverser *les* courants protectionnistes qui agitent le Congrès américain exaspéré par le *gonflement inexorable* du déficit dans les échanges avec le Japon (37 milliards de dollars en 1984) et par le peu d'effet réel des mesures prises ces dernières années ?

Suffiront-elles à satisfaire d'autres partenaires-plaignants (la CEE, l'ASEAN, le tiers-monde), à éviter *que le Japon ne fasse figure* d'accusé lors de la réunion de l'OCDE qui s'ouvre le jeudi 11 avril, à Paris, *et ultérieurement* au sommet de Bonn ? Cela n'est pas sûr.

Les nouvelles mesures satisferont peut être momentanément les Américains sur trois grands dossiers âprement *négociés* depuis janvier : télécommunications, électronique et équipements médicaux. Mais ce qui a été annoncé avait déjà été obtenu et dans le domaine du bois-contreplaqué les concessions sont reportées à 1987. C'est d'ailleurs tout un ensemble qui est ajourné, soit à juillet, soit aux calendes grecques dans ce plan plus généreux en promesses qu'en mesures concrètes.

Au *Japon* les premières réactions témoignent de cet état de choses. Le quotidien *Yomiuri* qui juge « *obscure* » *la présentation des mesures*, écrit mercredi dans son éditorial : « *Le nouveau paquet va dans le bon sens, mais il ne se traduira pas par un accroissement spectaculaire des importations. Même si tous les produits étaient libérés, leur valeur totale ne serait pas bien grande.* » Les milieux politiques et d'affaires nippons estiment que les mesures annoncées ne sont pas de nature à apaiser suffisamment le Congrès d'autant plus que le déficit États-Unis-Japon s'est encore creusé au premier trimestre 1985...

R.-P. PARINGAUX.

AU DANEMARK

Les travailleurs divisés sur la poursuite de la grève

De notre correspondante

Copenhague. – Après la trêve de cinq jours des fêtes pascales, traditionnellement chômées au Danemark, l'agitation sociale a *repris* mardi 9 avril. Les salariés sont *divisés sur la poursuite* de la grève. A Copenhague, par exemple, le travail a repris sur les chantiers navals tandis que les ouvriers des brasseries débrayaient ; les hôpitaux n'ont assuré *que les urgences et les* autobus ont circulé irrégulièrement. Si dans certains quartiers, on a vu réapparaître les facteurs, qui ne s'y étaient plus montrés pendant deux *semaines*, le *courrier qu'ils ont* distribué a été fort maigre. Selon le patronat, dix mille personnes poursuivaient la grève mardi.

Depuis l'intervention du gouvernement et le *vote* du *Parlement du* 30 mars dernier imposant la reprise du travail, les grèves sont illégales. C'est pourquoi les dirigeants de la puissante centrale LO (un million deux cent mille cotisants) ont appelé leurs membres à reprendre *leurs activités professionnelles sans* tarder. Pour eux, comme pour les responsables du Parti social-démocrate, il n'est pas question d'abandonner le combat, mais il faut *s'en tenir aux formes d'actions* légales, conformes au jeu démocratique. *Les* irréductibles qui refusent de se plier à ces directives ne peuvent donc espérer, en principe, recevoir de soutien financier du *syndicat* auquel ils appartiennent. Certaines sections syndicales trouvent cependant les moyens de venir en aide financièrement à leurs militants, au *risque d'être poursuivies devant le* tribunal des prud'hommes ou même devant les tribunaux ordinaires.

Les *quelque deux mille* cadres syndicaux qui constituent le noyau le plus dur du mouvement ont appelé à une grève générale pour ce mercredi 10 avril ; une *manifestation est prévue* devant Christiansborg, le palais du Parlement. Le principal animateur du mouvement, Jan Andersen, préside à Copenhague la section treize du syndicat de *la métallurgie et son* appartenance au parti communiste orthodoxe n'est ignorée de personne. Jan Andersen et ses compagnons demandent au gouvernement de revenir sur ses « *lois scélérates* » ou de démissionner. Les sociaux-démocrates, qui en ont vu d'autres dans le passé, vont *déployer toute leur énergie pour* reprendre le contrôle de leurs troupes. Mais en l'état actuel des choses, cette tâche ne sera sans doute pas des plus faciles.

CAMILLE OLSEN.

● **Accord anglo-soviétique sur les croisières.** – Les armateurs soviétiques viennent, pour la seconde année consécutive, d'accepter de réduire la capacité de leurs *services de croisières maritimes* au départ des ports britanniques. Aucun détail n'a été donné sur l'importance de cette *réduction qui* s'ajoutera à celle de 14,4 % déjà *appliquée* l'an dernier. Elle devrait toutefois ramener la capacité des paquebots soviétiques au départ de *Grande-Bretagne à 241 750 couchettes/nuit* en 1985 contre 262 400 en 1974 et 306 000 (record) en 1983.

Les *armateurs britanniques* qui souffrent de la concurrence soviétique sont Cunard et Peninsular and *Oriental. – (AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration, réuni le 1er avril 1985 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a arrêté les comptes au 31 décembre 1984.

Les principales caractéristiques de cet *exercice, marqué par la fusion-absorption* de SOFREEC, propriétaire du centre commercial *Galaxie*, situé à Paris (13e) près de la place d'Italie, l'apport par Locafrance d'un immeuble situé près de la place de l'Etoile, ainsi que par la poursuite du développement de la production propre, sont les suivantes :

En millions de francs	1983	1984	Évolution en %
– *Engagements nouveaux*			
● production de l'exercice	204	250	+ 23
(dont location simple)	–	(57)	–
● Engagements nouveaux exceptionnels (Galaxie et apport Locafrance)	–	346	–
– *Engagements bruts totaux*	1 518	2 107	+ 38
● Crédit bail	1 310 (en 240 opérations)	1 496 (en 268 opérations)	+ 14
● Patrimoine locatif	208 (en 17 opérations)	611 (en 21 opérations)	+ 193
– *Recettes locatives HT*	241	302	+ 25
– *Bénéfice comptable*	62	74	+ 19

Il convient de compléter ce tableau par les commentaires ci-après :

– le montant *global* cumulé hors taxe des engagements d'origine, qui avait franchi la barre symbolique du milliard de *francs* au cours du dixième exercice social (1979), a franchi celle des 2 *milliards de francs au cours du* quinzième exercice clos le 31 décembre 1984 à la suite, notamment, des opérations exceptionnelles évoquées ci-dessus ;

– *la réserve latente (différence entre* l'amortissement financier et l'amortissement comptable des immeubles en crédit-bail) a fait l'objet d'une nouvelle dotation d'un montant de 24 447 000 F *contre 23 358 000 F en 1983*, portant son montant cumulé à 91 754 000 F, soit *57,80* F par action ;

– les frais d'acquisition d'immeubles en location simple exposés au cours de *l'exercice ont été totalement* amortis, comme les années précédentes, ainsi que les frais relatifs aux opérations d'absorption de SOFREEC et d'apport d'un immeuble par Locafrance, soit au total 11 691 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le 22 mai 1985, de distribuer à chacune des 1 512 403 *actions* ayant *droit* au dividende de l'exercice 1984 un revenu de *42,30 F* (42 F de dividende majoré de 0,30 F d'avoir fiscal) contre 39 F au titre de l'exercice précédent.

Cette distribution s'élèverait globalement à 63 520 926 F contre 49 407 150 F au titre de l'exercice 1983, soit une progression supérieure à 28 %, et correspondrait à 85,83 % du bénéfice soumis à obligation de distribution.

Il sera proposé à une assemblée générale extraordinaire, qui se réunira le même jour, de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions *législatives et réglementaires qui sont* venues compléter ou modifier la loi sur les *sociétés commerciales*, ainsi que d'autoriser l'émission de nouvelles obligations à bons de souscription d'actions pour un montant de 300 millions de francs maximum.

A l'issue de cette réunion, le conseil a pris connaissance de l'activité d'Immobanque au cours du premier trimestre 1985 *et constaté* que la *société* a conclu pour plus de 150 millions de francs d'engagements nouveaux.

EUROPE 1 COMMUNICATION

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Europe 1 Communication qui s'est tenue le 28 mars 1985 à Monte-Carlo sous *la présidence de M. Pierre Barret* a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 10 476 657 francs contre 20 321 992 francs pour l'exercice précédent.

Toutes les résolutions ont été adop*tées, et il sera distribué un dividende de* 21 648 000 francs laissant un report à nouveau de 16 913 539 francs.

Le montant net du coupon s'élève à 15 francs pour chacune des 1 443 000 actions composant le capital social soit un revenu global de 22,50 francs, avoir fiscal compris.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 2 mai 1985 contre émargement du coupon no 3.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui *s'est* tenue le même jour ont *été* adoptées. Le *régime* de la dématérialisation des titres sera donc appliqué aux actions d'Europe *1 Communication sous condition* de la modification ou de l'annulation de l'ordonnance monégasque *no 3147* du 21 février 1964, prévoyant la création matérielle des titres émis par les sociétés par actions.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice *en cours, soit au 28 février 1985*, le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radiodiffusion est en progression de 1,6 % sur celui de la même période de l'exercice précédent atteignant 245 858 000 francs contre 242 034 000 francs. Le chiffre d'affaires hors *taxes de l'activité affichage* (Giraudy) pour les mêmes périodes ressort à 193 900 000 francs contre 169 914 000 francs, soit une augmentation de 14,1 %.

SILIC

Les loyers du 1er trimestre de l'exercice 1985, ainsi que ceux émis le *1er avril pour le 2e trimestre*, non compris par conséquent les émissions complémentaires d'ici au 30 juin, s'élèvent à 50 480 000 F contre 46 646 000 F pour la période correspondante de l'année précédente (+ 8,22 %). Toutefois, *si l'on fait abstraction*, pour la *période de* référence, des loyers de l'immeuble de Paris vendu *le 1er juillet 1984*, le taux d'augmentation ressort à 14,5 %. Cette forte progression s'explique par l'effet en année pleine des deux premiers nouveaux bâtiments de Rungis, et par l'*amélioration* des taux d'occupation.

Situation du Crédit Lyonnais

au 28 février 1985

La situation au 28 février 1985 s'établit à 799 324 millions contre 760 436 millions au 31 janvier 1985.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 40 895 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 340 433 *millions de francs. Les* ressources fournies par la Clientèle totalisent 250 347 *millions* de francs.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 318 409 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 278 325 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 36 722 millions de francs.

Europartenaires, Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

Le Carnet des Entreprises

● SAUDI EUROPEAN BANK, PARIS

M. Erik LARSEN
quarante-cinq ans, HEC, Harvard, a été nommé directeur général.

M. Larsen était précédemment directeur à New-York de la Dubaï Bank Limited.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.

société nationale elf aquitaine

Le conseil d'administration de la SNEA, lors de sa réunion du 3 avril, a arrêté pour l'exercice 1984 les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine et les comptes sociaux de la maison mère.

COMPTES CONSOLIDÉS 1984
Principales données du compte de résultat
(en milliards de francs)

	1984	1983
Chiffre d'affaires	177,4	134,0
Marge brute d'autofinancement (après exploration en charge)	21,7	16,6
Résultat net consolidé	6,5	3,7
Résultat net par action (en francs)	65	41
Nombre d'actions (compte tenu des actions *nouvelles créées jouissance 1-1-1984*)	*100 126 630*	*91 004 800*
Investissements	14,8	14,7

Principaux éléments du bilan (avant affectation)
(en milliards de francs)

	1984	1983
ACTIF		
● Valeurs immobilisées	75,7	70,7
● Fonds de roulement	25,7	21,0
Total	101,4	91,7
PASSIF		
● Situation nette avant répartition	38,4	34,1
● Résultat net (y compris minoritaires)	7,7	4,6
● Autre fonds propres	10,2	10,7
Fonds propres	56,3	49,4
● Dettes à long et moyen terme	22,1	25,0
● Autres passifs à long terme	23,0	17,3
Total capitaux permanents	101,4	91,7

Commentaires

L'augmentation du chiffre d'affaires provient notamment du développement des activités de *négoce et de la consolidation sur l'exercice complet d'Atochem, qui*, en 1983, n'avait été prise en compte que sur une partie de l'année. Hors commerce international, et à structures comparables, la croissance du chiffre d'affaires s'établit à 13 % environ.

La progression importante du résultat est la conséquence du retour à l'équilibre de la *chimie de base et de l'amélioration de la rentabilité de la production d'hydro*carbures.

Les productions de pétrole et de gaz, dont le volume *global* est en hausse sensible, ont pu être commercialisées à des conditions satisfaisantes pendant la majeure partie de l'année. La progression des résultats provient des filiales à l'étranger, le résultat des exploitations en France étant par contre en baisse, par *suite* des prélèvements fiscaux.

Le déficit du secteur raffinage-distribution est resté au niveau élevé constaté en 1983. En France, les actions de redressement entreprises ont vu leurs effets presque entièrement annulés par la nouvelle dégradation du marché, alors que l'arrêt de l'activité de raffinage en Allemagne permettrait une réduction sensible des pertes dans ce pays.

Le secteur de la chimie, lourdement déficitaire en 1983 (– 1,3 milliard pour la chimie de base), a vu, en 1984, sa rentabilité s'améliorer de manière importante principalement grâce au redressement conjoncturel de la demande et des prix.

Outre les résultats de l'exercice, les *fonds* propres enregistrent l'augmentation de capital de la maison mère réalisée en 1984 (1,6 milliard de *francs*), tandis que *l'endettement à long et moyen terme marque une diminution sensible.*

COMPTES SNEA-MAISON MÈRE

Le bénéfice net de la *société* mère SNEA *s'élève* à 2437 millions de francs, contre 2270 millions de francs en 1983.

Comme l'an dernier, ce bénéfice provient pour l'essentiel des remontées en provenance des filiales de la SNEA, sous forme de dividendes ou d'intérêts. Parmi *celles-ci*, la SNEA (P), avec l'*exploitation du gisement de Lacq, reste l'élément* prépondérant. L'impact des pertes et provisions de change est en diminution par rapport à *1983*.

Les principaux éléments du bilan 1984 de la SNEA avant affectation du résultat figurent ci-dessous, par comparaison aux comptes de 1983, retraités selon les nouvelles règles comptables.

(En milliards de francs)

	1984	1983 (retraité)
ACTIF		
● Immobilisations nettes	40,1	39,3
● Autres actifs	18,0	14,3
● Ecart de conversion actif	4,8	3,9
	62,9	57,5
PASSIF		
● Capitaux propres (y compris résultat)	31,5	28,2
● Provisions pour risques et charges	8,2	7,0
● Emprunts et comptes rattachés	21,0	20,0
● Autres dettes	1,3	1,5
● *Ecart de conversion passif*	0,9	0,8
	62,9	57,5

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 1985 de porter le dividende net de 12 F à 13,50 F par titre de 10 F de nominal, soit, avec l'avoir fiscal, une rémunération globale de 20,25 F par titre *contre 18 F l'an dernier. Ce dividende sera versé aux nouvelles actions créées* jouissance du 1er janvier 1984 à la suite de l'augmentation de capital en numéraire d'une action nouvelle pour dix actions anciennes réalisée en juillet 1984. La distribution, portée ainsi de 1092 millions de francs à 1352 millions de francs, représenterait 20,8 % du bénéfice net consolidé (contre 29,3 % l'année précédente) et 55,5 % du résultat net dégagé au niveau de la société mère.

CHAMPAGNE TAITTINGER

Le Conseil d'administration de la société Taittinger-CCVC réuni le 21 mars 1985 a arrêté le compte de résultat et le bilan de l'exercice 1984.

Le bénéfice net comptable s'élève à 15 186 798 F, après 22 844 510 F d'amortissements et de provisions (dont *14 198 000 F de provision pour hausse* des prix) contre un résultat net de 10 720 396 F en 1983, après 7 186 408 F d'amortissements et de provisions.

Le conseil d'administration rappelle que le chiffre d'affaires de la société en 1984 s'est élevé à un montant de *286 785 814 F hors taxes, soit une progression de 26,33 %* par rapport à 1983.

Les expéditions de champagne de la société se sont élevées *en 1984* à 4 108 846 bouteilles (en augmentation de 22,45 % par rapport à 1983), 62 % de ce volume ayant été exportés.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Reims, au siège social, le 17 juin 1985, la distribution d'un dividende de 14 F net par action, contre un dividende de 12,92 F net par action en 1983. Ce dividende sera versé à 501 858 actions, contre 501 725 actions l'année précédente.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du *17 juin 1985*, sera *tenue une* assemblée générale extraodinaire ayant pour objet la mise à jour des statuts de la société.

précision mécanique labinal

Le Conseil d'Administration de la Société Précision mécanique Labinal s'est *réuni le 4 avril 1985* sous la présidence de M. Jean-Louis Cler.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent par un bénéfice de 27,53 MF contre 30,49 MF en 1983.

Le bénéfice net consolidé du Groupe Précision mécanique Labinal ressort à *70,66 MF contre 69,46 MF en 1983*.

La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 154,81 MF, soit 7,03 % *du chiffre d'affaires* contre 165,78 MF, soit 7,94 % du chiffre d'affaires en 1983.

Le Conseil a décidé de convoquer le *14 juin 1985* l'Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de la mise en harmo*nie des statuts* avec *les* nouvelles dispositions légales. Il proposera la distribution d'un dividende de 12,50 F par action, soit 18,75 F avec avoir fiscal contre un dividende de 12 F par action, soit 18 F avec avoir fiscal au titre de l'exercice précédent.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 avril

Encore un peu plus haut

Dieu que la Bourse était jolie en ce mardi post-pascal, pour sa réouverture. Le soleil rehaussait sa beauté et même sa vieille horloge Lepaute de 1828 faisait façade neuve, tandis qu'un maître horloger s'affairait à la remettre à l'heure. Les valeurs françaises ? Toujours en pleine forme mais est-ce bien la peine de le dire ? La rue Vivienne n'est-elle pas à sens unique vers les Grands Boulevards ? A la corbeille, c'est vers la hausse. Pour la cinquième séance consécutive, celle-ci était de nouveau au rendez-vous. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,20 % et le « C.A.C. » battait un nouveau record.

Les vedettes de la séance ? S.G.E.-S.B., Moulinex, Locafrance, Redoute, Initial, Penarroya, Sanofi, Leroy-Somer, C.F.R., Club Méditerranée, Dassault, C.S.F. et bien d'autres.

Le marché n'avait cependant pas le « punch » montré au milieu de la semaine précédente. Après quatre jours de chômage et sa longue marche en avant commencée au début de l'année, rien de plus normal. Mais des achats étrangers étaient encore observés. De toute évidence, Paris se désolidarise complètement de New-York.

Le redressement du dollar dans la matinée a favorisé une légère reprise de la devise-titre. La fourchette s'est rétrécie vers le haut et cette dernière s'est traitée entre 9,91 F et 9,96 F (contre 9,80 F-9,97 F).

Hausse de l'or à Londres : 323,10 dollars (+ 6,35 dollars).

A Paris, le lingot a suivi, s'établissant successivement à 99 500 F puis à 99 700 F (+ 1 450 F). Baisse du napoléon à 591 F (contre 597 F). Curieusement, la rente 4 1/2 % 1973, indexée sur la pièce française de 20 F, a monté (+ 1,7 %).

Le volume des transactions a augmenté : 12,67 millions de francs contre 10,71 millions.

NEW-YORK

Très irrégulier

Les jours se suivent et la physionomie de Wall Street ne se modifie guère. La tendance est restée très irrégulière mardi, toujours avec assez peu d'affaires. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un très modeste gain à 1 253,86 (+ 0,88 point). Mais le bilan de la journée est demeuré légèrement négatif. Sur 2 020 valeurs traitées, 775 ont baissé, 728 ont monté et 517 n'ont pas varié.

Pour tout dire, le marché semble s'être mis au point mort. Entre la confusion semée par les statistiques économiques contradictoires et la mauvaise impression produite par les prévisions de résultats trimestriels décevants pour les entreprises, les opérateurs ne savent plus à quel saint se vouer. Beaucoup guettent les informations financières dans l'espoir d'y voir un peu plus clair.

D'après un professionnel, la Bourse serait actuellement dans une situation technique satisfaisante pour se redresser. « *Mais, celle-ci*, ajoutait-il, *n'a pas la foi.* » Le mot est lâché. L'incitation pourrait venir d'une baisse des taux d'intérêt. Mais sur ce front-là aussi, rien n'est clair. Nul ne sait quelle politique la Réserve fédérale entend suivre. Alors c'est l'attentisme général, comme en témoigne la faiblesse de l'activité : 83,98 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 79,96 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 9 avril
Alcoa	34 5/8	34 1/4
A.T.T.	20 5/8	20 3/4
Boeing	59 5/8	58 5/8
Chase Manhattan Bank	52 5/8	52 7/8
Du Pont de Nemours	52	52 1/4
Eastman Kodak	68 1/2	68 1/2
Exxon	50 1/8	50 1/2
Ford	42	42 5/8
General Electric	59 1/2	59 3/8
General Foods	80 5/8	80 7/8
General Motors	72 1/4	72 3/4
Goodyear	27	28 5/8
I.B.M.	124 1/8	124 5/8
I.T.T.	34 1/2	34 1/8
Mobil Oil	29 3/8	29 1/4
Pfizer	43 1/4	42 7/8
Schlumberger	37 3/4	37 3/4
Texaco	35 3/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	44 1/2	44 1/2
Union Carbide	37 3/4	37 5/8
U.S. Steel	26 7/8	27
Westinghouse	29 1/8	28 1/4
Xerox Corp.	42 1/2	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DMC. – Le bénéfice net consolidé pour 1984 a doublé, passant de 34 à 70 millions de francs, pour un chiffre d'affaires accru de 12 % (3 % en volume), à 5,98 milliards de francs. Le service du dividende ne sera cependant pas repris. Les profits de la maison mère (35 millions de francs, contre 37 millions) seront affectés aux réserves pour renforcer les fonds propres.

CRÉDIT NAVAL. – Le bénéfice net pour 1984 atteint 16,67 millions de francs, contre 14,84 millions. Le dividende net est de 10 F (contre 17 F).

BANQUE CENTRALE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES (BCCM). – L'établissement a enregistré, en 1984, un résultat bénéficiaire (après provisions) de 9,7 millions de francs (contre une perte de 5,6 millions de francs). Le montant du bilan a progressé de 21 %, s'élevant à 6,7 milliards de francs. Le résultat d'exploitation progresse de 49,2 %, tandis que le produit net bancaire s'est accru de 14,9 % par rapport à 1983.

COMPAGNIE MÉCANIQUE CARDEL. – Seul fabricant français de motos Enduro, la société vient de fermer définitivement ses portes. L'annonce a été faite à l'atelier de Falzuit (Haute-Loire), où cette machine était construite.

La Cardel utilisait de nombreuses pièces détachées d'origine étrangère (italienne et autrichienne), mais sa conception était française. En 1983, elle avait remporté la Croisière verte et le Championnat de France d'Enduro en 80 et 120 centimètres cubes, prenant ainsi le pas sur les machines japonaises. De dimension artisanale, la société n'employait qu'une dizaine de personnes et a produit seulement cent vingt exemplaires de sa moto.

GALERIES LAFAYETTE. – Le bénéfice net pour 1984 a plus que doublé, passant de 23,7 à 51 millions de francs. Le dividende net est porté de 8 F à 8,35 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 avril	9 avril
Valeurs françaises	115,5	115,4
Valeurs étrangères	106,6	106,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 avril	9 avril
Indice général	215,7	216

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 avril .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 avril	10 avril
1 dollar (en yens)	254,35	254,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1750
Calberson	387	371 50
C.D.M.E.	735	720
C. Equip. Elect.	300	295
C. Occid. Forestière	188	188
Defse	253	250
Dauphin O.T.A.	1825	1825
Ficocchi	560	565
Guy Degrenne	735	735
Marlin Immobilier	339	339
Métallurg. Minière	283 80	278 80
M.M.B.	435	417 60
Navale-Delmas	460	455
Om. Gest. Fin.	310	310
Petit Bateau	350	351
Petrofigaz	745	729
Pochet	1895	1900
Poron	318	317
S.C.G.P.M.	319	320
Sofibus	231	229
Sovac	816	810

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	126	130
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	555	580
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 30	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	120 10	121 90
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	162	165
Thann et Mulhouse	113	104
Total C.F.N.	35 20	....
Ufinex	350	....

SICAV 9/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	278 04	265 43	Japacic	123 90	118 28 •
Actions-Investiss.	287 59	274 55	Laffitte-crt-terme	124164 35	124164 35
Actions sélectives	394 68	376 78	Laffitte-Expansion	697 13	665 52
Aedificandi	417 09	398 18	Laffitte-France	239 30	228 43
A.G.F. 5000	305 29	291 45	Laffitte-Japon	227 14	218 84
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

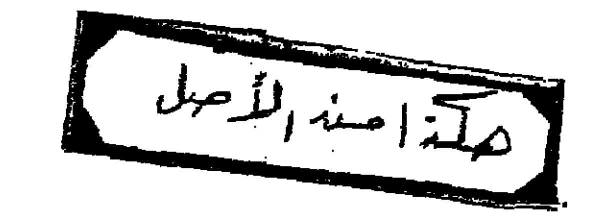
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1701	1730	1735	+ 1 99
3970	C.N.E. 3 %	4065	4130	4130	+ 1 59
1468	Electricité T.P.	1466	1470	1470	+ 0 27
1038	Renault T.P.	1085	1088	1087	+ 0 18
1650	Rhone-Poul. T.P.	1659	1659	1659	....
540	Esso S.A.F.	562	555	554	– 1 42
1230	Eurafrance	1281	1260	1260	– 1 63
950	Euromarché	1050	1000	1000	– 4 76
950	Europe n° 1	905	900	914	+ 0 99
1100	Facom	1158	1169	1169	+ 0 94
315	Gén. Belgique	305 90	305	305	– 0 29
645	Gén. Electr.	602	602	602	....
755	Gen. Motors	750	725	725	– 3 33
62	Goldfields	63 60	64	64	+ 0 62
35	GdMetropolitain	36 10	35 65	35 65 c	– 1 24
154	Harmony	158	158	158 20	+ 0 12
35	Hitachi	32 60	32 50	32 40	– 0 61
685	Hoechst Akt.	655	655	660	+ 0 76
94	Imp. Chemical	92	92	92	....
134	Inco. Limited	133	133	133	....
1340	IBM	1258	1247	1246	– 0 95
1780	Siemens A.G.	1705	1719	1719	+ 0 82
187	Sony	171 30	172	172	+ 0 40
240	T.D.K.	220 50	217 50	217	– 1 58
16 50	Toshiba Corp.	16 45	16	16 05	– 2 43
990	Unilever	955	958	958	+ 0 31
410	Unit. Techn.	396	392 50	394	– 0 50
960	Vaal Reefs	960	979	973	+ 1 35
400	West Deep	437 50	450	451	+ 3 08
325	West Hold.	330 60	339 50	339 50	+ 2 69
445	Xerox Corp.	423	419	419	– 0 94
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 19	2 21	+ 2 31
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 635	9 634	9 300	9 950
ECU	6 819	6 821	....	....
Allemagne (100 DM)	305 290	305 250	294	314
Belgique (100 F)	15 171	15 161	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 600	270 420	260	280
Danemark (100 krd)	85 500	85 200	800	88
Norvège (100 k)	105 900	106 070	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 617	11 603	11 200	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 100	7 030	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 803	4 799	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	359 600	361 050	3 505	3 680
Suède (100 krs)	105 850	105 750	102	109
Autriche (100 sch)	43 440	43 430	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 492	5 474	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 450	5 440	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 988	6 997	6 751	7 150
Japon (100 yens)	3 793	3 770	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	98500	100000
Or fin (en lingot)	98250	99700
Pièce française (20 fr)	597	591
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	593
Pièce latine (20 fr)	566	578
Souverain	712	725
Pièce de 20 dollars	4020	4025
Pièce de 10 dollars	2100	2080
Pièce de 5 dollars	1500	.....
Pièce de 50 pesos	3730	3770
Pièce de 10 florins	587	596



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 10 avril, 18 h 45
Avoir une police moderne
EDWY PLENEL
et LAURENT GREILSAMER
répondent aux questions
des auditeurs et des lecteurs
Débat animé
par CHRISTIAN VILLAIN

AU CONSEIL DES MINISTRES

Trois projets de loi pour la réforme électorale

Le conseil des ministres, réuni mercredi 10 avril, devait adopter trois projets de loi sur la réforme électorale pour les législatives de 1986, et sur l'élection des conseils régionaux.

Les deux premiers qui concernent les élections législatives sont, en tout point, conformes aux modalités annoncées au terme du précédent conseil des ministres (*le Monde* des 4 et 5 avril).

Les députés seront donc élus au scrutin de liste proportionnelle dans le cadre du département à un tour. Les élus le seront dans l'ordre de présentation des candidatures sur les listes. Ne pourront avoir un élu que les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Il y aura un député par tranche de 108 000 habitants. Aucun département n'aura moins de deux députés à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Un projet de loi organique prévoit que le nombre de députés sera porté à 571 (pour les départements de métropole et d'outre-mer). Selon le même projet, tout siège vacant sera attribué au premier non élu de la liste auquel il appartenait. Chaque liste comprendra deux candidats de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

Le troisième *projet de loi prévoit* l'élection des conseillers régionaux *au suffrage universel* direct dans le cadre du département par un scrutin *de liste proportionnel à un tour*. Le même seuil (5 % des exprimés) *qu'aux législatives est applicable.* De même, le nombre de conseillers *sera proportionnel* à la population de chaque département. Le mandat des *conseillers régionaux sera de six ans* et leur nombre sera sensiblement le même *qu'actuellement*.

M. Quilès annonce des mesures pour renforcer le contrôle technique des véhicules

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, devait présenter, le 10 avril au conseil des ministres, une *série de mesures liées au renforcement* de la sécurité routière et qui *concernent* le contrôle technique des véhicules.

Préparées en concertation avec les professionnels et les compagnies d'assurance, ces mesures s'articulent autour de deux chapitres :

● Le contrôle technique des véhicules d'occasion de plus de cinq ans. A partir de septembre 1985, à l'occasion de toute transaction, la délivrance de la carte grise pour ce genre de véhicule sera subordonnée à l'obtention d'un document certifiant que le véhicule a été soumis à un contrôle technique. Mais l'ache*teur ne sera pas obligé de faire faire* les réparations consécutives à ce *contrôle pour avoir la carte grise*. Il pourra circuler à ses risques et périls. Des centres seront créés (il en existe cinq cents et il en faudrait mille) qui devront être homologués par les commissaires de la République. *Un contrôle coûtera environ* 200 F et durera une heure. Cette mesure, *qui concerne près de trois* millions de véhicules par an, fera *l'objet d'un arrêté publié avant* le 1er juillet 1985.

D'autre part, des mesures vont être prises qui concernent la remise *en état des véhicules légers gravement accidentés*. Ces dispositions *concernent* deux cent mille à trois cent mille véhicules par an. Les services de police et de gendarmerie pourront décider le retrait conservatoire de la carte grise des véhicules gravement endommagés. Des experts agréés devront indiquer si le véhicule doit être considéré comme dangereux et, dans ce cas, prescrire les réparations appropriées. Un décret modifiant en ce sens le code de la route sera publié avant le 1er juillet, et cette mesure devrait entrer en vigueur au début de 1986.

Les experts de la sécurité routière ont constaté que, dans 20 % des accidents, l'état technique des véhicules pouvait être mis en cause.

HAUSSE DES TAXES (+ 2 CENTIMES) SUR LES CARBURANTS LE 11 AVRIL

Les taxes sur les carburants augmentent d'un peu plus de 2 centimes par litre à compter du jeudi *11* avril. Cette hausse, destinée à alimenter le Fonds spécial grands travaux, était prévue dans le budget de 1985. Comme celles des mois précédents, elle devrait être repercutée sur les prix à la pompe de l'essence, du super et du gazole.

Selon les relevés de l'administration, le prix moyen du super s'élevait à 5,68 F/litre au 1er avril, avec des écarts de plus ou moins 25 à 30 centimes, selon les stations et l'intensité de la concurrence régnant dans la zone. Le prix moyen était de 5,47 F le 11 février.

Le fioul domestique, seul produit pétrolier n'ayant pas bénéficié de la libération des prix, devrait voir son prix majoré de 4 centimes par litre à compter du 11 avril, ce qui le portera à 3,28 F/litre au *maximum* en région parisienne.

● *Découverte de gaz au Brésil.* – La compagnie pétrolière nationale brésilienne Petrobras a annoncé, le 9 avril, la découverte, à 45 kilomètres au sud de Manaus, en Amazonie, d'un gisement de gaz naturel. Un premier puits a donné une production initiale de 117 000 mètres cubes par jour. – *(AFP.)*

LA SCOPD MANUFRANCE EST MISE EN LIQUIDATION

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a prononcé, le 10 avril, la liquidation des biens de la SCOPD Manufrance. La coopérative avait déposé son bilan jeudi 4 avril. Ce jugement signifie la cessation des activités de la SCOPD Manufrance et le licenciement des trois cent quatre-vingt-seize employés.

Sur le vif

Bon sang

C'est quoi votre groupe sanguin ? Qu'est-ce que ça peut me faire ? A moi, rien. C'est pour vous que c'est important. Enfin, que ça peut le devenir si la mode des biotypes – au Japon, c'est la folie – se répandait ici. Alors, je vous explique, j'ai lu ça dans *Newsweek*. Si vous êtes O, vous êtes ramenard, éloquent et péremptoire. A, bûcheur, froid, tatillon, et courtois. B, non conformiste et créateur. Et AB, pragmatique et sociable.

Il paraît que ça ne tient pas debout cette façon de classer les gens. Et pourtant, on ne jure plus que par ça au pays du Soleil-Levant. Dans la presse, les offres d'emploi s'accompagnent souvent de la mention : groupe A de préférence, B s'abstenir. On s'arrache les T shirts et les caleçons marqués d'une lettre – la vôtre – une lettre rouge naturellement. Et les enfants des écoles portent sur leur cartable ou l'uniforme un autocollant annonçant la couleur. Quand il y a desbagarres à la récré, ça permet de les départager. Même les agences matrimoniales organisent des rencontres fondées sur l'harmonie des voix du sang.

D'où ça sort, tout ça ? D'un bouquin, un best-seller signé Toshitaka Nomi. Il en avait déjà écrit une bonne trentaine sur le même sujet, passés totalement inaperçus. Et puis là, on ne sait pas pourquoi, il a fait un tabac en donnant la clé du succès des entreprises nippones. Cherchez pas : près de la moitié des Japonais appartiennent au groupe A, celui qui donne les meilleurs ingénieurs.

Evidemment, dans les milieux scientifiques on rigole. Et on signale, histoire de démolir la théorie Nomi, qu'il y a énormément de O parmi les criminels. Chez les politiciens idem. Moi, je ne trouve pas ça drôle du tout. Ça me paraît parfaitement normal au contraire. La conquête du pouvoir, c'est pas exactement une bataille de fleurs. On le dit, on le répète à l'envi et c'est vrai : il faut avoir un côté tueur pour se hisser au sommet en piétinant, en déchiquetant à pleines dents tout ce qui se met en travers, ami ou ennemi. Alors cette histoire de sang, moi j'y crois. D'autant que le mien c'est le bon, c'est le bleu. Y a pas mieux.

CLAUDE SARRAUTE (A).

Les députés vont « toiletter » la loi Lang

Les députés vont revoir, ce mercredi, la loi sur le prix unique du livre pour la mettre en harmonie avec un récent arrêt de la Cour de justice européenne.

La loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre – dite loi Lang – *fut votée à la quasi-unanimité du* Parlement. En limitant les rabais à *5 % du prix fixé par l'éditeur*, le législateur entendait préserver le *réseau de librairies indépendantes* menacé par les pratiques des « *discounters* », *mettre* les Français urbains et ruraux à égalité d'accès *au livre, et aussi préserver* la liberté de création. Pourquoi ? Parce que les *grandes surfaces vendaient parfois* à prix coûtant ou avec un bénéfice *dérisoire* des livres à *rotation* rapide, privant ainsi les libraires de *ventes sûres et de trésorerie*.

Le chiffre d'affaires total de l'édition n'atteint pas celui d'un grand laboratoire de cosmétiques. On aurait donc pu croire qu'il y aurait un consensus sur l'objectif « culturel » de la loi. Il n'en fut rien. la première, la FNAC tenta, avant d'y renoncer, *de transformer son secteur* librairie en coopérative afin de verser à ses membres des ristournes équivalentes à des rabais. Puis, les centres Leclerc, « *premier groupe* de distribution », annoncèrent des rabais importants, en opposition avec la loi.

Cacophonie juridique

Pour la faire respecter, le gouvernement fut contraint de publier un décret prévoyant des condamnations pénales. Des dizaines et des dizaines de procès, mettant aux prises libraires, éditeurs, pouvoirs publics, grandes surfaces, se sont conclus par des jugements contradictoires, relaxant ici les contrevenants, les condamnant ailleurs. Au milieu de cette cacophonie juridique, la cour d'appel de Poitiers a demandé à la Cour de justice européenne de Luxembourg de dire si la loi Lang était conforme avec les dispositions du traité de Rome qui définissent les règles de concurrence.

Les juges européens, dans un arrêt rendu le 10 janvier dernier, ont reconnu le régime du prix unique du livre compatible avec le droit communautaire, sauf deux dispositions susceptibles, en matière de livres importés, d'« *entraver le commerce entre États membres* ». Mais, dans le même arrêt, elle s'opposait aux réimportations effectuées aux seules fins de tourner la législation nationale.

Il devenait nécessaire d'opérer alors un « toilettage » afin de mettre la *loi* en conformité avec l'arrêt européen. C'est à quoi vont s'employer les députés.

Cette remise en ordre de la loi était d'autant plus nécessaire que les gros vendeurs pratiquent de nouveau des rabais importants sur des livres venant de Belgique, aux dépens d'ouvrages du même type publiés en France. Désormais, les prix seront fixés, pour les livres en provenance de la CEE, par leurs éditeurs ; pour les autres pays, par leurs importateurs. Rappelons aussi que le Conseil d'Etat *et* la Cour de cassation ont adopté des attitudes contradictoires concernant la légalité du décret du 29 décembre 1982 prévoyant des sanctions pénales pour les contrevenants à la loi... Pour sortir de cette impasse, la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et son rapporteur, M. Rodolphe Pesce (PS, Drôme), ont proposé un amendement selon lequel un décret du Conseil d'Etat fixera les peines applicables en cas d'infraction.

En attendant, les pouvoirs publics ont abandonné les poursuites pénales, les procès continuant *devant les juridictions civiles...*

Les péripéties juridiques autour de la loi Lang auront eu au moins le mérite de faire prendre en compte l'aspect culturel des relations européennes par une institution de la Communauté, alors que jusqu'à présent la loi de la concurrence avait seule prévalu. Pour défendre son texte, M. Lang a reçu l'appui d'autres gouvernants de la CEE, notamment celui, très net, du chancelier *Kohl. Il est vrai* que, dans des pays libéraux comme l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, fonctionne un système de prix unique *du livre* régi par des accords interprofessionnels, système qui n'a *pu être mis en place* en France *en* raison des divisions historiques entre libraires, éditeurs et grandes surfaces.

La guerre du Golfe

LES BOMBARDEMENTS DES VILLES ONT REPRIS

Deux heures à peine après le départ de Bagdad, le mardi 9 avril, du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, l'aviation irakienne a bombardé deux ville iraniennes frontalières, Guilan-Gharb et Sare-Pole-Zahab, tandis que l'artillerie pilonnait Sardasht (en Kurdistan) et Abadan (située sur le Golfe). Un pétrolier naviguant près du terminal de Kharg aurait été également attaqué. L'Iran, pour sa part, a pilonné à l'artillerie lourde trois villes irakiennes, Qurna, Shahabi et Guman.

***D'autre part*, le gouvernement de Téhéran a accusé celui de Bagdad d'avoir utilisé douze fois en vingt-quatre heures des gaz toxiques contre les forces iraniennes sur le front sud, tuant au moins onze soldats et en blessant d'autres.**

Admettant implicitement l'échec de sa mission de conciliation, le secrétaire général de l'ONU a déclaré lors de son départ de Bagdad : « *Le fossé est toujours grand entre l'Irak et l'Iran.* » – *(AFP.)*

En Turquie

M. Aspalan Turkes, ancien dirigeant de l'extrême droite nationaliste, a été libéré

Ankara (*AFP*). – L'ancien dirigeant d'extrême droite Aspalan Turkes, dont le procès est en cours, et qui est passible de la peine de mort, a été mis en liberté conditionnelle sur décision d'un tribunal militaire d'Ankara, le 9 avril. Incarcéré deux jours après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, M. Turkes était le seul des quatre leaders de la vie politique turque à être maintenu en détention. Ancien président du Parti de l'action nationaliste (PAN) aujourd'hui dissous, il était la plus importante figure du nationalisme d'extrême droite en Turquie.

En mai 1944, il avait été mêlé à une tentative de putsch contre le président Ismet Inonu, visant à ranger la Turquie aux côtés de l'Allemagne hitlérienne. Devenu colonel, il avait participé le 27 mai 1960 au premier coup d'Etat militaire de l'histoire de la République, conduit par le général Cemal Gursel. Ses positions fascisantes au sein d'une junte d'inspiration nettement démocratique lui vaudront d'être rayé des cadres de l'armée. Pour éviter la prison, il acceptera d'occuper pendant plusieurs années des fonctions subalternes à l'ambassade de Turquie à New Delhi.

A *son retour, il crée le PAN qui* deviendra dans les années 70 une composante déterminante de la vie politique turque bien qu'il n'ait *jamais recueilli plus de 6,4 % des* suffrages. Les troupes de l'organisation de jeunesse du PAN, les Loups gris, ont un rôle décisif dans le *déchaînement de la violence terroriste* meurtrière qui s'empare alors du pays.

M. Turkes est passible de la peine de mort avec 219 de ses 656 coaccusés. Il est accusé de responsabilité dans quelque 600 crimes du PAN et des Loups gris, de meurtres commandités et de « *tentative d'établissement d'une dictature fasciste* ».

Depuis mai 1983, M. Turkes, que ses proches disent très malade était détenu dans un hôpital militaire d'Ankara d'où des membres de l'armée ont tenté vainement de le faire évader.

En Afghanistan

DEUX CONVOIS SOVIÉTIQUES AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES

Islamabad *(Reuter)*. – Les résistants afghans ont lancé, en l'espace d'une semaine, deux grandes attaques contre des convois militaires *soviétiques, détruisant* ou endommageant 113 véhicules de transport, *affirmait-on mardi 9 avril de source* diplomatique à Islamabad. La route principale reliant la capitale afghane à l'Union soviétique a été *fermée* pendant deux jours, à la suite d'une attaque de la résistance. 33 véhicules auraient été détruits et plusieurs soldats soviétiques tués au sud du col de Salang, dans les montagnes de l'Hindou Kouch, le 30 mars, ajoutait-on de même source. En représailles, des hélicoptères soviétiques auraient bombardé des villages des environs.

Par ailleurs, les diplomates ont indiqué qu'un témoin avait vu des soldats soviétiques ivres tuer des civils afghans qui tentaient de les empêcher de fouiller des maisons à Taimani, près de Kaboul. Selon un autre témoignage, 10 Afghans et plusieurs soldats soviétiques ont été tués au cours d'une fusillade dans la vallée de Shomali, lorsque des Afghans ont voulu s'opposer au pillage d'un village.

Deux disparitions

● **LE PEINTRE PAUL CHARLOT**

Le peintre Paul *Charlot*, vice-président du Salon d'automne, auteur des compositions murales du paquebot *France*, du campus de l'université d'Amiens, entre autres, est mort le 8 avril. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

● **LE SCULPTEUR DANIEL TREMBLAY**

Le *sculpteur* Daniel Tremblay *est* mort à la suite d'un accident de voiture près d'Angers, dans la nuit du 8 au 9 avril.

[Agé de trente-cinq ans, Daniel Tremblay travaillait à un monument à la gloire de la Résistance pour La Roche-sur-Yon, ainsi qu'à un projet de fontaine pour la commune de Rézé, en *Loire-Atlantique. Célébré* à la galerie Farideh Cadot, Daniel Tremblay venait de recevoir plusieurs commandes du ministère de la culture, dont une pour le jardin des Plantes, à Paris.

Jack Lang, ministre de la culture, a déclaré qu'il « *s'attacherait personnellement à la réalisation des œuvres que Daniel Tremblay laisse inachevées* ».]

Le numéro du « Monde »
daté 10 avril 1985
a été tiré à 430 230 exemplaires